GRAY

Bourgogne
Franche — Comté

Semaine
Architecture
& Patrimoine

2023 — 2024

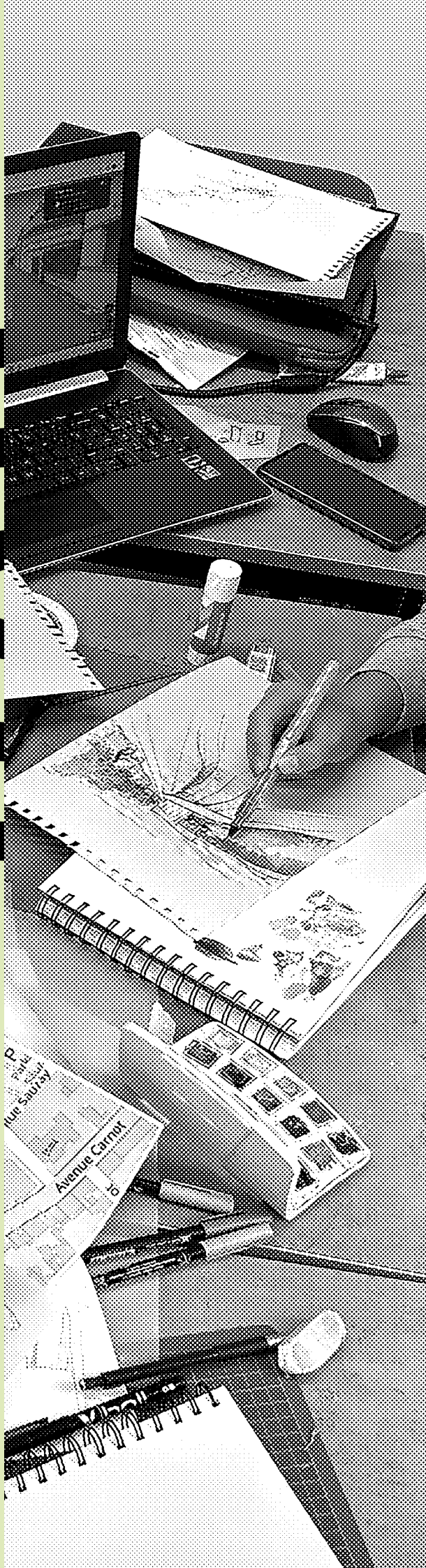

ARCHITECTURE NANCY

GAËLLE PERRAUDIN,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

Après avoir été accueillie en 2022 par la ville d'Auxerre et son agglomération, la Semaine Architecture et Patrimoine (SAP), semaine thématique hors-les-murs suivie par les étudiantes et étudiants de 3e année de l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy, s'est installée en octobre 2023 dans la ville de Gray en Haute-Saône grâce en grande partie au financement de la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, précieux partenaire historique de la semaine en particulier par l'impulsion de son conseiller pour l'architecture, Stéphane Aubertin. L'ENSA Nancy a répondu à l'invitation également très enthousiaste du maire de Gray qui a tout mis en œuvre, avec le concours de la Région Bourgogne-Franche-Comté, pour accueillir une promotion de plus d'une centaine d'étudiantes et étudiants dans les meilleures conditions.

Cette 19e édition à Gray marque la volonté de répondre de manière toujours plus engagée aux territoires en demande d'expertise et de créativité pour le devenir de leur territoire et ouvrir le champ des possibles. En cela, cet exercice immersif s'inscrit parfaitement dans les valeurs du projet d'école de l'ENSA de Nancy. Il répond aux territoires - comme la Bourgogne-Franche-Comté - ne bénéficiant pas de l'émulation d'une école d'architecture localement, aux besoins des acteurs locaux pour une diffusion d'une culture architecturale, urbaine et paysagère grâce aux travaux étudiants encadrés par des enseignants-chercheurs et praticiens, architectes du patrimoine et intervenants experts concernant l'intervention dans l'existant.

A l'aube de fêter les 20 ans de cette semaine pédagogique structurante pour l'ENSA Nancy, cet exercice a encore démontré tout son intérêt dans un apport et une confiance mutuels entre une collectivité et l'ENSA Nancy. Il propose aux étudiantes et étudiants une mise en situation très professionnalisante et stimulante aussi bien pour eux-mêmes que pour les acteurs locaux et les habitants qui y participent, notamment grâce aux conférences, présentations et échanges proposés tout au long de la semaine. Dans la progressivité de leur parcours pédagogique, c'est une des premières fois où ils mettent en application leur apprentissage du projet en architecture au service d'un tissu patrimonial à réveiller ou révéler, dans une situation immersive.

Confortés par l'expérience concluante l'année passée dans l'agglomération auxerroise, l'équipe pédagogique a de nouveau proposé qu'un site de projet soit identifié dans une commune rurale du territoire élargi au-delà de la ville centre ; une ouverture répondant toujours à une volonté partagée des acteurs locaux et de l'école. Les étudiantes et étudiants ont ainsi eu l'opportunité de travailler sur quatre sites à Gray ainsi que sur un site de la commune du Petit Valay.

À Gray, la reconversion d'un îlot complet a conduit les étudiantes et étudiants à poursuivre une mutation forte à la suite de la démolition d'un bâtiment imposant de grande surface commerciale des années 70, laissant une ouverture béante à recomposer, en tissant finement avec le patrimoine survivant et un récent projet de reconversion pour un équipement public.

L'ancienne synagogue a été l'objet d'un bel exercice de reconversion d'un patrimoine emblématique dans le tissu urbain de Gray, au cœur du centre ancien, et a donné l'occasion de recomposer tout l'espace public attenant, de requestionner la place de la voiture, des flux et déplacements doux à réintégrer dans le cadre d'un projet plus global.

En entrée de ville, l'orientation et l'implantation du théâtre municipal ont engendré une réflexion urbaine et paysagère inspirante recherchant le lien avec une ancienne promenade plantée et le parc aujourd'hui morcelé.

La centrale hydroélectrique a conduit à travailler le rapport à l'eau et l'intérêt de retrouver une continuité naturelle des berges, tout en préservant un patrimoine industriel ayant toujours le potentiel de produire une énergie renouvelable.

Enfin, dans la campagne du Valay, les étudiantes et étudiants ont eu l'opportunité de poursuivre l'histoire mouvementée d'un château fort devenu site industriel pour une troisième vie à vocation culturelle.

Durant la semaine, chaque groupe étudiant a bénéficié de riches échanges avec l'architecte des bâtiments de France Camille Vidal et les équipes municipales de Gray. En cours de semaine, le suivi des étudiantes et étudiants a également été enrichi par l'expertise de notre parrain invité, Bernard Quirot, à la fois pour rejoindre l'accompagnement pédagogique et pour proposer une conférence à l'attention de tous les publics du territoire. Bernard Quirot est architecte à Pesmes, tout proche de Gray, offrant aux étudiantes et étudiants la mesure de son intervention au service du patrimoine de Pesmes où il a implanté son agence, les encourageant à se projeter véritablement dans le rôle d'acteur de proximité que peut tenir un architecte

qui s'engage particulièrement dans l'ancrage de son territoire. Cela a favorisé un parrainage d'autant plus inspirant et formateur.
En fin de semaine, dans le bel écrin du théâtre municipal, chaque équipe étudiante, encadrée par un ou une enseignante, a présenté ses propositions de programmation et d'esquisse de projet pour chacun des sites, devant un jury participatif composé d'enseignants, habitants, élus, architectes locaux, architecte des bâtiments de France, services de l'Etat, également les propriétaires de la centrale électrique et du château du Valay. Les cinq études de cas présentées dans ce volume pour chaque site constituent un reflet de l'évolution des travaux durant cette Semaine Architecture et Patrimoine 2023 et des présentations finales.

CHRISTOPHE LAURENÇOT,
MAIRE DE GRAY

La ville de Gray a accueilli une centaine d'élèves de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy pendant la Semaine Architecture et Patrimoine en octobre dernier et cela a représenté une réelle plus-value pour notre ville. Les étudiants en lien avec leurs enseignants ont travaillé sur 5 sites patrimoniaux en tenant compte des besoins de notre population et de l'historique de notre patrimoine architectural. Ils ont observé, étudié et élaboré des réalisations innovantes et réalistes, en proposant des idées audacieuses, en respectant l'existant tout en y associant modernité et en préservant l'environnement. Sur le terrain, en atelier de travail, ils ont pu analyser les différents sites et proposer une vision différente en apportant leur créativité et un regard extérieur.
Tous ces projets ont été restitués aux élus dans notre magnifique théâtre à l'italienne. Avec attention, les élus et moi-même avons découvert les maquettes des projets, tous ambitieux, originaux, et qui souhaitons-le, verront peut-être le jour dans les années futures. Je remercie tous les intervenants de cette Semaine Architecture et Patrimoine, qui a été une première dans l'histoire de notre ville et je souhaite aux élèves pleine réussite dans la poursuite de leurs études.

STÉPHANE AUBERTIN,
CONSEILLER ARCHITECTURE
DRAC BFC

Depuis 2016, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC-BFC) encourage l'innovation architecturale et l'engagement communautaire à travers les résidences d'architectes. Cette année, nous avons eu le privilège de soutenir une édition de la Semaine Architecture et Patrimoine particulièrement mémorable, avec le parrainage de l'architecte Bernard Quirot, sur la commune de Gray en Haute-Saône.
Dans le cadre de cette initiative, une centaine d'étudiants en 3e année de cycle Licence de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy a investi la ville de Gray ainsi que le château de Valay afin d'explorer et de réinventer l'espace urbain. Cet événement revêt une importance particulière, inscrit dans la politique nationale des « Petites Villes de Demain ». Il s'agit non seulement de repenser les infrastructures physiques, mais aussi de revitaliser l'âme et le dynamisme de ces lieux historiques.
Bernard Quirot, architecte émérite et lauréat de l'Équerre d'Argent, a partagé son expérience et son expertise avec les étudiants et les habitants de Gray lors d'une conférence inspirante. Son ouvrage *« Simplifions »* incarne une philosophie qui transcende l'architecture pour embrasser l'essence même de la vie communautaire : simplifier pour mieux comprendre, faire plus avec moins, créer avec sensibilité et respecter l'histoire et l'environnement qui nous entourent.
L'engagement de Bernard Quirot va au-delà de la théorie et des discours. En 2014, il a fondé l'association Avenir Radieux, une initiative remarquable visant à restaurer le patrimoine immobilier et à redonner vie aux centres-bourgs. Cet engagement illustre la conviction que l'architecture est un acte politique, une responsabilité envers les générations futures et un hommage aux générations passées.
Au fil des années, les résidences d'architectes soutenues par la DRAC-BFC ont évolué pour devenir bien plus qu'une expérience éducative. Elles constituent des catalyseurs de changements, des lieux où les idées prennent forme et où les communautés se rassemblent pour façonner leur avenir commun.
Alors que nous célébrons la 19e édition de cette Semaine Architecture et Patrimoine

de l'ENSA Nancy, nous anticipons avec enthousiasme le 20e anniversaire prévu à Nancy en octobre 2024. Ce sera l'occasion de célébrer deux décennies de collaboration, d'innovation et d'engagement commun pour notre patrimoine architectural et culturel.
Ce sont autant de réussites et d'encouragements à continuer à bâtir des ponts entre le passé et l'avenir, entre l'individualité et la communauté, pour que nos villes et nos villages deviennent non seulement des témoins de notre histoire, mais aussi des joyaux d'inspiration et de créativité pour les générations à venir.

KARINE TERRAL,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ORDRE DES ARCHITECTES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'Ordre des architectes est un organisme de droit privé en charge des missions de service public conférées par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il garantit à la société le respect de son article premier : « La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine, sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. »
C'est dans ce cadre qu'il mène des actions dites régaliennes pour assurer les missions de contrôle et régulation de la profession et celles dites politiques de représentation et portage d'actions en faveur de la qualité de l'architecture auprès des pouvoirs publics (État, collectivités, élus) et des décideurs privés, afin de soutenir le respect de « l'intérêt public de l'architecture ». C'est ainsi, qu'en 2022, l'Ordre des architectes a édité le plaidoyer « Habitat, ville, territoire : l'architecture comme solution » afin de partager le constat des trois crises actuelles (climat, ressources et biodiversité) et présenter les propositions des architectes. Notre postulat est que la ville de demain est déjà là à 80 % et qu'il faut faire avec ce déjà-là. Considérer cet existant, c'est réparer, restaurer, réhabiliter, réinventer, redonner de la mixité, de la qualité d'usage, convertir des sites, réduire les déchets, réemployer les matériaux, recycler, densifier, renaturer...
Quand on se promène en France ce sont les centres-villes anciens qui sont plébiscités. Ils constituent l'une des richesses économiques de la France, via notamment le tourisme. Lorsque ce patrimoine vit, dans sa mixité d'usage (commerces, loisirs, habitats, services...), il transcende la vitalité de son territoire. Réinvestir les villes moyennes et les petites villes est une nécessité et l'architecture contemporaine peut y contribuer fortement.
Des solutions existent et chaque année les réflexions des étudiants lors de la Semaine Architecture et Patrimoine les dévoile selon un contexte car la particularité de l'architecte est d'imaginer des solutions en fonction de l'analyse de terrain. L'architecture de demain, faite de réparations, sera peut-être moins grandiloquente mais sera plus respectueuse de l'existant. Ce ne sont plus les grands gestes architecturaux qui priment, mais la bonne intervention, au bon endroit, au bon moment. Nous pouvons nous donner l'objectif qu'avec « plus de matière grise, nous utiliserons moins de matière première » dixit l'architecte Nicolas Delon du collectif Encore Heureux.

CAMILLE VIDAL,
ARCHITECTE
DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Le département de la Haute-Saône est pourvu d'un patrimoine remarquable porteur d'un fort potentiel de développement. Avec ses 369 monuments historiques - ce qui représente environ 200 espaces protégés - ses 10 sites patrimoniaux remarquables (SPR), la chapelle de Ronchamp de Le Corbusier (bien Unesco) et ses paysages emblématiques tels que le Val de Saône (Ray-sur-Saône, Gray), les milles étangs et partie du futur grand site du Ballon d'Alsace, ce département à dominante rurale n'a rien à envier à ses voisins.
Depuis mon arrivée en 2019, la ville de Gray démontre au quotidien son attachement au patrimoine qui la constitue. Site patrimonial remarquable (ZPPAUP depuis 1996), la ville cache en son sein de multiples pépites qui ne demandent qu'à être révélées à l'image du plan général de 1790 (archives départementales de Haute-Saône), qui après une lecture avertie, fait apparaître l'installation concentrique, autour du château, de nombreux couvents (et leurs jardins) qui s'y sont établis à partir du

13e siècle. Installée sur un promontoire rocheux au-dessus de la Saône, la position stratégique en relation avec les atouts naturels du territoire, son rapport à l'eau, son organisation entre ville-haute et ville-basse avec une combinaison de tertres[1] et de trages[2] structurant le tissu urbain du centre ancien et son histoire sont autant de spécificités qui méritent qu'on s'y attarde. *Triplex victoria flammis*[3], sa devise raisonne aujourd'hui comme un adage, tel un phœnix renaissant de ses cendres, la ville sort peu à peu de sa torpeur pour s'engager sur le chemin d'une indispensable revitalisation.

Cette semaine intensive de workshop *in situ*, dite Semaine Architecture et Patrimoine (SAP) organisée par l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy (en l'absence d'école d'architecture dans la région Bourgogne-Franche-Comté c'est géographiquement l'ENSA la plus proche) était pour moi l'occasion d'intégrer l'équipe pédagogique, d'insuffler l'intérêt historique du lieu et de sensibiliser des étudiants en école d'architecture à l'enjeu patrimonial dans nos villes et villages, plutôt qu'intervenir en rapport de force comme dernier rempart (ce qui est souvent le cas en tant qu'architecte des bâtiments de France) ; une manière prospective d'agir en faveur d'un urbanisme et d'une architecture de qualité dans nos territoires.

Visites de terrain, partage des connaissances à travers des conférences, découvertes du patrimoine en présence, de son histoire, de l'analyse urbaine et des rencontres avec des architectes locaux inspirants (Bernard Quirot et son associée Chloé Blache ; Michel Boyer et Sylvie Maniaque, paysagiste ; Stéphanie Honnert, architecte du patrimoine, entre autres). L'identification des sites de projet porteurs de grands enjeux urbains pour la ville de Gray et à différentes échelles (réhabilitation à l'échelle d'une parcelle, restructuration d'un l'îlot, aménagements urbains et paysagers d'une entrée de ville, traitement du bâti dans son rapport au fleuve et mise en valeur de ses berges) et dans une logique d'aire d'influence, le partenariat avec un bourg de proximité, site d'anciennes forges, le château des seigneurs de Valay à 15 km au sud de Gray.

Le processus de création (de transformation) de l'architecte, le Projet, est actuellement en forte mutation au sein de nos écoles d'architecture puisque l'on lui demande, relevant du temps long, de s'inscrire dans une logique écoresponsable (modèles à faible impact), de circuits courts (matériaux et modes constructifs locaux), d'adaptation à son environnement immédiat et d'être opérationnel (ce qui requiert une certaine polyvalence) avec une échelle de projet qui peut varier mais qui présente aujourd'hui souvent un rapport à l'existant complexe. C'est bien ce *modus operandi* spécifique aux écoles d'architecture, en comparaison avec des modes de transmission académique qui ont cours dans d'autres disciplines universitaires, qui est une méthode innovante. Grâce à cette démarche combinée à d'autres techniques de représentation (maquette, arts graphiques, arts visuels), le process devient didactique et lisible.

La restitution réalisée par les étudiants devant les élus locaux et le préfet de département Romain Royet, a surpris un public non initié réuni pour l'occasion dans son théâtre à l'italienne du 18e siècle. Les professionnels, les habitants et les élus ont été frappés par les fines analyses de terrain produites et la grande qualité des propositions faites dans une temporalité si réduite. Ce rendu a mis en valeur instantanément l'intérêt du regard de l'architecte sur la ville et rappelle la diversité des hypothèses de métamorphose possibles pour les sites stratégiques choisis. L'interaction des étudiants avec les collectivités territoriales permet d'acculturer les élus locaux aux enjeux urbains, architecturaux et patrimoniaux de leurs communes.

Vers quel avenir tend la pratique architecturale à l'heure où investir les dents creuses, recycler les friches, opter pour la réhabilitation du bâti existant plutôt que sa démolition et sa reconstruction neuve énergivore deviennent un acte militant ?

Faire de l'urbanisme avec zéro artificialisation nette des sols et en laissant de côté la pauvreté d'une stratégie de la *tabula rasa* ; comment combiner la préservation de nos écosystèmes et paysages remarquables avec la production d'énergies renouvelables qui les impactent forcément?

Comment l'architecte compose-t-il aujourd'hui avec ces concepts *a priori* antagonistes de nos politiques publiques?

Comment convaincre qu'un aménagement urbain de qualité peut être le moteur de dynamiques vertueuses ? Comment relève-t-on les défis de revitalisation des petites villes et comment valoriser un cadre de vie ou les paysages du quotidien banalisés par l'architecture?

Toutes ces questions sont autant de défis auxquels nous devons préparer la relève. Cette expérience est, à mon avis, à généraliser dans le cadre de la formation initiale des étudiants en écoles d'architecture tant pour les futurs architectes que pour les collectivités territoriales, futures maîtrises d'ouvrages de ces projets structurants et vitaux pour nos territoires. Susciter un mouvement d'intérêt des étudiants pour l'étude et l'analyse des territoires ruraux qui constituent la matière première sur laquelle ils vont être amenés à travailler à l'avenir, redécouvrir la diversité de cette richesse intrinsèque de la ressource locale non délocalisable de la France (à la fois urbaine, patrimoniale, culturelle, paysagère et environnementale), c'est assurer un avenir durable à l'acte de bâtir, et à travers lui à cette profession passionnante qu'est le métier d'architecte

[1] *Tertre* : Petite élévation de terre à sommet plat, et isolée ; par déformation terrasses en surplomb le long de la falaise au-dessus de la ville basse et offrant de très beau panoramas à Gray.

[2] *Trage* ou *treige* : (Bourgogne, Franche-Comté) couloir, passage piétonnier, qui permet de traverser un pâté de maisons d'une rue à une autre ou la traversée d'ilots à travers cours et jardins.

[3] *Triplex victoria flammis* : par trois fois victorieuse des flammes.

Sommaire

11 **Un sujet, un lieu, une méthode**
17 **Invité : Bernard Quirot**

Ateliers *in situ* :
29 **Îlot tour de Grosse**
30 › UN LIEU DE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNEL :
TIFFANIE BOSHART, AURORE DE WILDE, EMMY MORALES, ROMANE PELLETIER
34 › LA MAISON DE LA CULTURE :
BIGE BUDUN, MARY-ANN EASTON, PAULA PALAJ, ZOÉ NIEDERCORN
38 › RECOUDRE L'ESPACE PUBLIC :
LUCILE LABARD, EMILE BOUGUERNE, ISSAM OUASTI, GUILLAUME THIROUIN
42 › LA COMPLEXITÉ D'UN ÎLOT :
LUCAS AUBEY, EMERIC GADAL, CAMILLE MOQUET, ALEXCANDRA NATALI
46 › UN ÎLOT QUI RECRÉE DU LIEN :
LILLI KLEIN, ENORA POIFOL, ROMANE SPOLDI, ANTHONY STURM, KAJA JAKUBOWSKA

50 **Ancienne Synagogue**
51 › LA LUDOTHÈQUE DE GRAY :
JULIEN CANDIO, LÉA CAUMONT, MARIE-SARA PETIT, TERASA MBULUKU-MANUELA
55 › GRAY : UN PATRIMOINE VECTEUR DE DYNAMISATION D'UNE VILLE :
ALICIA ALLOU, LILOU GEHIN, ZOÉ LEMMER, ALYCIA TAILLEMAUD
59 › L'ANCIENNE SYNAGOGUE AUX PRÉMICES D'UNE VILLE DÉSIRABLE :
ZOÉ COLLOT, AMAYA DEHOLLAIN, ALEXANDRE FAURE, JULIETTE KOBYLAK
63 › QU'EN RESTE-T-IL ? :
ARTHUR D'ARABIAN, LUKE MCGRATH, THOMAS PAPELIAN, HUGO PRUVOST
67 › ENTRE PATRIMOINE ET MODERNITÉ :
BÉRÉNCIE DELOFFRE, AURORE LAROYENNE, PAULINE SANTUCCI, MAUD LESCURE

72 **Théâtre à l'italienne**
73 › UN PARC URBAIN POUR LA VILLE :
BENJAMIN BOULANGER, CLÉMENT BURCK, ANTONIN VAXELAIRE, KYLIAN ZIMMERMANN
78 › RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DU THÉÂTRE :
EMMA-LOU BRULEZ, LEONA GOURGEON, LILOU PEPE, LÉNA RONDWASSER
82 › UNE ENTRÉE THÉÂTRALE DANS LA VILLE DE GRAY :
ARTHUR CHENET, LÉA EHRET, BONNIE LASSARAGNE, EDEN PHAN
86 › LA BRASSERIE DU THÉÂTRE :
CAMILLE AYMONIN, JEANNE HUMBERT, GIJS NETTO, SOLAL SALAUN
90 › UNE VILLE AU PASSÉ PORTUAIRE RAYONNANT EN RECHERCHE DE COHÉRENCE ET DE VISIBILITÉ :
WILLIAM MOURICHOUX, CÉLESTE BORDET, LOLA OLIVIER-VIALARD, ALEXANDRE KLEIN

94 **Moulin hydroélectrique**
95 › LE MOULIN, ACTEUR DE LA RECONQUÊTE DES BORDS DE SAÔNE :
BAPTISTE BOYER, LOUNA MARMOLLE, TAHA SEKHSOKH, JULIETTE SELIN
99 › AU RYTHME DES GRANDS MOULINS :
CLÉLIA DACREMONT, MAËLIS DANIELO, MARIE RIOTTE, AMÉLIA ROUSSEL
102 › LE MONUMENT « PHARE » DE GRAY :
LINA BENAZOUZ, NASMA EL ASRI, ELSA MONIN VEYRET, MAUDE TRANY
106 › RAVIVER – PRODUIRE – OUVRIR :
HUGO ARBEZ, LAURA CAUZERET, LOU MOREL, HÉLOÏSE PAILLARD
111 › VERS UN NOUVEAU PARCOURS DU PAYSAGE :
ANAÏS BERNARDIN, MATHIS RAUX, GABRIELLE RIVIERE, RYM RACHA YAHIA

115 **Château hauts fourneaux du Petit Valay**
116 › L'ÉCOLE DU FER :
JULIETTE AGUILA, COLINE BONNO, LOU CORMORECHE, ALICE MORITZ
120 › PROJET DE RÉNOVATION DU CHÂTEAU DU PETIT VALA :
MATHÉO LIARD, NOUR JABRI, ANTOINE SIMON, DANIEL EDLICH
124 › LE CHÂTEAU DE L'ARTISANAT :
ELIZA JANIAK, MYRIAM KIDZIE, RAPHAËL PALANDRE, ORLANDO RIVIERA CARDENAS
127 › ENTRE FORGE ET FORÊT, LE VIEUX CHÂTEAU, UN NOUVEAU LIEU DE PARTAGE :
AUDREY CASTILLO, NELLA LENAIN, LOUANE LE PERRON-GOURVIL, ROMANE PARRAIN

133 **Architectes encadrants**
138 **English texts**
151 **Remerciements**

Semaine Architecture

UN SUJET — UN LIEU — UNE MÉTHODE

et Patrimoine

Un sujet

Initiée en 2004, la Semaine Architecture et Patrimoine constitue un temps fort de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il s'agit d'une semaine intensive hors-les-murs dans une ville partenaire de l'école. S'adressant à l'ensemble des étudiants de troisième année de cycle Licence, elle leur permet de se confronter pour la première fois aux problématiques de diagnostic et de projet architectural en milieu patrimonial fort. Un partenariat pluriannuel est établi avec la région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016. Après Dijon, Montbéliard, Dole, Nevers, Belfort, Auxerre, c'est Gray qui a accueilli les étudiants et leurs encadrants le temps d'une semaine.

Un lieu

Bâtie sur la rive gauche de la Saône, la ville de Gray s'est développée depuis le Xe siècle sur un promontoire d'une trentaine de mètres et à proximité de la rivière avec la ville haute fortifiée et son château, et la ville basse au pied des murailles et au bord de la Saône. La ville s'est organisée autour de deux axes perpendiculaires correspondant à l'actuelle rue Vanoise et la Grande rue. La ville a compté dès le Moyen-âge ses premiers couvents implantés dans la ville sous l'action du comte d'Othon IV avec les ordres mendiants (cordeliers), un hôpital des Hospitaliers du Saint-Esprit bâti au pied de la Grand Rue, une église devenue la basilique Notre Dame et une université pendant une courte période. La ville a ensuite développé son port avec l'ouverture du commerce fluvial et la création de moulins favorisant l'arrivée de nombreux commerçants et artisans dont des drapiers.
La ville a tenu également un rôle défensif et militaire important au cours du XIVe siècle principalement développé par Jean-Sans-Peur puis Charles Quint. Jusqu'au XVIIe siècle, de nombreuses campagnes de construction ont embelli la ville avec par exemple le remarquable hôtel de ville Renaissance. Cela coïncide avec l'arrivée d'élites politiques bourguignonnes dans la ville appartenant à une forme de bourgeoisie représentée par l'ancien hôtel de la Prévôté.
En 1674, Louis XIV a conquis la ville et fait démanteler les fortifications. Au début du XVIIe siècle, de nouveaux ordres religieux se sont installés dans la ville haute comme les tiercelines, les annonciades, les ursulines, les carmélites ou les carmes déchaussés qui ont utilisé les glacis des anciennes murailles pour leur construction dont beaucoup d'éléments sont encore visibles rue Victor-Hugo (anciennement rue Saint-Antoine).
Aux XVIIIe et XIXe siècle, son port et ses édifices publics se sont développés : reconstruction de l'hôpital, édification du théâtre sur le glacis des anciennes fortifications, de la caserne des Dragons ou, côté Saône, des Grands Moulins et ses nombreux magasins et entrepôts situés de part et d'autre de la rivière. La ville avait l'un des plus importants ports de Bourgogne et redistribuait alors les productions agricoles et sidérurgiques produites dans la région via le commerce fluvial. L'arrivée du chemin de fer dans la deuxième moitié du XIXe siècle a ralenti ce développement en raison de la proximité de la ville avec Dijon, Besançon et Vesoul, mise à l'écart de cette nouvelle modernité. La ville n'a plus connu de telles croissances depuis lors. Actuellement, la ville de Gray est labellisée « cité de caractère de Bourgogne-Franche-Comté » et a fait l'objet de la création d'un périmètre de protection (ZPPAUP) en 1994 en cours de révision afin de protéger et valoriser son patrimoine.
La ville de Gray abrite donc un patrimoine d'une grande richesse d'où émergent de nouveaux défis environnementaux, culturels et sociétaux au regard des enjeux contemporains. Dans ce cadre singulier, quatre sites d'études ont été choisis, reflétant plusieurs époques et typologies de situations construites soulevant des problématiques contemporaines et incitant les étudiants à inventer de nouveaux imaginaires, d'autres façons d'habiter.
L'objectif pédagogique d'étendre la réflexion aux communes rurales de la communauté de communes de Gray a amené les acteurs de cet intensif à s'intéresser à un cinquième site avec l'ancien château fort / hauts-fourneaux du Petit Valay sur la commune de Valay qui présente un patrimoine industriel remarquable. Datant approximativement de 1374 (plus ancienne mention retrouvée), il a été transformé en 1854 et 1855 avec la création de deux hauts-fourneaux, d'un corps de logements des ouvriers entre deux tours du château, de la maison du

directeur et de magasins qui ont disparu à la suite d'un incendie.
Les sites retenus pour cette édition sont donc :
— l'îlot tour de Grosse,
— l'ancienne synagogue,
— le théâtre à l'italienne,
— le moulin hydroélectrique,
— le château fort / hauts-fourneaux du Petit Valay (Commune de Valay).
Ces cinq sites aux spécificités différentes présentent tous des enjeux, des qualités ainsi qu'une histoire étudiés par les élèves de l'école d'architecture de Nancy pour proposer un nouvel imaginaire créatif et ambitieux.

Une méthode

Lors de cette semaine, les étudiants ont été accueillis au centre des congrès de Gray par le maire Christophe Laurençot, Philippe Ghiles, adjoint à l'urbanisme et aux grands projets, Martine Olivier-Paquis, adjointe au patrimoine et à la culture, ainsi que Camille Vidal, Architecte des Bâtiments de France. Les étudiants ont découvert la ville et les sites d'études grâce aux personnes ressources des services municipaux. Ces visites sont essentielles pour s'imprégner des lieux, analyser, se projeter et prendre la mesure des enjeux de la ville et des sites étudiés. Durant la semaine, les étudiants ont rencontré la présidente et et des membres de l'Ordre des Architectes de Bourgogne-Franche-Comté et de la maison de l'architecture de Franche-Comté. Ils ont visité le groupe scolaire de la ville de Pesmes réalisé par l'architecte invité Bernard Quirot. Par groupes de quatre étudiants, ils ont travaillé à imaginer le futur des sites d'études, encadrés par des professionnels du patrimoine : Aurélie Husson, Matthieu Lardière, Hélène Corset-Maillard, Antoine Brochard et Jean-Pascal Lemeunier. Des architectes et élus sont intervenus lors de conférences, tables rondes, visites commentées ou suivi en atelier pour leur apporter leur aide et leurs connaissances dans la matérialisation de leur projet.
Le parrain de cette édition à Gray est l'architecte Bernard Quirot qui a partagé avec les étudiants son approche fortement ancrée dans le territoire étudié. Son accompagnement a enrichi le cheminement de leurs projets et éclairé leurs choix au cours des quelques jours qu'il a passés avec eux au sein des ateliers. Avec son associée Chloé Blache, il a également donné une conférence ouverte au public intitulée « La ville, d'abord la ville » évoquant l'approche de leur agence sur le lien qui doit exister entre projet, ville, patrimoine et architecture. Enfin, les étudiants ont présenté leurs projets lors d'une restitution orale publique, en présence des élus, agents administratifs, encadrants et partenaires de la Semaine Architecture et Patrimoine, très impressionnés par la qualité de leurs travaux.

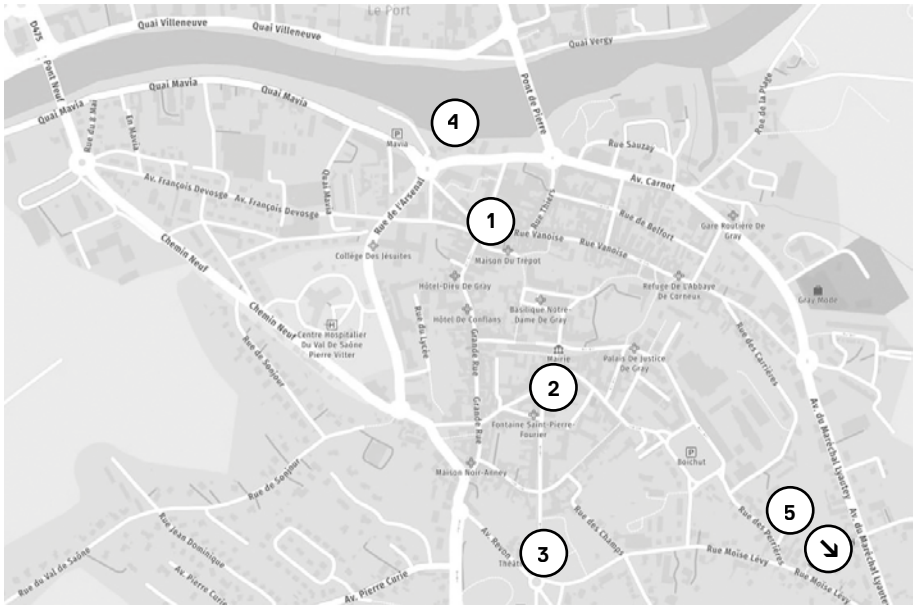

1 → L'îlot tour de Grosse

Emblématique dans la ville basse de Gray, entre le château et les quais de Saône, ce site, à l'échelle de l'îlot, est impacté par la démolition du bâtiment Monoprix. Cette dent creuse qui subsiste est délimitée par des fragments de bâtis anciens, des immeubles mitoyens traversés par des venelles et la construction récente de l'école de musique.

Enjeux :

— Redonner une consistance au tissu urbain et au front bâti
— Relation avec la Saône et le Dregeon canalisé
— Relation entre l'espace public et privé
— Proposer d'autres façons d'habiter un îlot ancien

2 → L'ancienne synagogue

Implanté le long de la rue emblématique du marché qui conduit à l'hôtel de ville de style renaissance, ce bâtiment du XVIe siècle, en état de ruine depuis l'incendie de 2010, a toujours eu une vocation commerciale sur un axe fort de la ville haute. Ses propriétaires successifs, ont maintenu au sein de cet édifice une fonction de synagogue, une valeur mémorielle qui en fait un lieu important à préserver.

Enjeux :

— Sauvetage d'un patrimoine en péril
— Création de nouveaux usages pour les habitants de la ville
— Conservation des éléments remarquables en ruine et restauration des façades.
— Transformation au sein d'un volume existant
— Mise en valeur et perméabilité du cœur d'îlot

3 → Le théâtre à l'italienne

Ce théâtre significatif des équipements construits au XIXe sur les zones des anciens glacis de fortifications, est implanté sur l'ancien parc du couvent des carmes et bordé par la rue Victor-Hugo. Il a perdu en visibilité avec la construction de l'école maternelle Jacques Prévert actuellement désaffectée, le boulevard des tilleuls - axe routier d'entrée de ville important, la rue Victor-Hugo carrossable et le parc clôturé.

Enjeux :

— Repenser un théâtre à l'italienne préservé du XIXe siècle pour l'adapter aux besoins actuels d'une représentation (espace de réception, bar, etc.) avec une intervention contemporaine
— Imaginer de nouveaux espaces publics accueillants dans ce lieu d'entrée de ville avec une forte présence automobile (nuisance sonore, sécurité, repenser les espaces dédiés et les flux)
— Proposer une nouvelle lecture urbaine en lien avec les bâtiments et espaces voisins pour redonner une visibilité au site.

4 → Le moulin hydroélectrique

Le moulin hydroélectrique actuel correspond au site des anciens grands moulins de Gray, symboles de la prospérité économique de la ville et de son port fluvial jusqu'au début du XXe siècle. Le bâtiment produit de l'énergie électrique et est toujours utilisé aujourd'hui dans une démarche de production d'électricité verte. Il a été fortement modifié à la suite de l'incendie des hauts moulins d'origine en R+4 en 1921. Reconstruit en partie à cette époque, le site s'est progressivement refermé sur lui-même pour des raisons de sécurité, fermant également les quais de Saône à cet endroit.

Enjeux :

— Réappropriation des quais de Saône et ouverture partielle du site sur la ville
— Mise en valeur des grands moulins comme lieu symbolique de la ville de Gray
— Conservation de la production d'énergie en adéquation avec un nouveau programme
— Juxtaposition d'une architecture contemporaine par surélévation sur le bâtiment existant

5 → La maison de l'eau

Ce château du XIVe siècle est devenu en 1855 un site industriel avec la création de deux hauts fourneaux destinés à la production de fonte avec les mines, les forges et le chemin de fer qui passait à Valay. C'est une propriété privée projetant d'installer un musée de l'automobile attractif pour cette commune.

Enjeux :

— Intervention dans un site patrimonial de construction préexistantes de plusieurs époques
— Relation avec la ville et le paysage
— Proposer un programme mixte dédié aux visiteurs et aux habitants du village

Semaine Architecture

AGENDA OCTOBRE 2023

et Patrimoine

→ lundi 23.10.23
10:00 — Accueil des étudiants par Christophe Laurençot, maire de Gray, Philippe Ghiles, adjoint à l'urbanisme et aux grands projets, Martine Olivier-Paquis, adjointe au patrimoine et à la culture, Aurélie Husson, architecte enseignante, responsable pédagogique de la semaine Architecture et Patrimoine, Thomas Baltzer, architecte HMONP, Coordinateur de la semaine Architecture et Patrimoine / Salle des Congrès de Gray
11:30 — Visite de la ville de Gray
14:00 — Visites des cinq sites d'études : 4 sites à Gray, 1 site à Valay avec plusieurs personnes ressources de la ville
17:30 — Arrivée à Pesmes et visite du groupe scolaire de Pesmes en compagnie de l'architecte Bernard Quirot, parrain de cette édition
18:30 — Accueil des étudiants par Karine Terral, présidente du CROA BFC, Fanny Cassani, paysagiste, membre de la Fédération française du paysage et de la maison de l'architecture de Franche-Comté, Bernard Quirot, architecte - Dîner offert par le CROA BFC / Maison pour tous

→ mardi 24.10.23
09:00 — Installation et début des travaux en ateliers de travail / Lycée Henri Fertet
14:00 — Conférence rencontre sur le developpement historique de Gray avec Camille Vidal, architecte ABF de Haute-Saône, Michel Antoine Boyer et Sylvie Maniaque, architectes, Brigitte Olivier, conservatrice musée Baron Martin / Théâtre de Gray
15:30 — Travaux encadrés / Lycée Henri Fertet
18:30 — Table ronde sur les métiers de l'architecture et du patrimoine avec Camille Vidal, architecte ABF de Haute-Saône, Stéphane Aubertin, conseiller architecture et partrimoine DRAC BFC, Hélène Corset-Maillard, directrice de l'ENSA Marseille, Philippe Bulle, ébéniste-menuisier spécialisé dans le patrimoine, Philippe Vieuxmaire, architecte conseil du CAUE 70, Stéphanie Honnert, architecte du patrimoine, Jan Richter, architecte conseil de l'Etat / Théâtre de Gray

→ mercredi 25.10.23
08:30 — Travaux encadrés / Lycée Henri Fertet
14:00 — Pré-présentation, échanges avec les acteurs du territoire et Bernard Quirot / Lycée Henri Fertet
19:00 — Conférence publique de l'architecte invité Bernard Quirot et son associée et architecte Chloé Blache « La ville - d'abord la ville » suivi d'un vin d'honneur et buffet offert par la ville / Théâtre de Gray

→ jeudi 26.10.23
08:30 — Travaux encadrés avec Bernard Quirot - retour sur sites / Lycée Henri Fertet
14:00 — Travaux encadrés avec Bernard Quirot / Lycée Henri Fertet

→ vendredi 27.10.23
08:30 — Travaux encadrés avec Bernard Quirot - retour sur sites / Lycée Henri Fertet
19:00 — Production des rendus / Lycée Henri Fertet

→ samedi 28.10.23
09:00 — Accueil et discours de Christophe Laurençot, maire de Gray, Gaëlle Perraudin, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et Romain Royet, préfet de Haute-Saône Présentation des travaux des étudiants devant les élus suivie d'échanges / Théâtre de Gray

Architecte
Invité

BERNARD QUIROT

BIO

Bernard Quirot, originaire de Dole, est diplômé de l'école d'architecture de Paris-Belleville en 1986. En 1988-1989, il est nommé pensionnaire de la villa Médicis à Rome, où il effectue une recherche sur les invariants dans l'architecture occidentale. En 1990, il fonde une première agence à Paris en association avec les architectes Stéphane Jousselin et Michel Ferranet. Six ans plus tard, il crée à Besançon avec Olivier Vichard l'agence d'architecture Quirot & Vichard architectes, qui reçoit le prix de l'Équerre d'argent pour la maison de santé de Vézelay (2015). Il est nommé au prix d'architecture BSI Swiss Architectural Award (2010) ainsi qu'au Grand prix national d'architecture (2018). En 2008, l'agence déménage dans le village de Pesmes (70) et change de statut pour devenir la SARL Bernard Quirot architecte et associés (BQ+A). Il fonde en 2015 l'association Avenir Radieux, dont la mission consiste à lutter contre la désertification et la dégradation du centre historique de Pesmes et de ceux des communes environnantes. L'association organise également un séminaire annuel d'architecture pour réfléchir à la manière dont l'architecte peut se réapproprier le patrimoine bâti à travers des hypothèses de restructuration, de densification et de mise en valeur des centres-bourgs. Cette expérience a fait l'objet d'une publication parue en 2022 intitulée *Pesmes - Art de construire et engagement territorial* en coédition Building Books / Avenir Radieux, sous la direction d'Emeline Curien[1]. Dans son essai Simplifions (Cosa Mentale, 2019), Bernard Quirot livre ses fondements théoriques et sa vision du rôle de l'architecte face à la complexité du monde contemporain. Architecte invité de la semaine Architecture et Patrimoine de Gray en 2023, il considère donc l'architecture comme un « art de construire » mis au service d'un engagement territorial qui exige notamment la concrétisation d'un site par le choix d'un matériau et d'un système constructif. Il est associé aux architectes Alexandre Lenoble, Chloé Blache et Julie Vielle.

[1] *Maitresse de conférences à L'ENSA Nancy et chercheuse au LHAC*

Intervenir dans l’existant.
Le retour du maître de l’œuvre.

Par Bernard Quirot

[1] *Le métier d'architecte est un métier d'artisan d'art et non d'artiste comme on le pense depuis le XX^e siècle : l'architecte moderne est un artiste qui s'est libéré des règles de son art.*
Hans Kollhoff, 2018.

Je conseille toujours aux jeunes, et moins jeunes architectes, de lire l'excellent ouvrage de Bernard Marrey : *Architecte : du maître de l'œuvre au disagneur* (2014, Editions du Linteau). Ce livre retrace l'évolution qui voit, à partir du XVI^e siècle, le maître de l'œuvre qui était à la fois le concepteur et l'entrepreneur, devenir peu à peu le *disagneur* qu'il est souvent aujourd'hui après avoir abandonné une grande partie de ses compétences à d'autres intervenants.

Ce constat terrible n'en est pas moins vrai et ce n'est pas Fernand Pouillon qui l'aurait contredit. L'architecte est souvent réduit à dessiner les façades de plans qui lui sont dictés par le promoteur ou le programmiste et il est perçu comme une sorte d'artiste dont le savoir est peu précis. Pour ce qui est de la conception constructive et du suivi des chantiers, il faut bien reconnaître que les ingénieurs généralistes des grandes entreprises sont souvent bien plus compétents que lui pour résoudre les problèmes techniques et réglementaires. Cela vaut évidemment dans le domaine du logement mais aussi dans bien d'autres domaines. C'est pourquoi l'architecture a malheureusement cessé, depuis un moment, d'être l'art de la construction[1].

Mais quelles seraient donc les règles de l'art d'un architecte ? La réponse à cette question est complexe et pourtant elle nous permettrait de définir l'architecture comme un métier au même titre que celui de l'ingénieur, du géomètre ou du boucher. Elle nous permettrait aussi de définir avec un peu plus de précision ce qui doit être enseigné dans les écoles. Elle nous permettrait enfin de nous présenter au public, non comme des artistes sans règles, mais comme des professionnels disposant d'un savoir spécifique.

Des éléments de réponse peuvent se trouver dans cette phrase de l'architecte Gilles Perraudin : *« En suivant nous-mêmes des règles très strictes qui nous laissent*

seulement le choix entre des pierres debout ou couchées, nous abordons la question de la forme d'une manière bien particulière. Ce qui est important, c'est le rythme, les proportions, la lumière, la matière, l'ordonnancement… La forme architecturale n'est que l'incarnation d'un esprit dans la matière, elle ne peut être une fin en soi. »

Ou encore dans celle-ci de Peter Zumthor : *« Personnellement, je continue à chercher dans les choses rudimentaires qui font l'architecture : les matériaux, la construction, les éléments porteurs et portés, le ciel et la terre ; je continue à chercher la confiance en des espaces qui peuvent être de vrais espaces. »*

L'architecture est l'art de la tectonique, c'est à dire une sorte d'allégorie de la construction qui consiste à formuler un discours cohérent, du détail jusqu'à la totalité de l'édifice, avec l'aide d'un système constructif précis. Il y a peu de système constructif : la terre, la pierre, le métal, le béton et le bois qui peuvent se décliner ensemble dans un même bâtiment superposant, par exemple, une superstructure légère en bois à un socle en maçonnerie capable de résister aux poussées des terres. Or l'un des traits caractéristiques de notre époque est que nous sommes bien souvent incapables de dire avec précision avec quels matériaux nos bâtiments sont édifiés et pour quelles raisons ces matériaux ont été choisis. Nous avons perdu la clarté de la construction dans des édifices multicouches où le savoir de l'architecte ne sait plus opérer et que le public ne peut plus comprendre.

Choisir un matériau, distinguer ce qui est porté et ce qui est porteur, ordonnancer, rythmer, porter la lumière, ce serait donc cela le savoir de l'architecte. Il faut retrouver la simplicité et l'évidence du fait constructif en exprimant simplement les forces qui servent à vaincre la gravité, du toit jusqu'au sol, en une articulation logique et sensible d'éléments architectoniques (poteau, poutre, mur…) permettant la descente des charges. Pour cela, les outils de l'architecte sont la géométrie et les proportions. Et si un bâtiment parvient parfois au statut d'œuvre d'art, c'est grâce à la magie des ombres et des nombres. La modénature est bien la pierre de touche de l'architecte comme le disait Le Corbusier et je suis d'accord avec Oswald Mathias Ungers pour qui *« l'essence de l'art et de l'architecture est le nombre, la mesure, la proportion. C'est seulement à travers eux que le sublime trouve à s'exprimer. »*

Mais alors, pourquoi ce titre : Intervenir dans l'existant – Le retour du maître de l'œuvre ? Eh bien parce que je pense que la transformation du déjà-là qui est aujourd'hui notre

[2] « *En France on construit un dessin, en Suisse, on dessine une construction.* Henri Bresler ».
[3] Voir Christian Norberg-Schulz, *Génius Loci*.

tâche principale, que ce soit une ville ou un bâtiment, est l'occasion de recouvrer le statut du maître de l'œuvre que nous avons perdu. Cela nous contraint très souvent à dessiner une architecture qui soit une construction[2].

Intervenir dans une ville qui dispose d'un patrimoine particulier, cela nous oblige en effet à nous en inspirer pour nous inscrire dans sa continuité. Non pas sous la forme d'un pastiche mais en réfléchissant à sa matérialité. Ce travail ne doit pas être celui d'un décorateur qui ne reprendrait que l'idée de la matière, mais celui d'un constructeur qui va chercher à concrétiser le site[3] avec un principe constructif et une mise en œuvre appartenant à son époque.
Intervenir dans un bâtiment, cela nécessite la même approche que dans une ville. D'abord le comprendre et l'analyser, puis trouver les conditions logiques de sa transformation en s'inscrivant dans sa continuité tectonique ; ce qui n'empêche nullement d'avoir recours à un autre matériau.
Je crois fortement que seul l'architecte est capable de ce travail délicat s'il veut bien redevenir un intellectuel qui dessine avec raison. Sa capacité première, qui est d'imaginer des espaces et de les construire, est absolument nécessaire lorsque l'on veut intervenir dans l'existant. Nous sommes enfin sortis des années où seule la posture de l'architecte-artiste produisant des objets exceptionnels et indifférents à leur contexte a été reconnue et promue.

Pour mener ce travail de transformation, nous avons maintenant besoin d'architectes avec un métier solide qui soient au service de la ville. Nous avons maintenant besoin de maîtres de l'œuvre qui se réapproprient autant que possible les techniques abandonnées à d'autres spécialistes (l'économie, la structure, la gestion du climat, l'acoustique…). Nous avons aussi besoin d'architectes qui soient des entrepreneurs comme le souhaitait Fernand Pouillon.

Dans notre agence d'architecture, nous essayons modestement de mettre en pratique cette leçon que nous a léguée Fernand Pouillon. Face à un site, avant même de dessiner, nous essayons de choisir un principe constructif en accord avec le contexte et le tissu économique des entreprises locales. Nous construisons des bâtiments avec le minimum de matériaux, si possible naturels et disponibles à proximité, et nous les laissons bruts comptant sur le temps pour leur apporter la patine qui ajoutera à leur valeur. Nous avons participé à la création d'une petite entreprise de menuiserie et nous nous engageons maintenant dans de petites opérations d'autopromotion et d'autoconstruction.

Photographies : © Luc Boegly – 2014

In situ

01
ÎLOT TOUR DE GROSSE

: analyse

: programme

: projet

Îlot tour de Grosse

UN LIEU DE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNEL

Aurélie Husson
Tiffanie Boshart – Aurore de Wilde
Emmy Morales – Romane Pelletier

L'îlot de la tour de Grosse est un tissu urbain complexe du fait de son histoire. Nous avons été interpellées par sa densité et sa grande superficie. Après une analyse de différents îlots de la ville de Gray, nous nous sommes rendu compte que celui de notre étude est de même densité que les îlots à proximité, en raison de leur inscription dans l'ancienne ville. L'îlot s'est développé en deux étapes, la première a été contrainte par les deux enceintes et le canal du Dregeon, actuellement canalisé en sous-sol. La deuxième s'est étendue à la chute des fortifications. L'îlot étant à proximité de la Saône, il a accueilli au nord un quai qui l'a recomposé d'une nouvelle manière. Le dernier changement majeur de l'îlot est l'apparition en 1960 du Monoprix en son cœur puis sa destruction en 2021. Cette modification a engendré un grand espace vide avec des pignons aveugles. Malgré sa forte densité, cet îlot offre des typologies d'accès très variées avec venelles et porches. L'îlot est en grande majorité composé de bâti en R+2 avec des commerces en rez-de-chaussée. Certains de ces bâtiments sont vacants et parfois visuellement dégradés. Enfin, l'îlot a un lien historique avec la Saône, ancien axe commercial, avec des commerces sur le côté nord.

Nous avons compris que l'îlot est marqué par deux « zones ». L'une est caractérisée par un parcellaire de ville ancienne dense, étroit et privatif, tandis que l'autre est à une échelle publique, avec notamment la maison de la musique et des arts. Nous avons déduit plusieurs enjeux formulés sous forme de questions. À la suite de la démolition du Monoprix, faut-il recomposer un îlot complet ou faut-il le séparer en deux îlots distincts ? Comment travailler les murs pignons ? L'îlot pourrait-il être reconnecté à la Saône ? Comment redonner une dignité aux logements existants dans cet îlot ?

Nous avons conservé de nombreux accès à l'îlot comme ses venelles, caractéristiques du passé de la ville de Gray. Nous avons créé deux nouveaux accès publics. Le premier est créé avec un porche sous le bâtiment de logements qui vient cadrer une vue sur le cœur d'îlot. Le second est créé depuis la rue Tiers grâce à la réhabilitation d'un immeuble vacant. Pour les autres accès, nous avons réfléchi à les requalifier afin de les rendre plus facilement accessibles. L'îlot devient alors plus perméable de toutes parts, donnant un statut de place publique au cœur.
Un autre objectif de notre projet est de recomposer un îlot fermé. Nous avons imaginé de le restructurer au niveau de la rue Gambetta par un bâtiment neuf accueillant des logements seniors. Cette typologie de logements n'est pas développée dans le centre-ville de Gray. Dans le cœur d'îlot, les logements s'ouvrent sur des jardins privés avec des jardins partagés derrière. Une halle est implantée avec un léger décaissé de terrain aménagé en gradins. La maison des arts et de la musique peut ainsi proposer des représentations et les habitants sont encouragés à s'approprier l'espace. Au sud de cette maison, l'ancien bâtiment de l'hôtel de Lyon est réhabilité pour accueillir la maison des jeunes.
Pour la partie sud de l'îlot, le projet opère une forme de soustraction positive (référence à Simon Teyssou) : déconstruire des bâtiments vacants afin de recréer de vrais cœurs d'îlot végétalisés. Ceux-ci sont séparés de l'espace public par la réouverture du canal du Dregeon. Il est franchissable grâce à la création de traversées. Ce projet propose donc un îlot marqué par son cœur en partie public et privé et une mixité générationnelle grâce aux logements seniors, la maison des jeunes, les commerces et la maison des arts et de la musique, avec l'ambition d'un véritable lieu de rencontre au niveau du centre-ville.

(1) SCHÉMA COMPARAISON ÎLOTS
QU'EST-CE QU'UN ÎLOT À GRAY ?

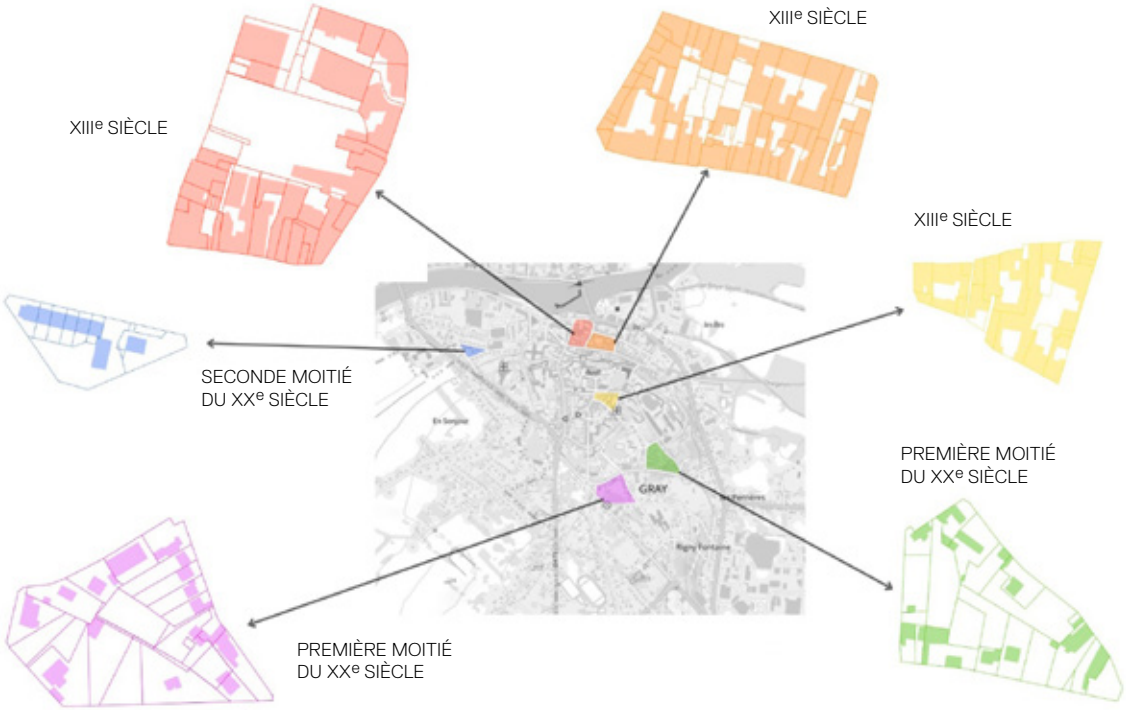

(2) ÉTAT EXISTANT DE L'ÎLOT ET
LIENS AVEC LA SAÔNE

LA SAÔNE
LE DREGEON
ESPACE PUBLIC ROUTIER
ESPACE PUBLIC PIÉTON
PARC
LIENS ACTIVITÉS-FLEUVES

N

(3) ENJEUX DE RECOMPOSITION DE L'ÎLOT

A) SÉPARER
B) RECONNECTER

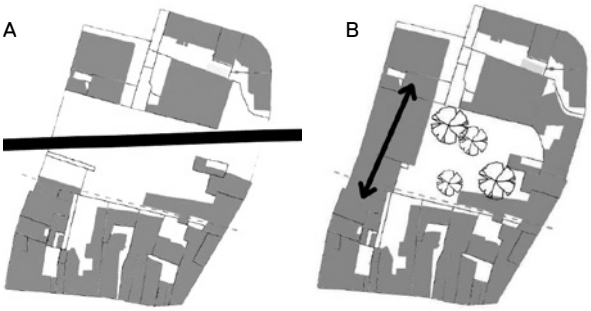

(4) PROJET DE HALLE POUR RECONNECTER LES ESPACES DU CŒUR D'ÎLOT - PERSPECTIVE DE LA HALLE

(5) VUE AÉRIENNE DU PROJET

(6) SCHÉMA PROGRAMMATIQUE

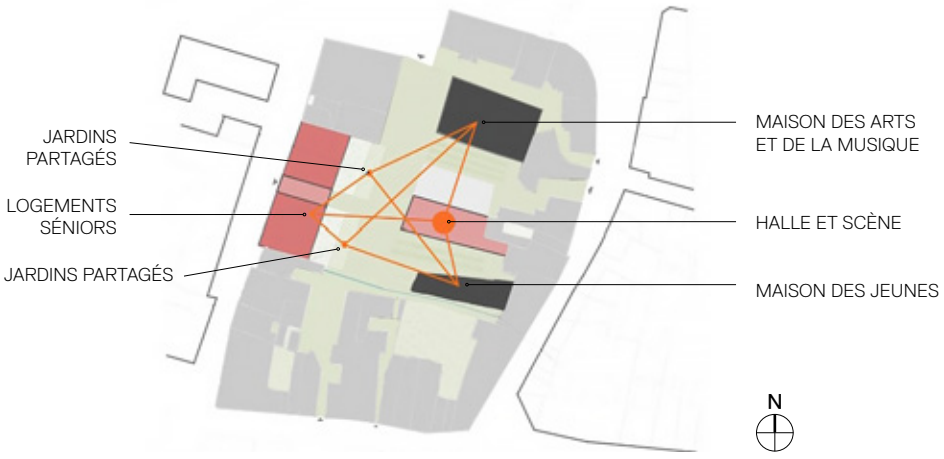

(7) RECRÉER UN FRONT DE RUE,
LA FAÇADE DES LOGEMENTS SÉNIORS

(8) PHOTO DES MAQUETTES DE DIFFÉRENTS SCENARII

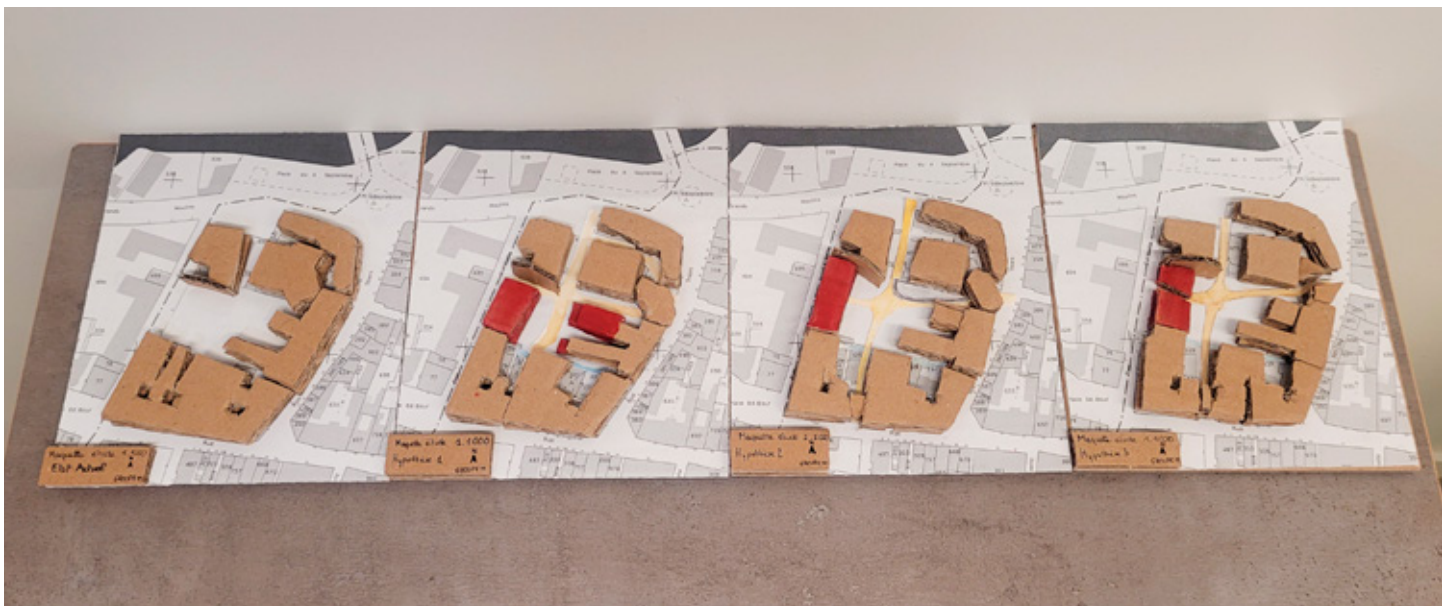

Îlot tour de Grosse

LA MAISON DE LA CULTURE

Antoine Brochard
Bige Budun – Mary-Ann Easton
Paula Palaj – Zoé Niedercorn

L'îlot tour de Grosse se situe dans la partie basse de la ville de Gray et est ceinturé par la ville haute et la Saône. L'îlot a subi de nombreux remaniements au fil des siècles comme la reconstruction de son front nord dans les années 50 à la suite des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, le busage de la rivière Dregeon qui le traverse ou encore plus récemment la destruction du supermarché Monoprix. Depuis le XIX^{e} siècle, l'îlot a toujours été travaillé en profondeur, d'un seul tenant, et est resté densément bâti. Cependant, en 2021 la démolition du Monoprix et d'une partie de l'hôtel de Paris a laissé place à un grand vide en cœur d'îlot. Faut-il remplir ce vide ou bien le conserver ? L'îlot est entouré par des routes importantes qui lui permettent de bénéficier d'une position géographique stratégique, mais également des rues secondaires et ruelles qui traversent son coeur. Alors que certaines sont accessibles au public, d'autres ont été privatisées à la suite de l'urbanisation du quartier. Nous pouvons observer quelques parcs à proximité de l'îlot, comme le parc de l'île Sauzay et le parc du château, mais la majorité des espaces végétalisés sont des cœurs d'îlots plantés privés. Sur notre site, nous ne trouvons pas beaucoup de végétation, pourrions-nous conserver ce vide afin d'en tirer parti avec un espace vert plutôt que de bâtir à nouveau ?

Nous avons divisé nos enjeux en trois catégories : des enjeux de patrimoine, de mobilité et de programme. Sur notre site, nous sommes confrontés à l'emprise de l'école de musique avec laquelle nous devons travailler. Ainsi, nous nous sommes posé la question d'aménager ou non un espace public en face de l'école. La présence de sa grande baie vitrée nous incite à ne pas cacher la façade. L'îlot est bordé par des bâtiments de différentes époques, datant du XVIII^{e} au XX^{e} siècles. Malgré l'état de la majorité des bâtiments, nous souhaitons en conserver autant que possible pour conserver l'attache patrimoniale. Les récentes démolitions ont exposé le cœur d'îlot et ses façades arrière qui n'étaient pas censées être vues et c'est une difficulté que nous devons prendre en compte. Le patrimoine ne se limite pas qu'aux bâtis et inclut aussi la végétation. Ainsi, nous avons voulu créer des espaces verts au sein de notre îlot sous forme de parc privé, rues plantées. Notre volonté de proposer une place publique végétale ou minérale correspond à offrir à la population un espace pour se rassembler et se rencontrer. Enfin l'enjeu de la mobilité est caractérisé par la création d'accès publics, marqués par des arches. Ces entrées permettent l'accès au centre de l'îlot depuis les quatre directions grâce à des voies de mobilité piétonne, créant ainsi une traversée nord-sud et est-ouest.

Pour développer ces idées, nous avons décidé de construire un bâtiment tampon au centre de l'îlot qui sert de séparation entre espace public et privé. Malgré notre souhait de limiter les démolitions, nous devons démolir un bâtiment afin de laisser place à notre projet. Notre bâtiment est en L et comprend à la fois la réhabilitation d'un bâti existant situé sur la rue Gambetta ainsi qu'une construction neuve en cœur d'îlot. Il s'élève en R+2, avec au rez-de-chaussée des commerces et une maison de la culture et dispose de logements dans les étages supérieurs. La maison de la culture est en lien avec l'école de musique qui se situe en face, et contribue à la création d'un quartier dédié à la culture. Nous avons également décidé d'aménager un autre bâtiment existant en créant un magasin de musique pour les élèves de l'école. La distinction de l'espace public et privé se matérialise dans le traitement des espaces végétalisés. Côté privé, nous ouvrons à nouveau le Dregeon en le traitant comme le canal du musée Unterlinden à Colmar et en plantant un alignement d'arbres le marquant. Les accès vers cette partie de l'îlot sont plus discrets et soulignés par des passages perméables comme on en retrouve dans des villes telles que Anvers. Côté public, nous présentons une place ponctuée par des espaces verts et dont les accès sont larges et imposants. La végétation et la qualité paysagère de l'îlot sont les attributs de la mobilité piétonne proposée aux habitants.

(1) CROQUIS DE RÉFLEXION SUR LES ACCÈS
DE LA PARTIE SUD DE L'ÎLOT

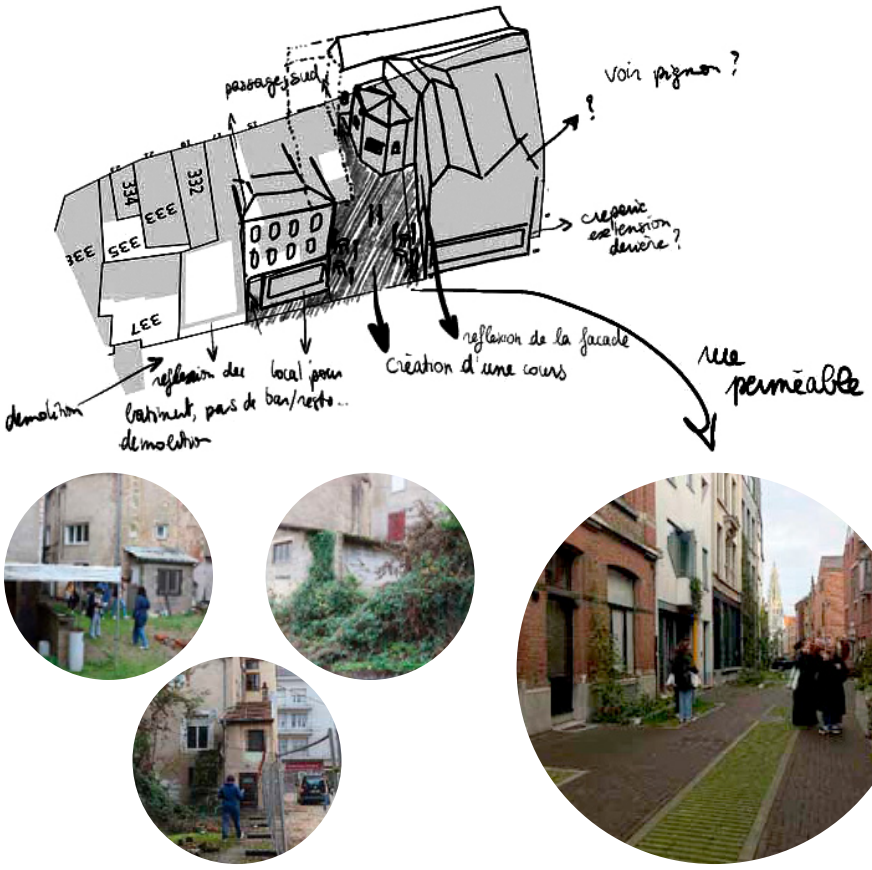

(2) CROQUIS D'AMBIANCE DE L'ÎLOT EXISTANT
APRÈS LES DESTRUCTIONS

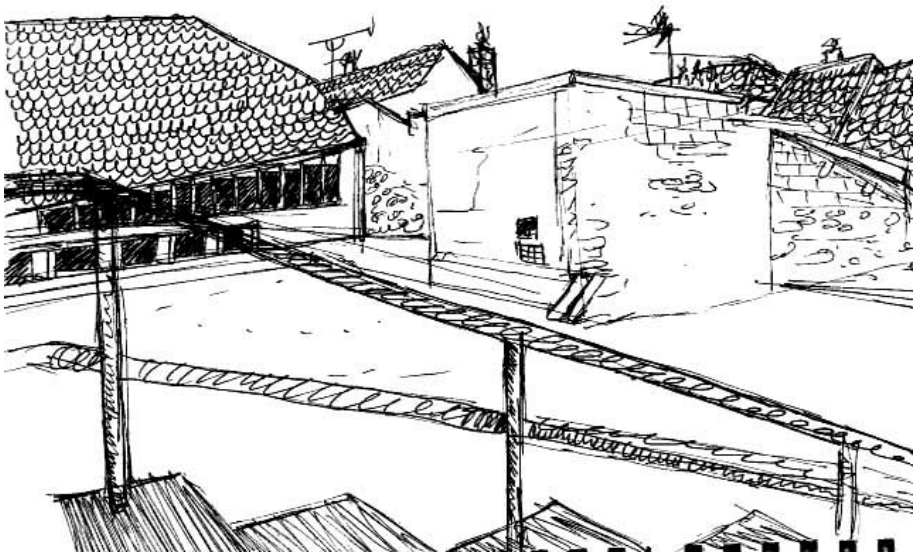

(3) AXONOMÉTRIE DU PROJET DE BÂTIMENT ET SES CONNEXIONS
(4) PROJET DE CRÉATION D'UN BÂTIMENT TAMPON
(5) PLAN DE MASSE
(6) VUE AÉRIENNE DU PROJET
(7) PHOTO DE MAQUETTE

(3)

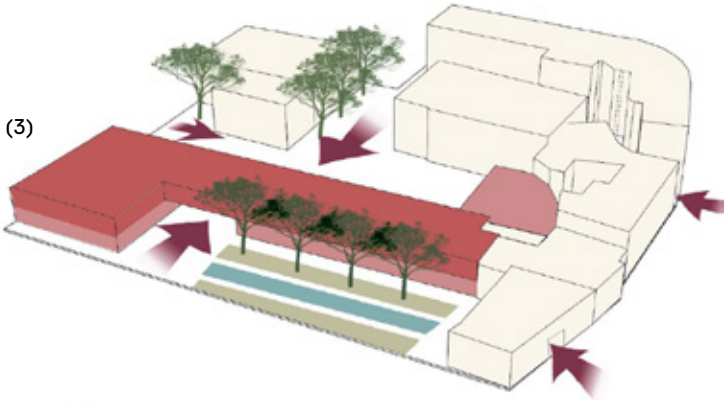

PLAN D'AMÉNAGEMENT R+1

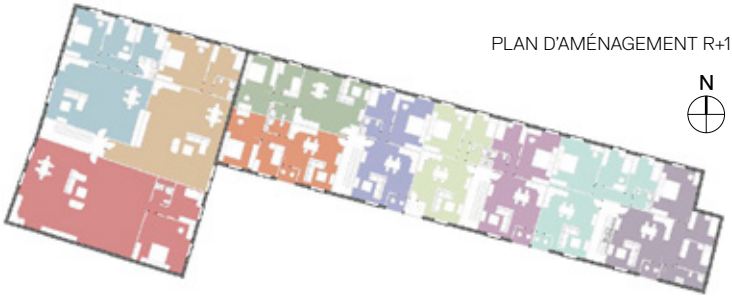

(4)

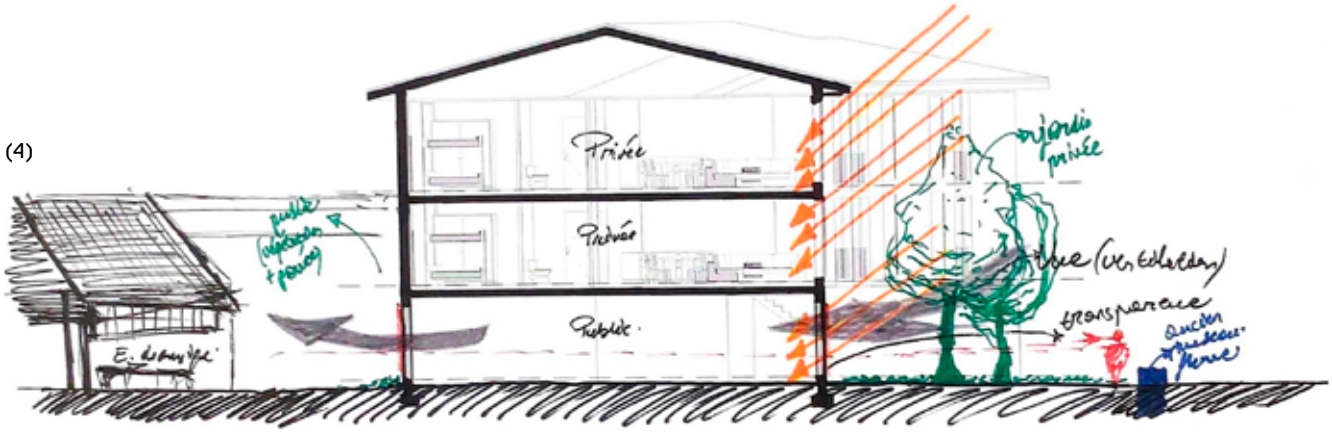

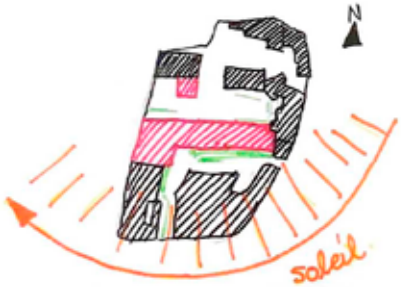

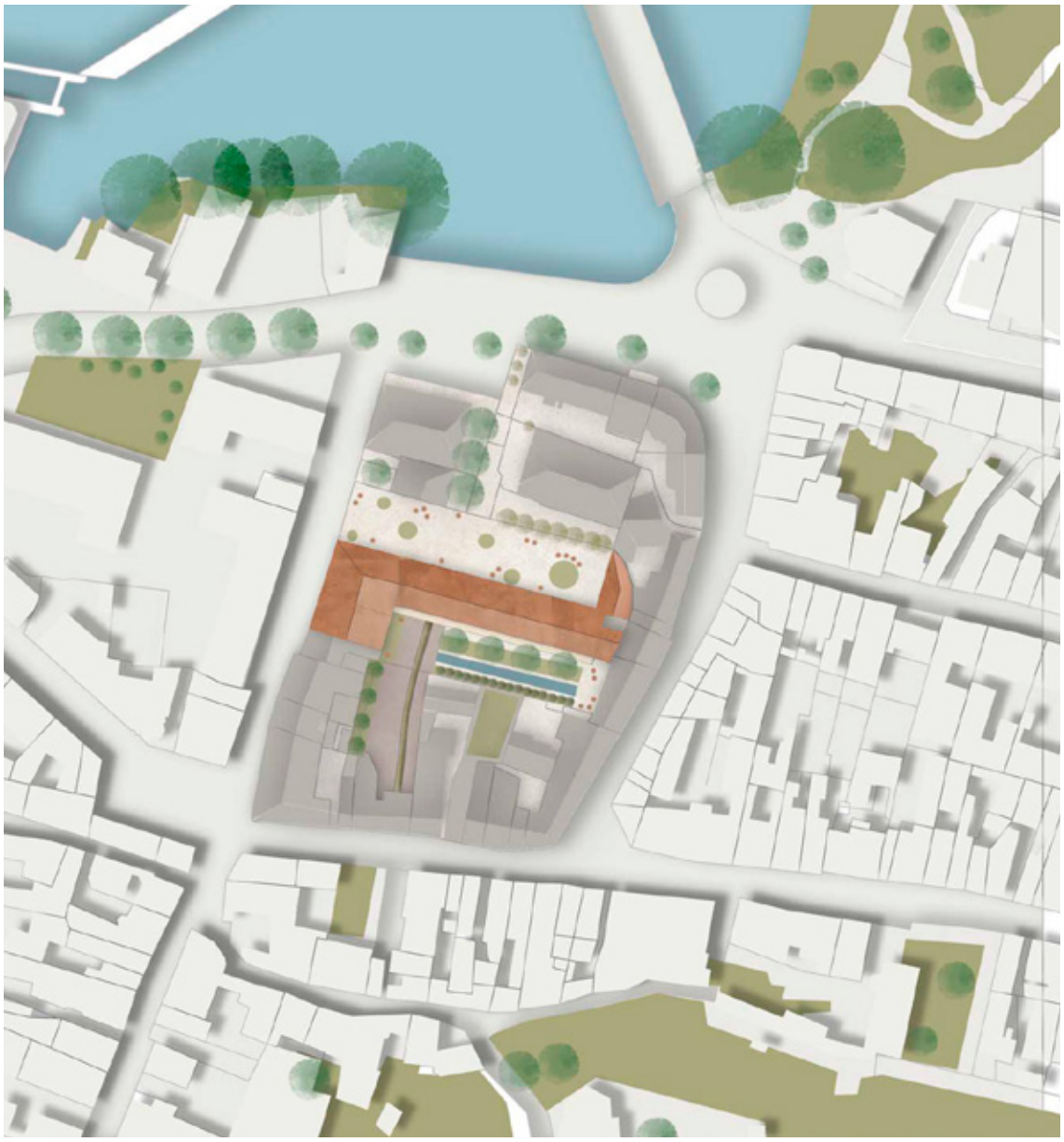

(5)

(6)

(7)

Îlot tour de Grosse

RECOUDRE L'ESPACE PUBLIC

Après l'analyse de l'état actuel de l'îlot, nous avons identifié plusieurs points d'action : l'école de musique positionnée au centre de l'îlot, la destruction du Monoprix qui laisse apparaître un espace public complètement informe, des murs aveugles et des façades non travaillées qui s'apparentent à des cicatrices de l'îlot à la suite de travaux de démolition. L'analyse historique nous sensibilise aux transformations de l'îlot au fil des siècles, expliquant sa forme relativement chaotique, avec notamment une continuité inexistante au nord-est occupé par un bâti des années 70.

Nous avons déterminé les enjeux suivants : aérer le centre d'îlot ; créer une grande place publique ; créer des locaux / commerces / associations en rez-de-chaussée sous des arcades ; créer des logements de haute qualité en R+1 ; accueillir les archives municipales et départementales comme éléments fédérateurs de la place et enfin aménager les espaces perdus.

Afin de guérir ses cicatrices et de redonner forme à cet îlot à présent ouvert, nous implantons une place publique en son centre qui s'ouvre sur la rue Gambetta. Elle crée une nouvelle perspective avec comme élément central les futures archives et offre une grande place piétonne en plein centre-ville, manquante aujourd'hui. L'espace peut être le théâtre d'expositions ou d'événements. Pour envisager cet aménagement, nous nous sommes inspirés du concept de soustraction positive de Simon Teyssou. Dans ce sens, nous avons pris la décision de soustraire quelques bâtiments au sud et à l'est. Ces escamotages permettent à la fois de construire la place et les bâtiments qui la composent mais aussi d'offrir une meilleure qualité au bâti existant en vue d'une réhabilitation générale, avec de meilleurs points de vue, des entrées de lumière plus qualitatives et des circulations plus agréables (avec la venelle réappropriée en espace public). L'objectif est d'aérer ce cœur d'îlot complètement étouffé qui souffre d'un taux de vacance important en raison de son manque de qualités, entraînant une désertion du centre-ville.

Notre second objectif consiste à structurer l'espace. La destruction du Monoprix a laissé à découvert des espaces et des constructions jusqu'alors dissimulés en cœur d'îlot. Nous redonnons une forme à cet espace, en l'occurrence une forme de portique qui vient recoudre les cicatrices laissées par cette démolition. Dans cette volonté de structurer, nous avons imaginé une grande structure uniforme qui suit une trame rigoureuse, avec une mono-matérialité : le bois. L'entrée de la place est marquée par la présence de deux bâtiments à arcades parallèles qui se transforment en pergola pour fermer le portique dans une continuité, en offrant une certaine porosité à l'îlot et en conservant les accès à l'école de musique.

Le dernier grand enjeu de notre projet est la répartition des espaces. En plus de la place, nous avons dessiné trois espaces végétalisés privés communs qui se trouvent sur d'anciens bâtiments rasés et qui contribuent à l'aération du cœur d'îlot. Un square public referme la forme de l'îlot dans sa partie nord-est.

Sur la place, l'espace central est public. Le rez-de-chaussée sous les arcades est destiné à des locaux commerciaux, associatifs ou des bureaux. L'étage est conçu pour accueillir des logements hauts de gamme. Enfin un bâtiment public est implanté au centre de la place soulignant son appartenance au domaine public.

Hélène Corset Maillard
Lucile Labard – Emile Bouguerne
Issam Ouasti – Guillaume Thirouin

(1) ÉTAT ACTUEL DE L'ÎLOT

(2) ÉVOLUTION DE L'ÎLOT

XV^{e} SIÈCLE | DÉBUT DU XIX^{e} SIÈCLE | XVII^{e} SIÈCLE | FIN XIX^{e} SIÈCLE | ÎLOT ACTUEL

(3) UN ÎLOT ÉVENTRÉ QUI RÉVÈLE CE QUI NE DEVAIT PAS L'ÊTRE

BÂTIMENT NON VACANT
BÂTIMENT VACANT
PASSAGE AU CŒUR D'ÎLOT
POTENTIEL PASSAGE AU CŒUR DE L'ÎLOT
MURS PIGNONS

N

(4) PLAN DE MASSE PROJET /
RECOUDRE L'ESPACE PUBLIC

ESPACE VERT PRIVÉ
ESPACE VERT PUBLIC
ROCHE CALCAIRE CONCASSÉE
DALLAGE EN PIERRE
TERRASSE

N

(5) PERSPECTIVES DES ESPACES PUBLICS
ET LIAISONS ENTRE LES ESPACES PUBLICS

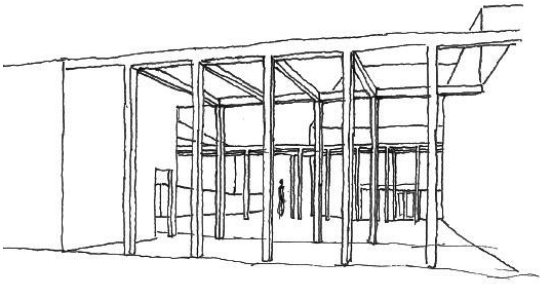

(6) COUPE LONGITUDINALE DU PROJET
DE STRUCTURE À PORTIQUES
(7) MAQUETTE CONCEPTUELLE
(8) AXONOMÉTRIE DU PROJET / TROUVER
UNE PLACE DANS L'ÎLOT

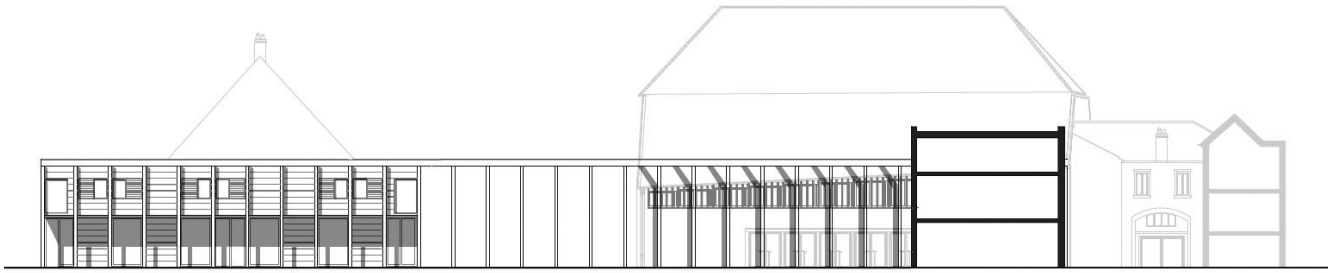

(6)

(7)

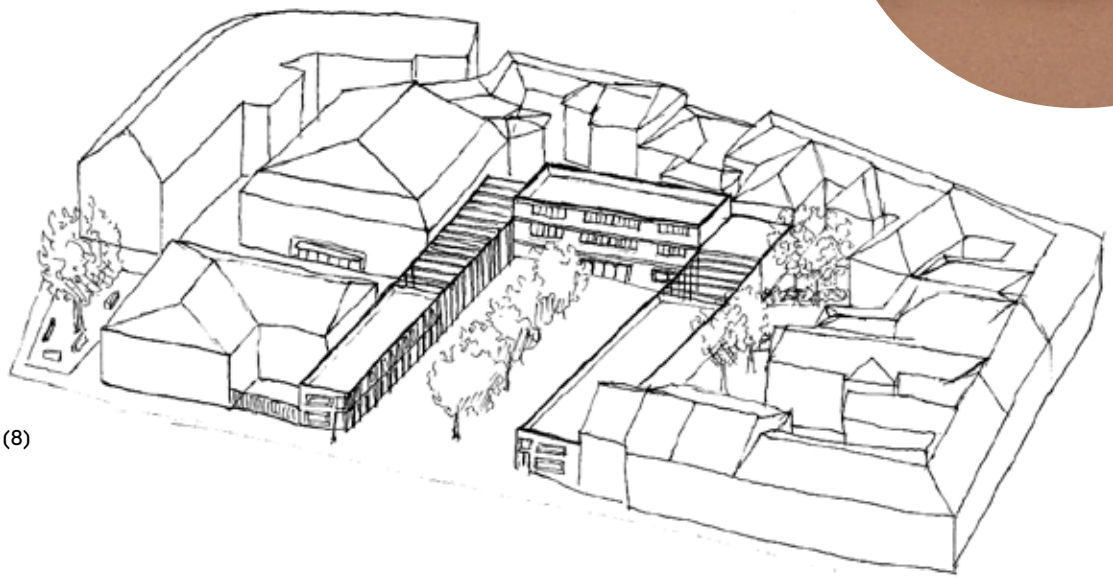

(8)

Îlot tour de Grosse

LA COMPLEXITÉ D'UN ÎLOT

Jean-Pascal Lemeunier
Lucas Aubey – Emeric Gadal
Camille Moquet – Alexandra Natali

L'îlot tour de Grosse est une zone en plein cœur de l'espace commercial de la vieille ville. Historiquement cet espace a été construit en plusieurs temps. Les premières traces datent du XV^{e} siècle avec une construction le long des remparts. Au XVI^{e} siècle, les remparts sont repoussés, l'îlot s'étend jusqu'au canal. Au XIX^{e} siècle, il atteint les rives de la Saône. A la fin du XIX^{e}, l'aménagement des rives en port réduit l'emprise de l'îlot. Depuis 2021, cet espace est amputé d'une grande parcelle qui correspond à l'ancien Monoprix. Elle est située au centre de l'îlot et crée un véritable trou béant en plein cœur. On retrouve de nombreux logements et commerces vacants, des ruines et du bâti neuf - celui de la nouvelle école de musique. Nous avons d'ailleurs perçu l'école de musique comme un élément incontournable de notre projet puisqu'elle est une première étape dans la restructuration de cet îlot.

Notre projet porte sur la définition de l'îlot par une approche historique. Comme nous l'avons dit précédemment, la construction de l'îlot a connu plusieurs phases. Nous nous appuyons sur celles où il a été traversé par le Dregeon. Il s'est retrouvé alors coupé en deux par ce cours d'eau. Nous voulons recréer cette séparation par le biais du canal et de la répartition des usages. Au sud se trouve l'espace privé avec les logements et au nord l'espace public collectif. Durant l'analyse, nous nous sommes rendu compte que l'îlot est complétement introverti avec les commerces en rez-de-chaussée pour seule relation avec l'espace public.

Nous réalisons le projet en plusieurs étapes. Tout d'abord, nous souhaitons la déconstruction d'une parcelle afin d'ouvrir une vue traversante est-ouest dans l'îlot. Puis, nous imaginons l'aménagement d'un potager et d'une coursive sur la zone privée. Ensuite, nous procédons à une rénovation des espaces de logements et commerces vacants situés le long de la rue Thiers et enfin, à la transformation des anciens logements en espaces voués à des bureaux pour associations, ateliers d'artisans, etc. L'objectif de la rénovation est de conserver les éléments de patrimoine tels que les façades ou les escaliers. Il nous semble intéressant de créer une extension sur le bâti existant central en face de l'école de musique. Cette extension est également attachée au bâti rénové. Nous souhaitons créer ainsi un espace vivant avec des bars et des places végétalisées. La réhabilitation de la ruine dans la partie de l'îlot privé peut devenir un espace collectif tel qu'un petit terrain de sport où un jardin partagé. La finalité du projet est la construction des archives départementales, un bâtiment clôturant l'entrée la plus large de l'îlot sur la rue Gambetta.

Pour conclure, la complexité nous conduit à articuler espaces privés et publics. Les différentes échelles de bâtis implantés créent une séquence de parcours rythmé qui accompagne les habitants et visiteurs à travers les usages de cet îlot. Ainsi, l'îlot va faire vivre la ville et la ville va faire vivre l'îlot.

(1) CROQUIS DE L'ÎLOT DEPUIS LES QUAIS

(2) UN ÎLOT QUI CHERCHE SA FORME

XV^{e} SIÈCLE | XVI^{e} SIÈCLE | DÉBUT DU XIX^{e} SIÈCLE | FIN DU XIX^{e} SIÈCLE | XX^{e} SIÈCLE

(3) ENJEUX DE PROJET

DIVISION | DÉCONSTRUCTION | RÉNOVATION | AMÉNAGEMENT

(4)

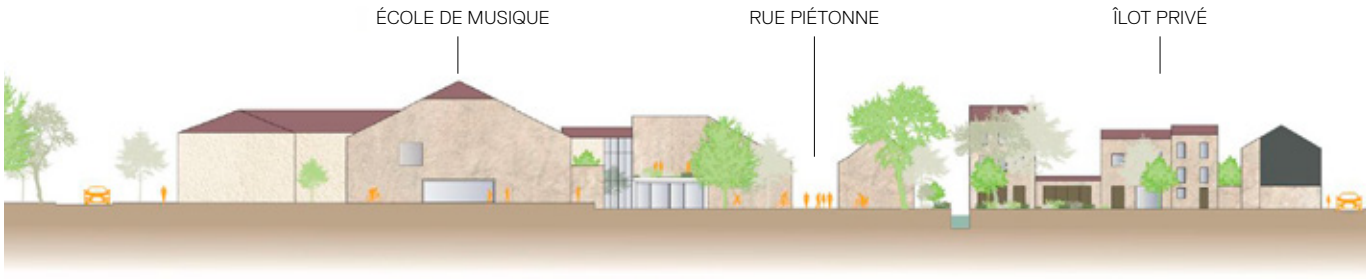

NORD-SUD

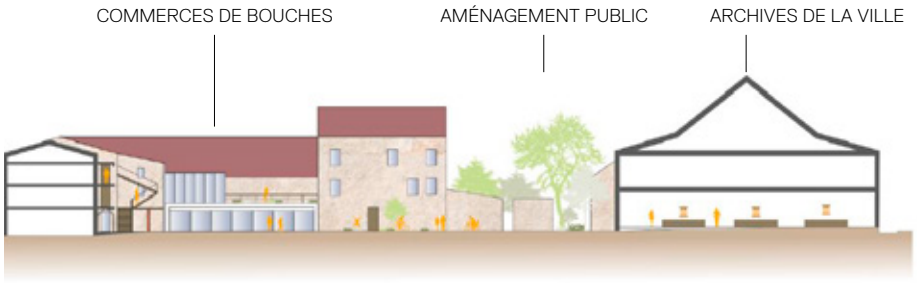

EST-OUEST

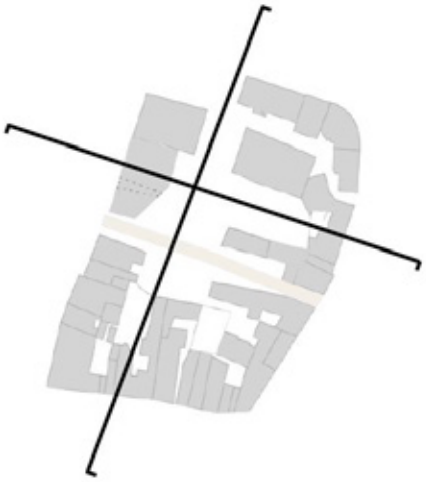

(5)

(4) COUPES PAYSAGÈRES
(5) PERSPECTIVE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
(6) RÉNOVATION DES COMMERCES
(7) VUE DES ARCHIVES
(8) LE CŒUR D'ÎLOT

(6)

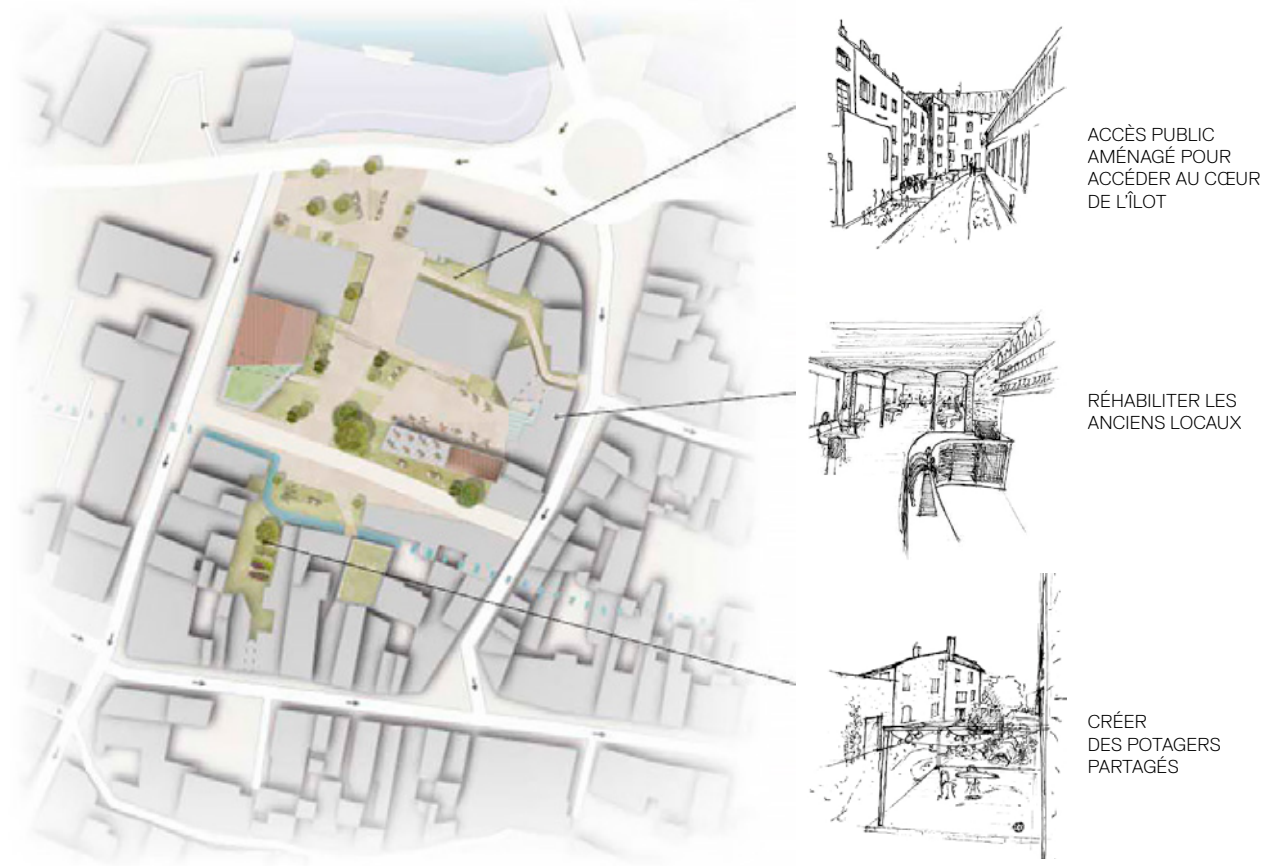
ACCÈS PUBLIC
AMÉNAGÉ POUR
ACCÉDER AU CŒUR
DE L'ÎLOT
RÉHABILITER LES
ANCIENS LOCAUX
CRÉER
DES POTAGERS
PARTAGÉS

(7)

(8)

Îlot tour de Grosse

UN ÎLOT QUI RECRÉE DU LIEN

Matthieu Lardière
Lilli Klein – Enora Poifol – Romane Spoldi
Anthony Sturm – Kaja Jakubowska

L'îlot de la tour de Grosse est un espace de la ville qui connaît aujourd'hui une grande fracture dans son aménagement. Cet espace de la ville construit en partie basse s'est développé dans un premier temps dans les limites des premiers remparts de Gray. Dans la suite de l'expansion de la ville, il s'est petit à petit rapproché de la Saône en raison de sa vocation commerciale. Les siècles passant, la Saône se retrouve éloignée de l'îlot qui tend alors à se refermer. Son passé en fait un lieu à la limite entre deux zones de la ZPPAUP, le centre ancien et les faubourgs. Le bâti très dense de ce morceau de ville a été chahuté par la destruction de près d'un tiers des bâtiments en raison de leur mauvais état. Nous découvrons alors un site habité d'un grand vide dans lequel la ville a fait le choix d'implanter un grand équipement public dont les nouvelles façades visibles en cœur d'îlot sont fermées et massives. La question de la recomposition de ce cœur est alors au centre de notre étude.

Les enjeux du site sont d'y réimplanter des lieux en cohérence avec l'équipement existant et de redonner de la valeur aux bâtiments en présence, pour la plupart vacants. L'îlot est traversé par de nombreux chemins et il est intéressant de remettre en valeur des axes principaux d'accès. La démarche principale de notre projet consiste à diviser l'îlot en deux entités, une privée composée essentiellement de logements et l'autre à dominante publique.

La division de cet espace est opérée avec la construction d'immeubles de logements sur un axe similaire à celui de l'hôtel de Lyon que nous avons choisi de conserver pour accueillir la maison des associations. Les nouveaux bâtiments créent alors une frontière entre les jardins partagés au cœur de ce nouvel îlot et l'espace nouvellement public. Ces jardins retrouvent de l'importance et du lien avec la démolition de ruines et de bâtiments inutilisés. Ils assurent le lien entre les logements et offrent un cadre de vie plus agréable. Du côté de la partie publique de l'îlot, l'actuel bâtiment accueillant des banques et assurances est complété par une extension pour redonner une véritable dimension d'entrée à l'espace resté béant de la rue Gambetta. Ce bâtiment nouvellement agrandi s'inscrit dans un programme d'hôtel et de restaurant. En face, côté cœur d'îlot, un lieu alliant café et librairie trouve place. Les passages d'accès à ce nouvel espace public sont réinvestis et pour certains remis en valeur notamment au travers de la destruction du bâtiment adjacent à l'école de musique. Cela recrée notamment un lien avec la rue Thiers et les nombreux commerces existants. Ainsi l'îlot retrouve une vraie logique de double îlot avec des logements de qualité au sud et des équipements et un espace public agréable au nord, le tout en recréant des espaces extérieurs attractifs. Pour le futur d'un tel site, nous imaginons également la destruction des logements des années 60 au nord pour créer un nouvel espace public lié au site de brasserie qui lui fait face et renouer le lien historique entre l'îlot de la tour de Grosse et la Saône.

(1) ENJEUX ET RÉFLEXIONS PROGRAMMATIQUES

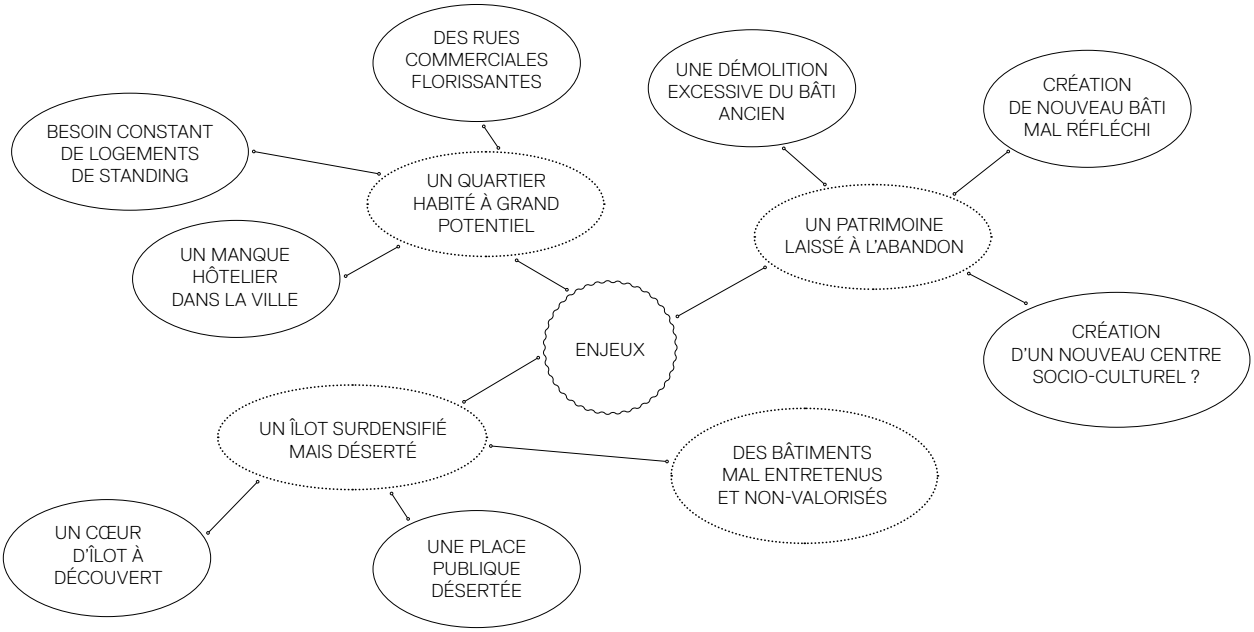

(2) ÉVOLUTIONS PROGRAMMATIQUES DE L'ÎLOT

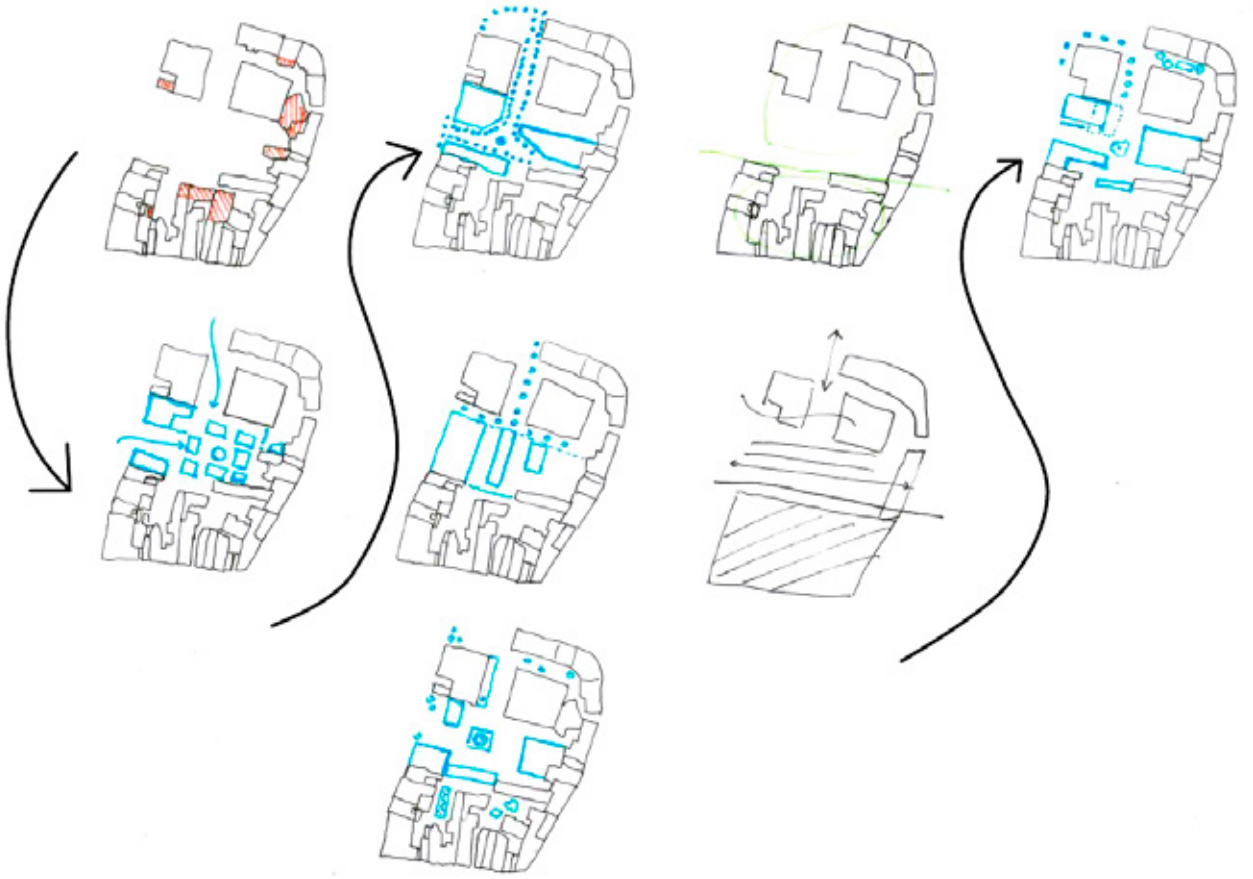

(3)

(4)

(5)

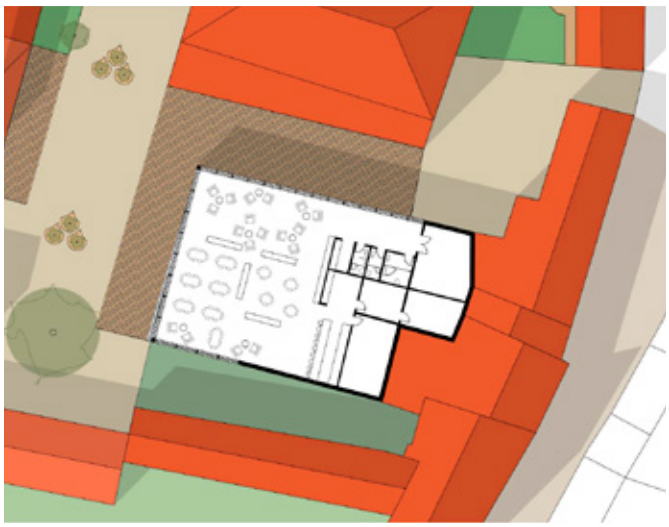

(3) PLAN DE MASSE PROGRAMMATIQUE
(4) PLAN DE RDC DES LOGEMENTS EN LIEN AVEC LA ZONE SUD PRIVÉE
(5) LE CAFÉ LIBRAIRIE DANS LA PARTIE PUBLIQUE DE L'ÎLOT
(6) PERSPECTIVE NOUVELLE PLACE PUBLIQUE

(6)

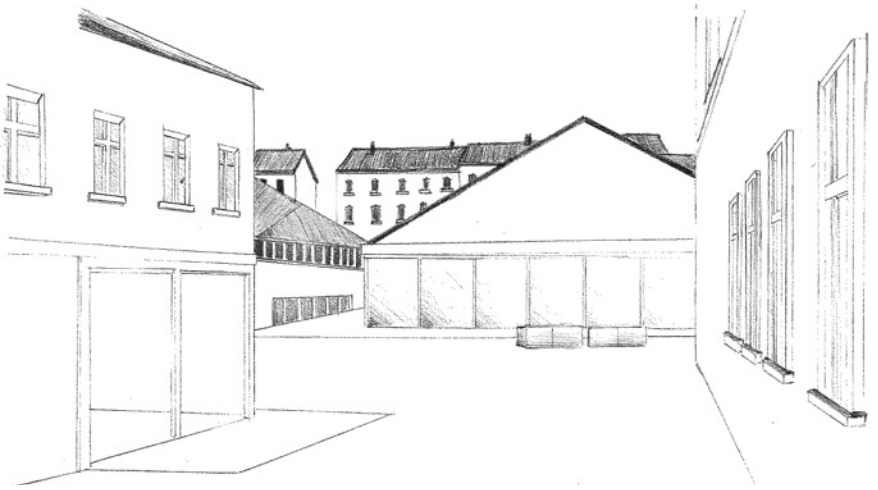

(7) COUPES PAYSAGÈRES
01—EST / OUEST
02—NORD / SUD

01

02

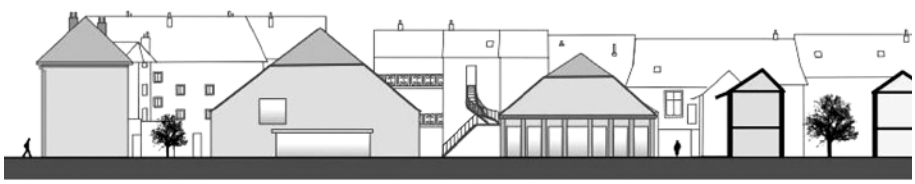

In situ

02 ANCIENNE SYNAGOGUE

: analyse

: programme

: projet

Ancienne synagogue

LA LUDOTHÈQUE DE GRAY

Nous avons fait le constat d'un manque évident d'affectation et d'attractivité de notre site, pourtant à proximité de la place de l'Hôtel-de-Ville, et sur un large carrefour relativement passant. L'enjeu est pour nous de créer une place et dynamiser cet espace par un travail à l'échelle urbaine. La piétonnisation partielle de la rue Victor-Hugo crée un espace de convivialité profitant aux restaurateurs déjà en place, tout en sécurisant la partie de route devant le site et favorisant l'appropriation des lieux par les usagers. À l'échelle de notre parcelle, notre volonté est de prolonger en partie cet espace public en exploitant la distribution actuelle du lieu, par un large porche pour accéder à la cour arrière qui nous apparaît être un lieu semi public. Nous avons décidé la suppression des deux bâtiments en arrière-cour, dont l'étroitesse et l'état sanitaire justifient la déconstruction plutôt que la conservation, afin de retrouver un cœur d'îlot d'habitation végétal dans une optique de soustraction positive. Cet îlot de fraîcheur s'étend afin de perméabiliser progressivement les sols et revaloriser ce qui n'était auparavant que voirie et stationnement assez présent dans le quartier. En lien avec notre volonté de valoriser l'espace public, nous décidons de travailler à l'échelle architecturale sur un édifice public. Si le programme est mixte, la partie ludothèque est en lien avec le pôle éducatif à proximité puisque des établissements scolaires (école maternelle, collège, lycée) sont implantés dans le quartier. Un espace d'exposition qui occupe tout le rez-de-chaussée est en vitrine sur l'espace public et contribue également à la promotion d'une mixité sociale.

Le choix de programme s'adapte également à la volonté de tirer parti du volume généreux propre au bâti d'origine grâce à des jeux de plateaux de niveaux et un détachement de la façade donnant à voir le caractère monumental du bâtiment, reflété en façade par la hauteur de la toiture. Le mur de refend est conservé pour sa matière existante, sa structure et son inertie, également dans une volonté de structuration de l'espace entre espaces vastes, généreux et modulables, et des espaces plus calmes. La qualité de chaque niveau est mise à profit pour créer une salle de jeu lumineuse et un espace multimédia plus confidentiel. Les façades, dans un état sanitaire préoccupant, constituent une opportunité de projet et de réécriture contemporaine des élévations sur rue et sur cour. Toutefois, la volumétrie de la charpente et de la couverture est conservée comme à l'origine. La trame d'origine est retravaillée dans une sobriété qui met en avant la proportion verticale du dessin des façades de l'îlot. Le rapport de proportions de l'ancienne façade est souligné par un travail de matérialité et de relief en façade. Les matériaux choisis sont la pierre calcaire et le bois, en dialogue avec la matérialité du reste des façades de l'îlot. Les élévations conservent les proportions existantes dans leur rapport à la toiture et son volume. Ainsi, la charpente existante est conservée et habillée d'un plafond en bois afin de créer des percées lumineuses appelées flamandes et venant éclairer le dernier niveau de la structure.

Aurélie Husson
Nadia Pilz – Romane Spoldi
Imane Laidi – Daria Bianchi

(1) ENJEU DE REVALORISATION DES ESPACES PUBLICS

- PLACES PUBLIQUES EXISTANTES
- COMMERCES EN RDC
- RÉSEAU VIAIRE LIANT LES ESPACES PUBLICS
- CRÉATION D'UNE PLACE EN LIEN AVEC LA PARCELLE
- FONTAINE

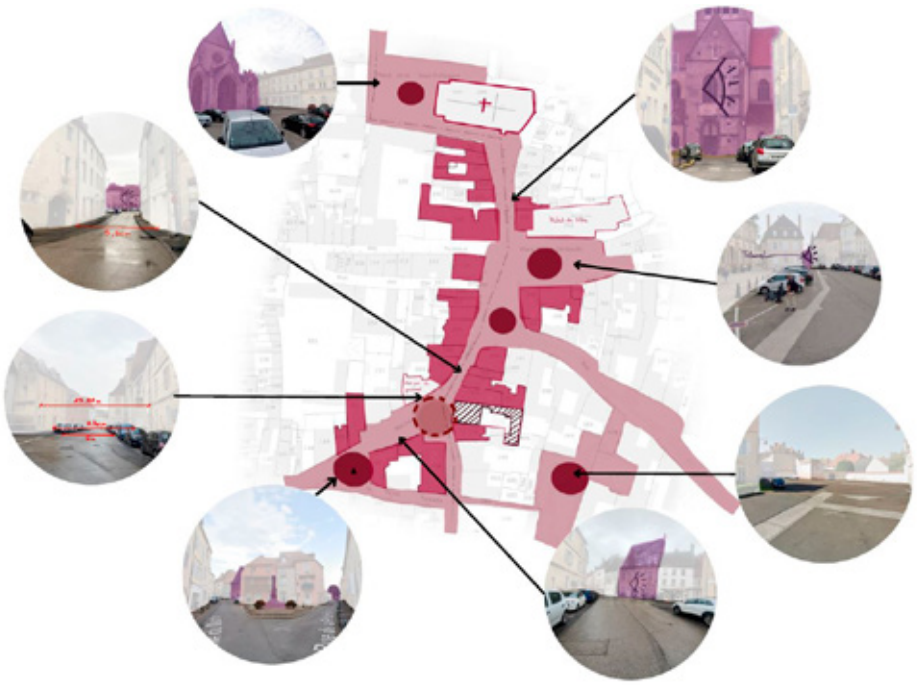

(2) PLAN DE MASSE / REQUALIFICATION DES ESPACES

1 — PERMÉABILISATION DES STATIONNEMENTS
2 — PERMÉABILISATION DES PLACES
3 — TRANSFORMATION PROGRESSIVE VERS UN PARC

N

1

2

3

(3) COUPE DE PRINCIPE COUPE AA'

(4) PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE LUDOTHÈQUE
PERSPECTIVE D'AMBIANCE

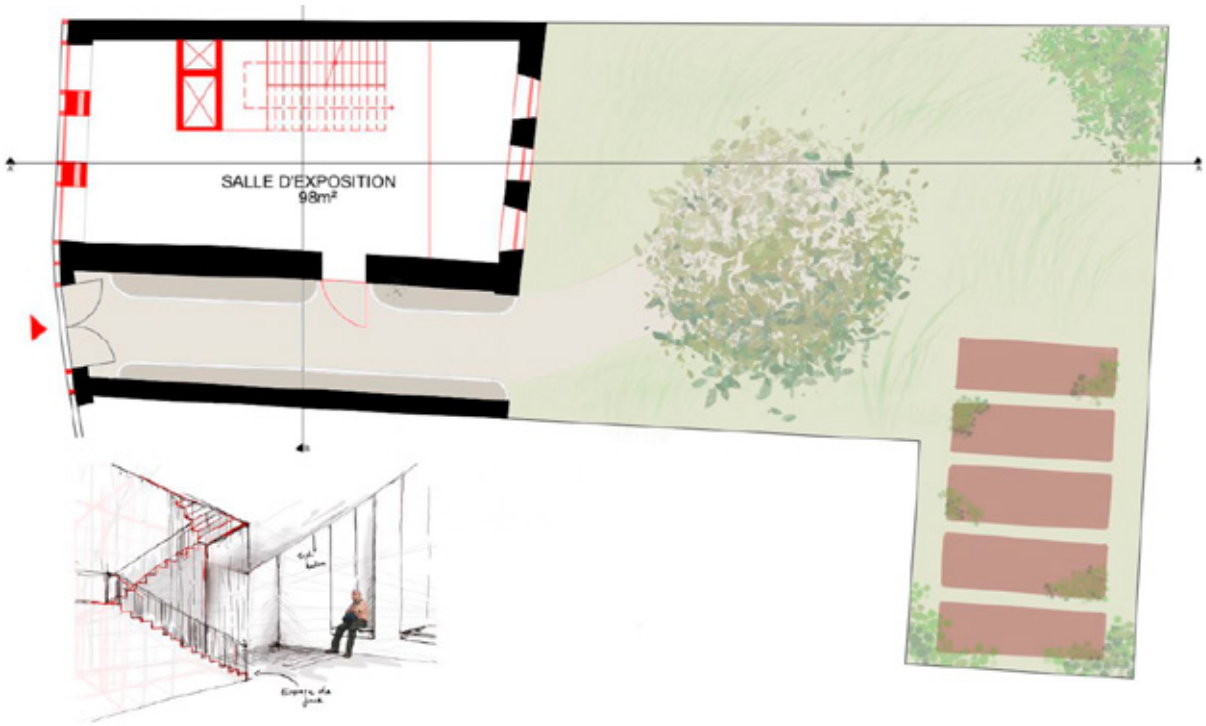

(5) MAQUETTE D'ÉTUDE ET MATÉRIALITÉ

1 — COUVERTURE INEXISTANTE - CHARPENTE MÉTALLIQUE REPRENANT LE VOLUME ORIGINEL
2 — PIERRE DE CORNICHE MENAÇANT DE CHUTER
3 — FISSURES
4 — SUPPRESSION DU DÉCOR
5 — FERMETURES PROVISOIRES SUR LES ANCIENNES VITRINES
6 — PETITES TUILES PLATES

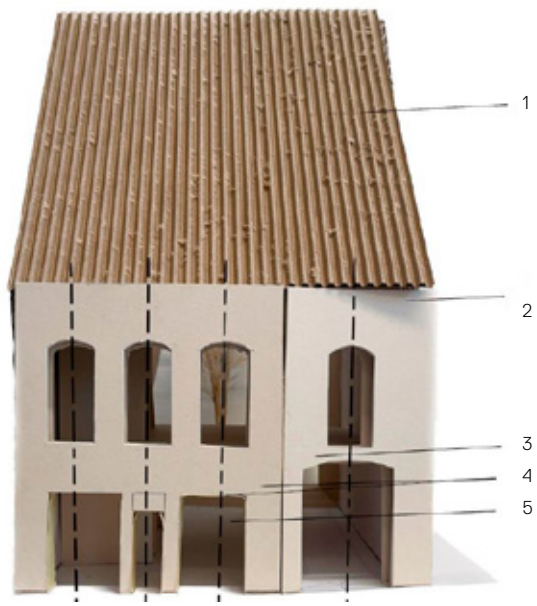

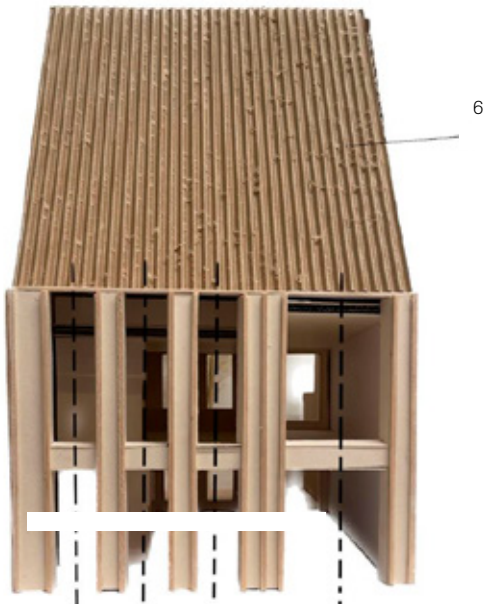

(6) PHOTOMONTAGE DEPUIS LA RUE DU MARCHÉ
VERS LA LUDOTHÈQUE

GRAY : UN PATRIMOINE VECTEUR DE DYNAMISATION D'UNE VILLE

Ancienne synagogue

Antoine Brochard
Alicia Allou – Lilou Gehin
Zoé Lemmer – Alycia Taillemaud

L'ancienne synagogue se situe au cœur de Gray dans la rue du marché qui a été un axe commercial important. Le centre-ville est marqué par une diversité de fonctions. Toutefois, quelques faiblesses sont présentes comme la répartition des programmes culturels dispersés, mais aussi un manque de dynamisme traduit par un taux de vacance des logements relativement élevé. Une autre problématique concerne l'espace accordé à la voiture. Son omniprésence s'explique en partie par la présence de nombreux parkings en centre-ville. Ainsi, plusieurs enjeux ressortent : la nécessité d'insérer la trame verte au cœur de la ville par des allées plantées et un cœur de parcelle en faveur de la biodiversité ; la délocalisation des voitures en périphérie via des parkings relais permettrait une perméabilisation partielle des parkings du centre ; développer des programmes culturels notamment dans la parcelle de notre projet qui occupe une position stratégique. Ce qu'il reste de l'ancienne synagogue témoigne d'une succession d'occupation avec notamment une vocation commerciale qui a perduré dans le temps. Nous constatons aujourd'hui les successions d'époques grâce aux éléments architecturaux du XVIe jusqu'au XXe siècle et il paraît dès lors important de conserver le bâti pour sa valeur mémorielle.

Pour répondre aux différents enjeux énoncés, nous souhaitons exploiter le potentiel de cette parcelle par l'intégration de la biodiversité en cœur de parcelle, participant ainsi à la constitution d'une trame verte, mais également par l'insertion d'un programme socioculturel avec la création d'une ludothèque destinée à la population scolaire majoritairement présente sur le secteur.

Le projet débute par la continuité écologique générée par l'espace public requalifié en tant qu'espace qualitatif paysager dédié aux piétons. Cette approche du projet par l'espace public induit alors une continuité entre l'espace public et la parcelle, permise par la mise en transparence du porche, invitant ainsi les passants à entrer en fond de parcelle. Ce projet propose une variété d'espaces dédiés au divertissement et à la culture organisés autour d'un vide central. À la recherche de lumière zénithale et de hauteur, les différents espaces s'articulent via une mezzanine autour de ce puit de lumière. Ainsi, le corps principal de la parcelle est conservé pour ses qualités volumétriques tandis que la dépendance en fond de parcelle permet d'exploiter l'entièreté de celle-ci et de créer une diversité d'espaces. On retrouve ainsi ceux dédiés à la lecture s'ouvrant sur l'extérieur à travers une passerelle qui propose des vues sur le cœur planté. Le dernier niveau profite de la volumétrie sous toiture et propose un espace plus généreux et convivial consacré aux jeux de société tandis que la dépendance accueille une salle de motricité aux dimensions étendues. De cette manière, le lieu s'adresse à un large public allant des jeunes enfants aux adolescents et même jeunes adultes du quartier pour une revitalisation du centre ancien.

(1) ENJEUX URBAINS ET PAYSAGER

1) INSÉRER LA TRAME VERTE AU CŒUR DE VILLE

ALLÉES PLANTÉES

ACCUEIL DE BIODIVERSITÉ AU SEIN DE LA PARCELLE

2) DÉLOCALISER LA VOITURE DU CENTRE-VILLE

PARKING RELAIS

PERMÉABILISATION DES SOLS

3) DÉVELOPPER LES PROGRAMMES CULTURELS

ACCUEIL D'UN PROGRAMME CULTUREL

4) REDYNAMISER LE CENTRE ANCIEN

ACCUEIL D'UN PROGRAMME DE COMMERCES / CONVIVIALITÉ

N

(2) UN BÂTIMENT QUI PERMET DE RÉPONDRE À DE NOMBREUX ENJEUX

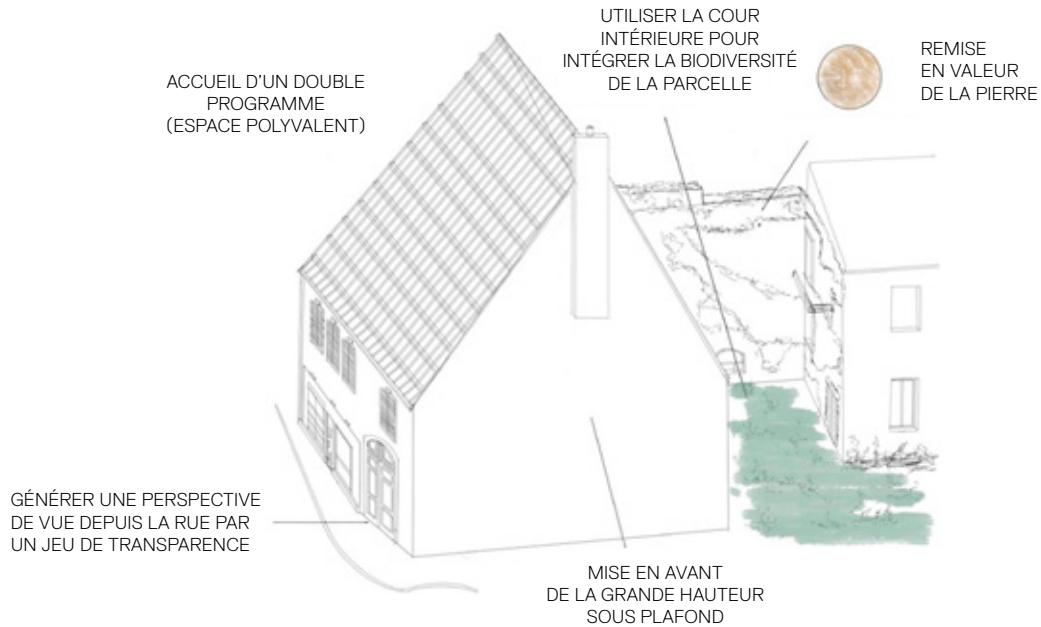

(3) PLAN DE MASSE DU PROJET
(4) COUPE LONGITUDINALE
(5) ESPACE CRÉÉ ARTICULÉ AUTOUR D'UN GRAND VIDE CENTRAL

(3)

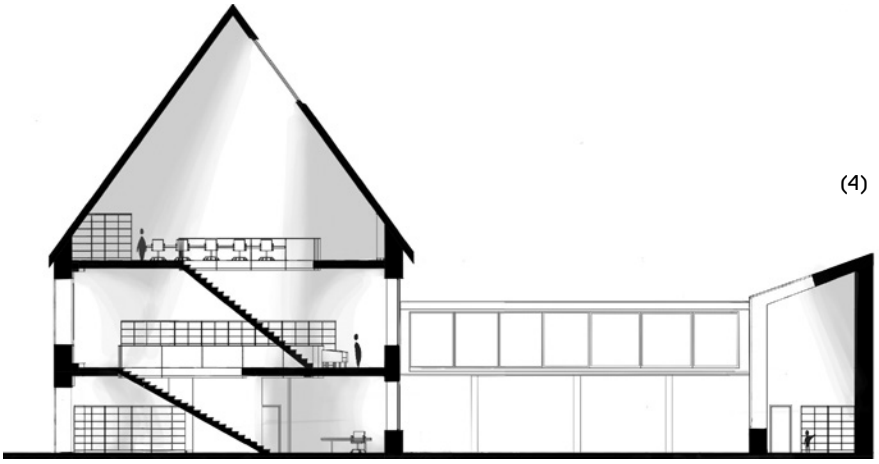

(4)

(5)

(6) DONNER À VOIR LE CŒUR DE LA PARCELLE

Ancienne synagogue

L'ANCIENNE SYNAGOGUE AUX PRÉMICES D'UNE VILLE DÉSIRABLE

Hélène Corset Maillard
Alice Florentin – Maxime Humbert
Théo Leclerc – Thomas Orgel

Le site de l'ancienne synagogue est situé en plein cœur de la ville historique de Gray, plus précisément dans la rue du marché, rue emblématique, lieu d'échanges, de commerces et d'attractivité durant plusieurs siècles. Cependant aujourd'hui, le centre ancien de Gray est en grande perte de vitalité ; de nombreux locaux commerciaux sont vacants tout comme les logements, et ce, malgré la présence d'un grand nombre d'écoles au sein de la ville. Mais l'ancienne synagogue a su traverser les époques et s'adapter aux usages qu'elle a abrités depuis le XVI^{e} siècle. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'à sa construction, la façade du bâtiment était composée d'arcs pouvant servir d'échoppes comme nous avons pu le retrouver sur d'autres façades de la même rue. Au XIX^{e} siècle, à la suite du plan d'alignement mis en place dans la ville, la façade a subi un grand remaniement, avec la création d'une porte cochère. Peu de temps après, la fenêtre centrale du rez-de-chaussée a été remplacée par une porte pour un commerce. Finalement à la fin du XX^{e} siècle, tout le rez-de-chaussée a été repris pour créer de grandes vitrines, avant que l'incendie de 2010 ne dévaste tout le bâtiment. Malgré ce sinistre majeur, l'ancienne synagogue reste un édifice remarquable au sein de la vieille ville, par sa grande toiture et sa situation à l'intersection de plusieurs axes. Mais elle est dans un état d'urgence absolue ; sa stabilité est compromise et compromet celle de tous les bâtiments de l'îlot avec des pans de mur très fragiles, des planchers détruits et une structure générale meurtrie. Il est impératif d'engager des mesures de stabilisation et de mise hors d'eau de l'édifice, par exemple en renforçant la structure ou en étrésillonnant les baies. Sans ces mesures indispensables, la perte de l'ancienne synagogue laissera une cicatrice dans le paysage de Gray.

Notre problématique consiste à rendre à Gray un centre ancien désirable. De ce fait, nous décidons de travailler parallèlement sur deux axes de réflexion, l'un à l'échelle urbaine, dans un souci de réaménagement de l'espace public du centre historique et l'autre à l'échelle de la parcelle, dans l'idée du patrimoine comme ressource pour un habitat attirant et de qualité. Nous savons qu'aujourd'hui, le centre historique est entièrement dédié à la voiture. Nous imaginons la création d'un plateau piétonnier en faveur d'espaces partagés plus agréables, tout en étant très proche des parkings à pied. Ce plateau piétonnier est totalement réaménagé en harmonisant les revêtements de sol, en introduisant la végétation aux croisements d'axes, sur les places ou encore au pied du bâti, pour répondre à des enjeux d'écoulement d'eau ou de respiration des façades anciennes.

Dans le respect des façades anciennes, les deux façades du XIX^{e} siècle sont restituées. Au rez-de-chaussée sont créés des volumes capables et libres d'usage, qui peuvent s'articuler dépendamment ou indépendamment mais toujours en lien avec l'espace public. Les étages sont réservés à un logement désirable, de grande qualité, avec des volumes uniques, qui concurrence le pavillonnaire pour attirer des habitants qui avaient quitté le centre. Ces volumes se dessinent par des doubles hauteurs et de larges baies qui apportent lumière et confort au sein du logement. La grande qualité de l'habitat s'accompagne aussi d'espaces extérieurs privés, avec une loggia où la façade préexistante agit comme un filtre qui laisse découvrir une seconde peau traitée de façon contemporaine. La façade ancienne est ainsi conservée et habitée, sans être sanctuarisée. Cette façade sur cour dialogue également avec la halle en fond de parcelle qui est traitée pour qu'un jeu entre ancien et contemporain soit créé entre les deux corps bâtis. Ce projet qui agit sur l'espace urbain et sur le patrimoine est ambitieux. Très coûteux, il ne peut être porté que par une initiative publique. L'investissement insuffle une nouvelle dynamique, avec ce projet comme point de départ, pour rendre à Gray un centre désirable et attractif.

(1) FRISE CHRONOLOGIQUE ÉVOLUTION DU BÂTI
PLAN DE MASSE DES BÂTIMENTS /
FAÇADE SUR RUE / PHOTO ÉTAT EXISTANT

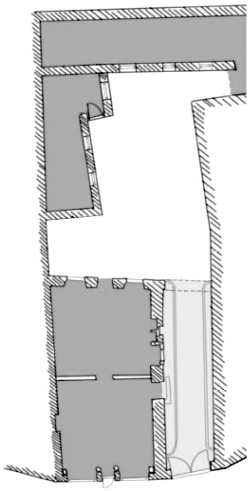

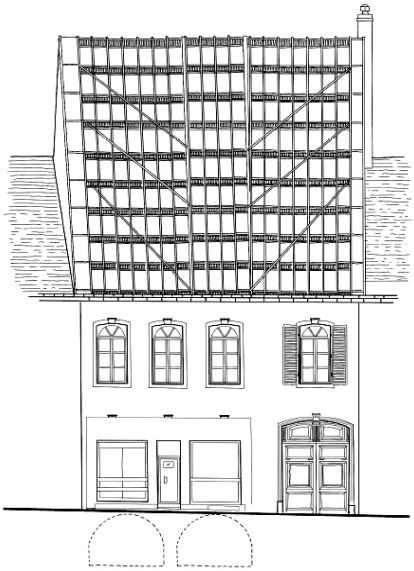

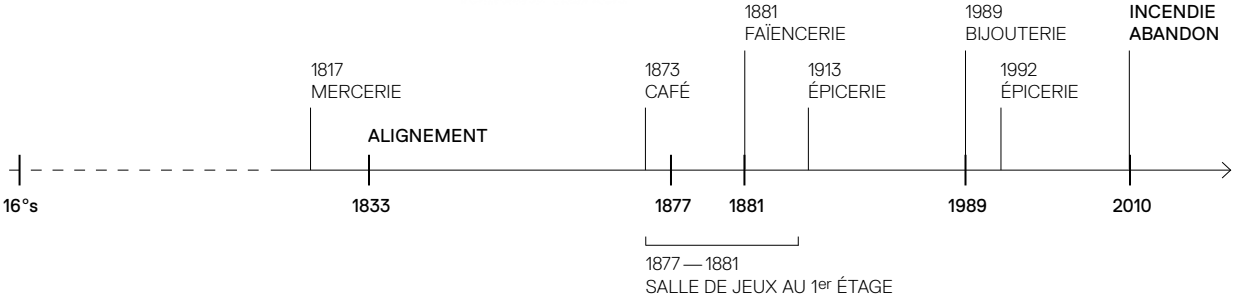

(2) DEMAIN, UN CENTRE-VILLE DÉDIÉ AUX PIÉTONS

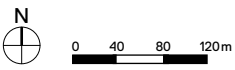

(3) PLAN DE MASSE PROJET

0 10

(4) RETRAVAILLER LE CŒUR D'ÎLOT
PHOTO ÉTAT EXISTANT /
VISUEL DU PROJET CONTEMPORAIN

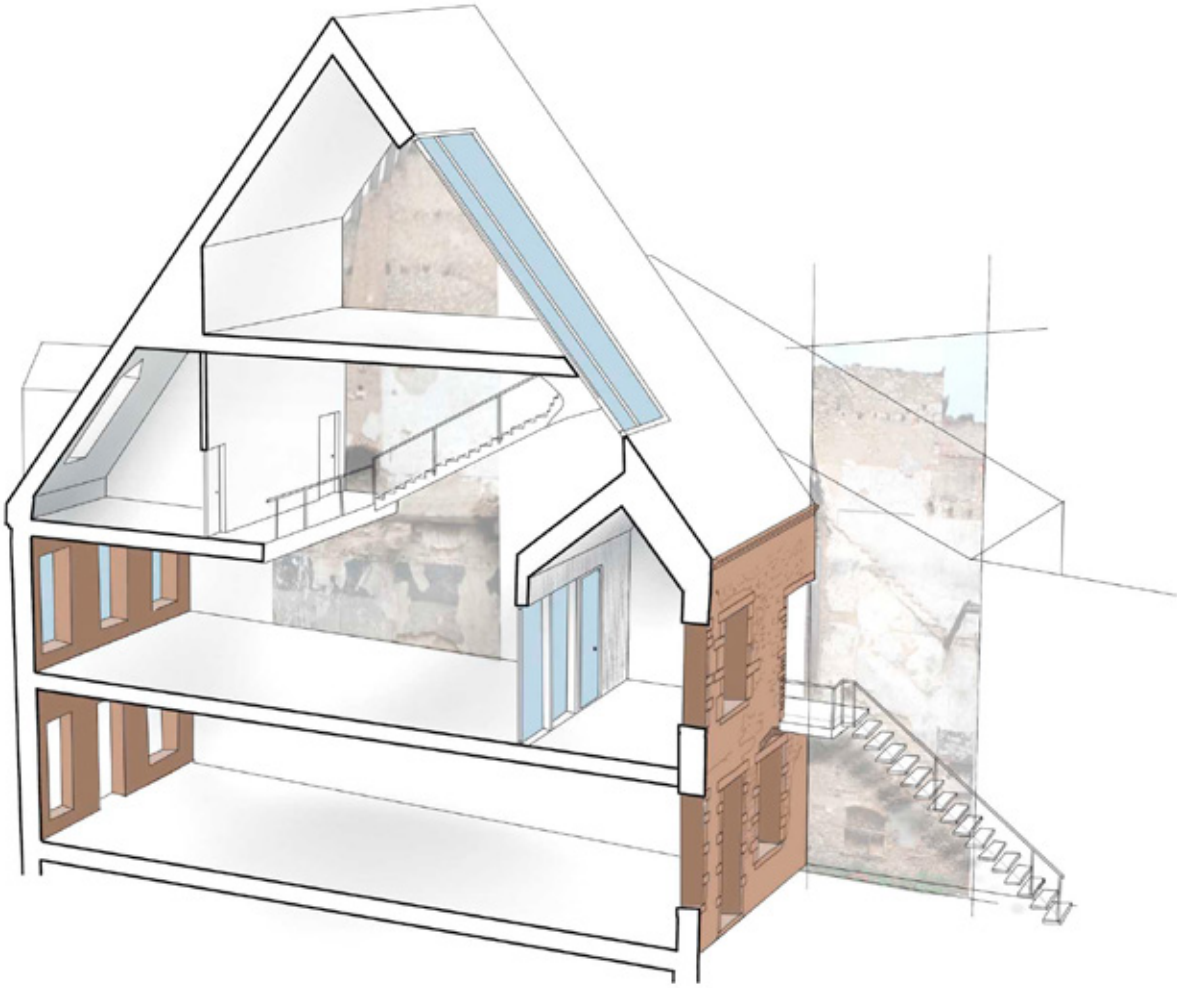

(5) COUPE ÉCORCHÉE, RENAISSANCE
DE VASTES SPATIALITÉS

Ancienne synagogue

QU'EN RESTE-T-IL ?

L'ancienne synagogue se trouve en plein cœur du centre historique de la ville de Gray, dans l'ancienne rue marchande du village. Elle affiche d'ailleurs un passé commercial en raison de sa situation privilégiée. Le centre ancien, délimité par ses fortifications, s'est au fur et à mesure densifié affirmant un caractère minéral prononcé. La synagogue a accueilli différents commerces, sa façade en a été modifiée à plusieurs reprises avant de trouver sa configuration actuelle d'une porte et deux vitrines. Plusieurs points ont marqué notre analyse de site. Le premier est le manque avéré d'équipements, répondant aux besoins de première nécessité, comme la santé. Le second point concerne la forte présence d'établissements scolaires dans le quartier. Enfin, nous avons constaté que la voiture est particulièrement présente dans la ville de Gray. Sur le bâtiment, nous souhaitons évoquer l'état sanitaire déplorable de la synagogue à cause de l'absence de toiture depuis le sinistre de 2010.

À la suite de cette analyse, nous mettons en évidence des enjeux patrimoniaux et esthétiques, qui nous mènent aux pistes de réflexions suivantes. Tout d'abord, nous nous engageons sur la conservation des murs pignons et du mur de refend en pierre qui nous semblent représenter l'âme de l'édifice. De ce fait, l'intégrité structurelle des bâtis voisins est assurée tout en conservant une homogénéité dans le caractère médiéval du quartier. Ainsi, nous prenons parti de conserver et non de restaurer le bâtiment. En ce sens, nous choisissons de sauvegarder l'existant comme il est aujourd'hui. Cependant, nous assumons de restaurer les façades dans le but de raviver leur attrait. Nous proposons donc de rétablir les menuiseries et les volets ainsi que de réenduire les maçonneries avec les techniques et modèles de l'époque. Les ouvertures sont conservées et nous développons l'aménagement intérieur. Le reste du bâti de notre parcelle est, en l'état, toujours viable, et pourra à l'avenir être le sujet d'un potentiel projet d'extension de la synagogue. La structure, quant à elle, est assurée par un système neuf, poteau/poutre en bois se substituant à la structure actuelle non efficiente. Elle stabilise à la fois l'existant, le bâti voisin, les murs pignons, ainsi que tout le programme à venir. Nous choisissons d'implanter les futurs niveaux sur la base de l'existant au premier étage pour nous servir des ouvertures présentes. Les niveaux R+2 et R+3 sont réhaussés et adaptés à un usage contemporain tout en prenant appui sur l'ossature bois neuve. Le projet de structure et de plateaux s'adapte à un programme privé comme public, grâce à sa polyvalence et ses larges espaces. Un espace technique est aménagé contre le pignon nord. En ce qui concerne la charpente métallique actuelle, nous prenons la décision de la retirer au profit d'une charpente bois composée de pannes reprenant les entraxes des poteaux. Des chevrons prennent place sur ces pannes afin de couvrir le tout de tuiles, comme le préconise les documents du Site Patrimonial Remarquable. Afin d'apporter de la lumière supplémentaire, dans les étages supérieurs prévus, nous installons une fenêtre de toit en bandeau, côté rue, à l'ouest. Pour conclure, nous souhaitons conserver l'âme de la synagogue par ses murs, tout en proposant un caractère alliant l'ancien et le neuf par l'aménagement de plateaux pouvant proposer différentes fonctions.

Jean-Pascal Lemeunier
Arthur D'Arabian – Luke Mcgrath
Thomas Papelian – Hugo Pruvost

(1) LA SYNAGOGUE DANS SON ENVIRONNEMENT

(2) ÉVOLUTION DE LA VILLE ET CROQUIS D'AMBIANCE

- BÂTI DATANT DU XIX^{e} SIÈCLE
- BÂTI DATANT DU XXI^{e} SIÈCLE
- ANCIENNES FORTIFICATIONS
- SITE D'ÉTUDE – SYNAGOGUE
- BOURG CASTRAL DATANT DU X^{e} SIÈCLE

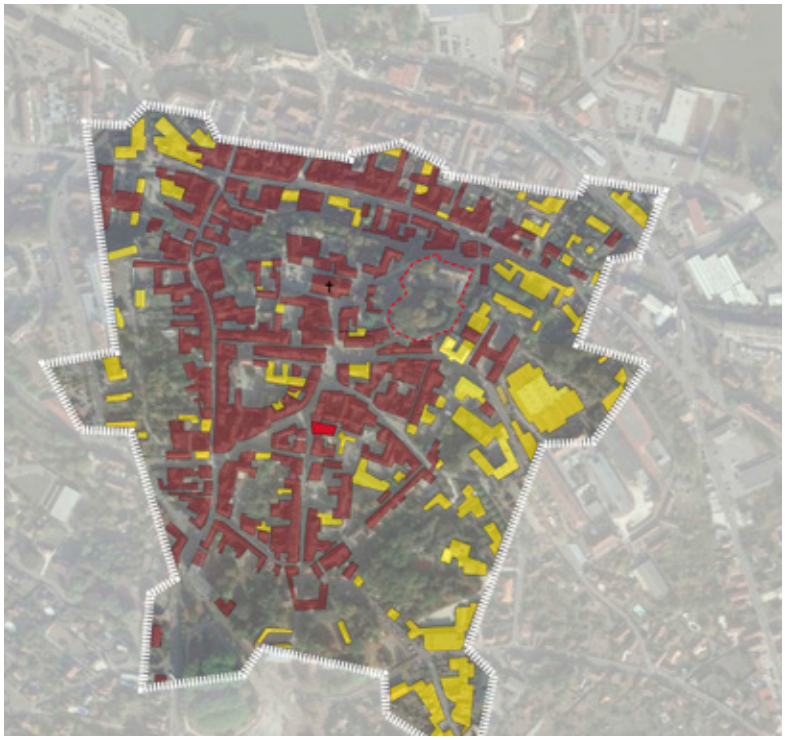

VUE DEPUIS LA RUE DU MARCHÉ :

VUE DEPUIS LA RUE VICTOR-HUGO :

(3) DIAGNOSTIC ET CURAGE
(EN JAUNE, ÉLÉMENTS DÉMOLIS)

(4) INTERVENTION DANS LE BÂTI EXISTANT
(EN ROUGE, ÉLÉMENTS CRÉÉS)

(5) MAQUETTE D'ÉTUDE
ET SPATIALITÉ

(6) PLANS DE NIVEAUX
(7) PERSPECTIVE INTÉRIEURE

(6)

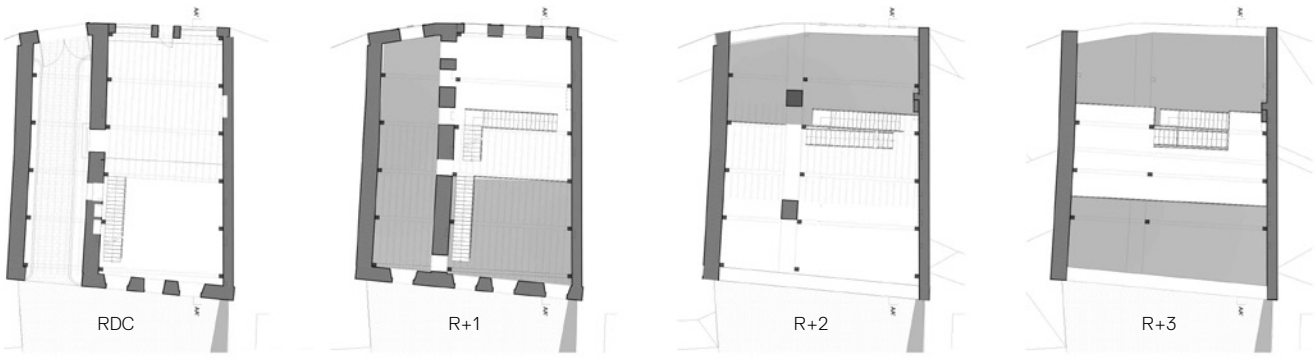

(7)

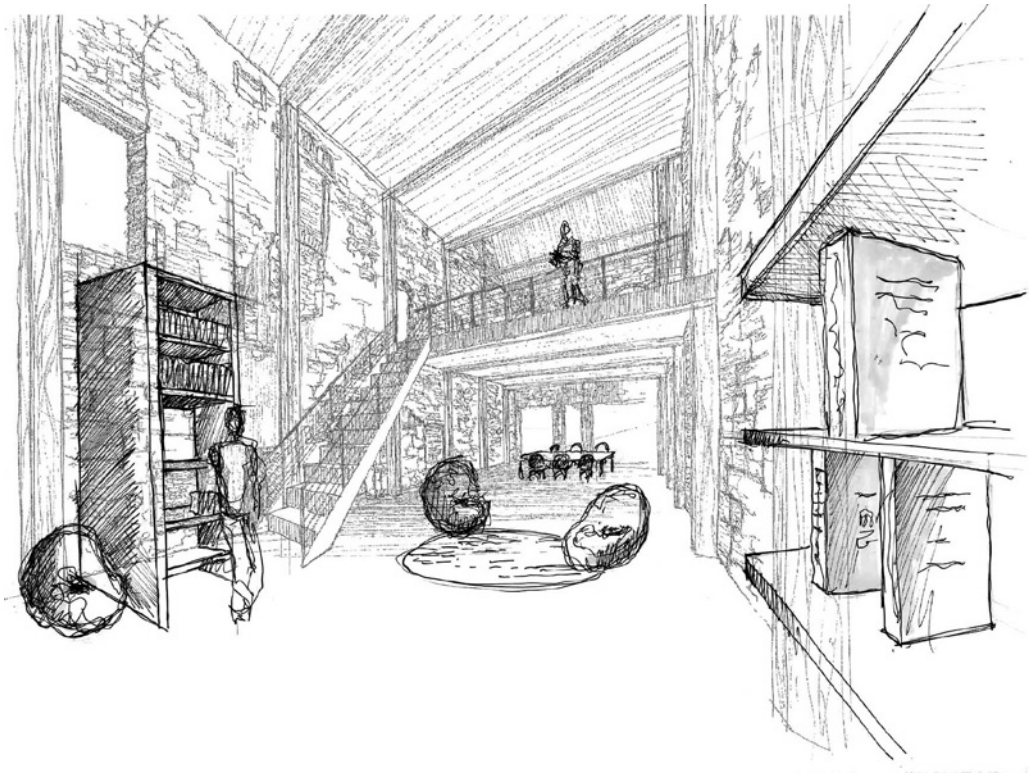

Ancienne synagogue

ENTRE PATRIMOINE ET MODERNITÉ

Matthieu Lardière
Bérénice Deloffre – Aurore Laroyenne
Pauline Santucci – Maud Lescure

Notre analyse de la ville de Gray a commencé par un survol de l'histoire du développement de la ville afin de mieux comprendre la situation de l'ancienne synagogue. Nous nous sommes penchés ensuite sur l'occupation du quartier à une plus petite échelle. Nous avons notamment noté que l'âge des habitants du quartier est hétérogène. Le quartier dispose de nombreuses écoles construites dans d'anciens couvents. Cependant, peu de services sont proposés, ceux présents sont essentiellement liés à la vente. Le quartier est très minéral et présente une importante densité de constructions. C'est une rue passante du fait de sa proximité avec la mairie. Sur la parcelle, on observe une construction sur deux niveaux en fond de parcelle, sûrement une ancienne habitation laissée à l'abandon. La synagogue a un passé éclectique, ayant servi de commerce avec de multiples modifications de sa façade en rez-de-chaussée. L'appellation synagogue provient de l'utilisation ponctuelle d'une pièce en particulier comme salle de prière. Lors de notre visite, le potentiel de la coquille vide qui nous a été présentée nous a interpellés. Après analyse du site, nous avons remarqué l'importance de la séquence d'entrée sous la porte cochère, le caractère particulier de l'espace proposé avec la hauteur sous plafond et la pente raide de la toiture. À l'intérieur et en façade, la pierre cachée sous le crépi détérioré est à noter. Les façades sont bombées par la force de poussée des pignons. Les portes et les fenêtres sont en mauvais état mais la porte cochère présente un caractère particulier qui nous inspire. À l'intérieur, on remarque la trace de cheminée et celles d'anciens planchers dont quelques poutres subsistent. Sur le mur de refend qui semble être l'empreinte d'anciennes séparations intérieures, on distingue des baies, sûrement d'anciennes portes. La charpente en acier sert de maintien aux deux pignons, l'ancienne en bois étant trop vétuste.

Pour faire suite à notre analyse et grâce aux discussions avec des habitants, nous avons constaté qu'il manque un lieu de rencontre dans ce quartier de la ville de Gray. Une commerçante du quartier nous a indiqué qu'en période scolaire, les lycéens, nombreux dans le quartier, sont livrés à eux-mêmes dans les rues et n'ont pas de réel espace de rencontre, pour discuter, se restaurer, trouver un endroit au chaud lors d'après-midis libres et froids en hiver. Au vu du potentiel de l'espace, nous projetons un projet multiprogramme de tiers-lieu. Nous installons un café et un lieu de restauration au rez-de-chaussée. Le lieu comprend un espace comptoir de préparation ouvert sur le volume puis un espace salon. Le bâtiment présente une belle hauteur et nous concevons deux niveaux supérieurs. Sur le R+1 nous installons un espace de travail ou de détente avec accès gratuit, sans obligation de consommation ponctué d'espaces servants. Enfin au dernier niveau, nous organisons un espace libre, servant de lieu d'exposition ou de vente éphémère.

Notre projet se veut conservateur et respectueux du patrimoine existant pour les éléments remarquables. Nous décidons de démolir l'édifice situé en cœur d'îlot. Cette intervention nous permet d'aérer le cœur d'îlot très dense et de dégager un espace vert au centre, pouvant être investi par une terrasse comme extension des espaces intérieurs. Cette intervention est suivie de la rénovation des pavés de l'entrée du jardin et par la plantation d'arbres. Dans l'édifice, nous plaçons l'entrée principale à la porte cochère sur le côté droit de la façade. Ainsi nous nous facilitons l'accès à un espace de déambulation qui dessert également le jardin. En tournant à gauche, on se trouve face à l'entrée de l'espace de rencontre/café. Nous arrivons ainsi face à l'escalier en quart tournant. Ce dernier sépare l'espace en trois séquences. A l'est du plan on retrouve un salon, au centre la circulation et à droite un espace de préparation. En montant les escaliers, nous parvenons à un espace libre, pouvant servir de coworking, de lieu de réunion, ou de détente et derrière le mur de refend, une bande servante peut accueillir rangements ou sanitaires. Enfin en montant le dernier escalier, nous accédons à un plan libre ponctué par le dernier morceau du mur de refend et la colonne d'une des cheminées réhabilitées.
Regardons alors le volume verticalement ; la circulation structure l'espace et se place au centre. Les planchers sont réhabilités sur la base de la position des poutres restantes. La nouvelle configuration des planchers offre des doubles hauteurs sur les deux façades afin de profiter de la hauteur. Les poutres du plancher sont laissées apparentes pour une question esthétique et acoustique. Les porteurs sont les deux murs pignons et le mur de refend qui reprend les charges. Les planchers sont autoportants et soutiennent les murs. Comme on peut le voir sur la maquette, le

volume de l'extension en lucarne se démarque et crée une dynamique de monumentalité verticale. Elle met en valeur la hauteur remarquable de la toiture, la plus haute de son îlot. À l'intérieur, la monumentalité est ressentie par la présence du mur de refend très épais qui scinde l'espace.
Sortons de l'édifice pour observer les façades. À la vue de la qualité patrimoniale des éléments de façades et de leur histoire, nous faisons le choix de conserver la façade sur la rue du marché en rénovant la porte cochère existante, mais également les menuiseries des fenêtres existantes qui ont un caractère particulier. La toiture est en tuiles de la région, rouges, et le crépi de façade est le même que les autres édifices de la rue. Les fenêtres commerciales, avec des menuiseries simples en bois, demeurent. L'essence de bois est le douglas, très présent dans la région. À L'arrière du bâtiment, nous choisissons de travailler sur la dualité. Trois fenêtres existantes sont conservées et rénovées avec des menuiseries en douglas, un linteau et un encadrement en pierre de taille. Sur le côté droit, nous installons une lucarne descendante, percée de vitres généreuses, installée en double niveau qui s'étend en fenêtre de toit. La transparence offerte par les vitres se retrouve dans la séquence de porte cochère qui conduit au jardin et les ouvertures sont des observatoires généreux sur les différents niveaux mais également en coupe avec les doubles niveaux qui donnent également des observatoires verticaux. La séquence d'entrée est agrémentée de pierres apparentes et de poutres en bois, reprenant les poutres du plancher. Nous avons choisi d'utiliser des matériaux bruts.

(1) UN LIEU À INVESTIR

A) INFRASTRUCTURES DE GRAY :

- SYNAGOGUE
- ECOLES
- RESTAURANTS
- SERVICES (PHARMACIES, ÉPICERIES…)
- PATRIMOINE / BÂTI CULTUREL

2) PART IMPORTANTE DES POPULATIONS DE :

- + DE 65 ANS
- 40 - 64 ANS
- 25 - 39 ANS

(2) PLANS DE MASSE EXISTANT ET PROJET

N

PLAN MASSE EXISTANT

RESTRUCTURATION DU BÂTI

TOITURE PARTIELLEMENT VITRÉE

(3) RÉHABILITER DES PLATEAUX

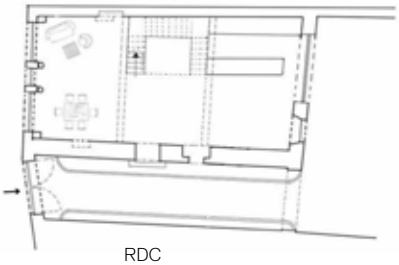

RDC

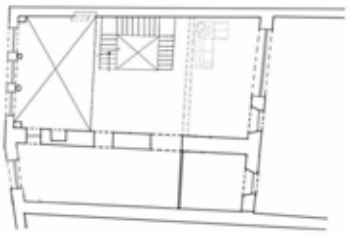

R+1

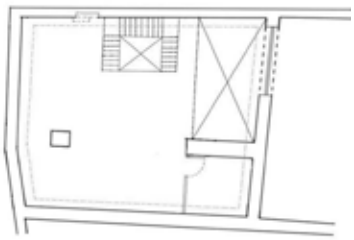

R+2

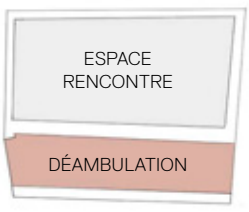

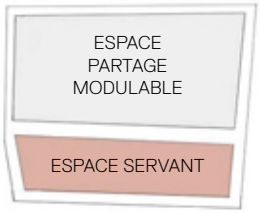

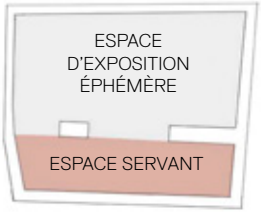

N

0 1 5 10m

(4)

(4) MAQUETTE D'ÉTUDE
(5) RETRAVAILLER LES FAÇADES ENTRE PATRIMOINE ET MODERNITÉ
(6) DIALOGUE ENTRE ARCHITECTURE ET PAYSAGE

(5)

FAÇADES CÔTÉ RUE

AVANT APRÈS

FAÇADES CÔTÉ JARDIN

AVANT APRÈS

(6)

SÉQUENCE D'ENTRÉE

OUVERTURES

In situ

03 THÉÂTRE À L'ITALIENNE

: analyse

: programme

: projet

UN PARC URBAIN POUR LA VILLE

Théâtre à l'italienne

Hélène Corset Maillard
Benjamin Boulanger – Clément Burck
Antonin Vaxelaire – Kylian Zimmermann

Le site du théâtre marque la lisière de la haute ville. Il se situe historiquement extra-muros. Il s'inscrit dans l'ancien jardin du couvent des carmes déchaussés avec sa basilique et profite donc d'une continuité paysagère entre jardin et espaces arborés. Il a été restructuré au fil du temps avec la disparition de la basilique et le percement du couvent par la rue Victor-Hugo. En 1847, le théâtre est aligné à la rue Victor-Hugo. L'implantation d'axes routiers (comme l'avenue Revon) a désaxé l'implantation du théâtre. L'espace de stationnement et de ramassage scolaire au sud du théâtre, grand parking minéral, crée un bouleversement dans la lecture de l'armature urbaine et brouille la compréhension du théâtre et la hiérarchisation des façades. À la suite de la création des axes et du développement du bâti environnant, on remarque une fragmentation de la continuité verte, géographique et fonctionnelle. Les différents parcs sont isolés par des frontières bâties (murs, clôtures). Aujourd'hui la zone du théâtre a une fonction culturelle et éducative, en présence d'une ancienne école, du périscolaire, du bureau des associations et surtout des parkings accueillant les bus scolaires qui traversent une dizaine de communes. L'école vacante (ancienne école Jacques Prévert) est en confrontation avec la façade du théâtre, de hauteur similaire.

Nous traitons trois enjeux. Nous recréons le réseau de parcs historiques dont la finalité de la balade conduit au théâtre. Une balade ponctuée de placettes et d'élément urbains minéraux forme une continuité globale structurant la déambulation et faisant écho à la matérialité de l'annexe du théâtre. Un nouveau réseau routier est également nécessaire. Nous proposons de rétablir l'axe du théâtre dans son contexte, de valoriser la façade fonctionnelle mais également de requalifier la façade sud pour l'ouvrir sur le parc retrouvé sans dualité avec la façade principale. Pour conclure, nous imaginons une nouvelle interaction au niveau de la rue Victor-Hugo entre l'école vacante qui obstrue la vision de monumentalité du théâtre car leur rapprochement fait perdre de la valeur et du recul à la façade principale du théâtre. Notre objectif consiste à créer un « croissant vert » en lisière de ville haute, un espace qui s'illustre par sa qualité paysagère, son intérêt pour la promenade et qui agit comme porte de la ville. Pour cela, des restructurations de la façade sud et de l'école sont nécessaires. Les voiries sont dès lors aussi des éléments à modifier. Pour le bâti, nous créons une annexe au théâtre, dont l'usage reste ouvert mais permettant d'accueillir plus de public. Nous veillons à ce que l'annexe n'obstrue pas la vue du théâtre en hauteur et en façade. Nous programmons la refonte de l'école et la démolition de l'aile donnant sur la rue pour prendre du recul face au théâtre et créer un véritable espace entre ces deux édifices, un « vrai » parvis.

Nous modifions la trame verte actuelle pour réintroduire l'axe de balade allant de la place du général Boichut au théâtre. Pour ce faire, nous modifions les voiries à proximité du théâtre, en supprimant l'avenue Revon et en piétonnisant la rue Victor-Hugo qui donne sur la façade principale du théâtre. L'objectif ici est de renforcer la présence d'espaces verts entre les différentes masses végétales déjà présentes pour les lier et retrouver le potentiel de promenades historiques du site. Nous remanions l'espace public pour axer de nouveau le théâtre sur sa façade principale. Nous retirons à l'école son aile à vocation de logements afin de gagner en recul sur le théâtre et créer un espace de parvis. Afin de combler les manques d'espace d'accueil et de réception du théâtre, une extension est construite en décollement de la façade sud pour un usage modulable et parfois indépendant. Elle présente une nouvelle façade d'entrée de la ville, agissant comme un socle pour le théâtre grâce à sa matérialité brute et imposante. De l'autre côté, l'emprise de l'annexe bitumée de la place des Tilleuls est réduite au profit du parc par le remaniement des axes routiers et l'optimisation du parking des bus.

(1) SITUATION DU THÉÂTRE
DANS LA VILLE DE GRAY

- DIFFÉRENTS COUVENTS ET AUTRES ÉDIFICES RELIGIEUX
- COUVENT DES CARMES DÉCHAUSSÉS
- NOYAU HISTORIQUE 1ère ENCEINTE
- VILLE MÉDIÉVALE 2e ENCEINTE
- VILLE CLASSIQUE 3e ENCEINTE
- ANCIEN JARDIN DU COUVENT

(2) UNE ZONE FORTEMENT MODIFIÉE
AUTOUR DU THÉÂTRE

— 1795 —
ÉTAT INITIAL : COUVENT COMME
PORTE À LA HAUTE VILLE

— 1950 —
ÉTAT EXISTANT : UN ESPACE SCINDÉ
PAR LA VOITURE

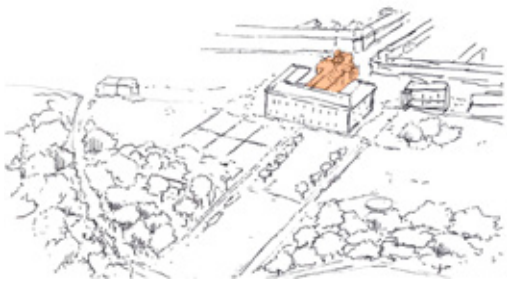

(3) RETRAVAILLER LE PROFIL DE L'ENTRÉE DE VILLE

ELÉVATION SUD – ÉTAT EXISTANT AVEC THÉÂTRE ET ÉCOLE VACANTE

0 2 4

ELÉVATION SUD – ÉTAT PROJET DU THÉÂTRE ET SON ANNEXE AVEC L'ÉCOLE RESTRUCTURÉE

0 2 4

(4) CRÉATION D'UNE EXTENSION AU THÉÂTRE EN LIEN AVEC L'ANCIENNE ÉCOLE

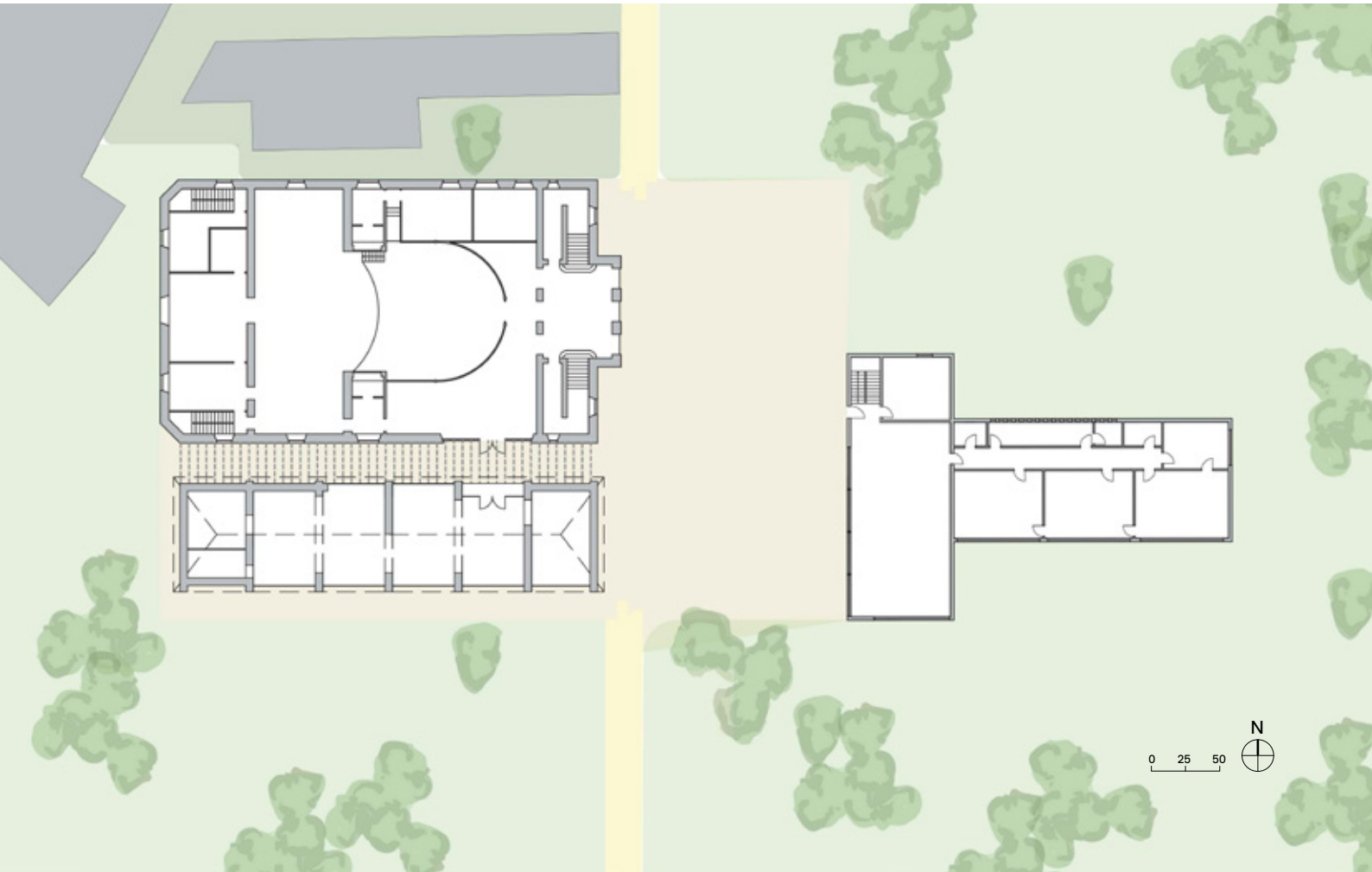

(5)

CONTINUITÉ PERDUE
ROUTES COMME FRONTIÈRES
PARCELLES PRIVÉES
PARCELLES PUBLIQUES
ZONE DE PARKING BUS
N
0 10 20

(6)

(5) UNE CONTINUITÉ VERTE FRAGMENTÉE
(6) UN CROISSANT VERT À LA PÉRIPHÉRIE DE LA VILLE
(7) OCCUPATION LIBRE DES ESPACES

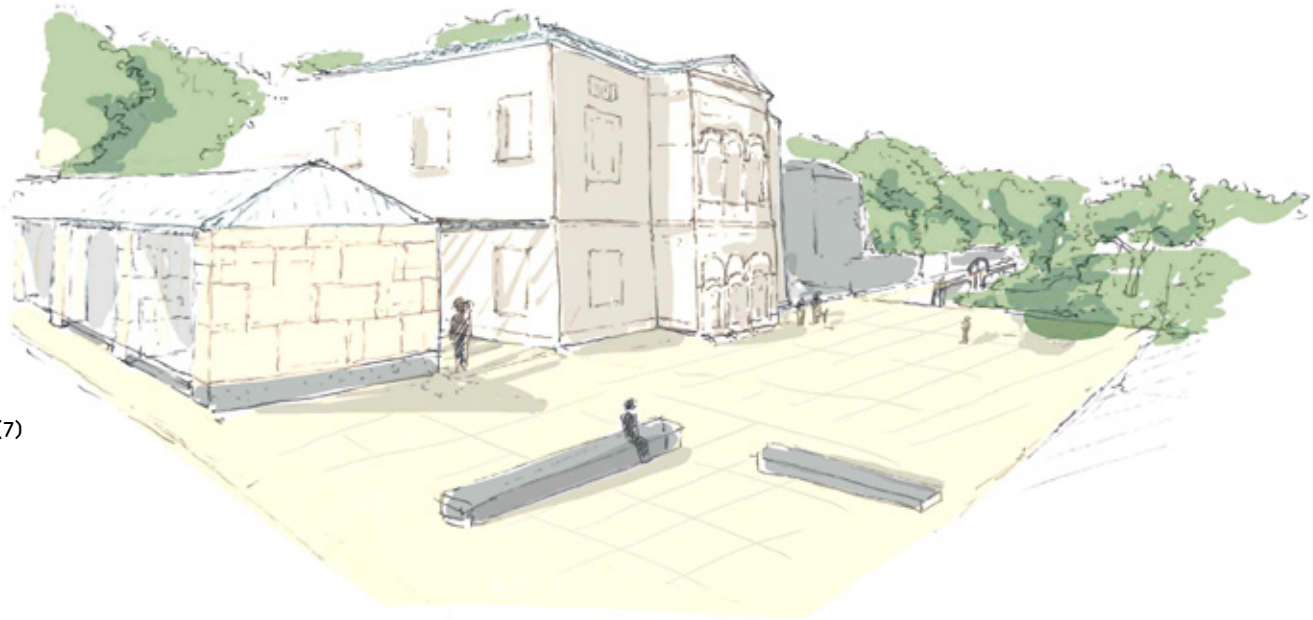

(7)

Théâtre
à l'italienne

RÉAMENAGEMENT DES ABORDS DU THÉÂTRE

Matthieu Lardière
Romane Berthelot – Cléa Charpentier
Amélie Narces

Gray est une commune de la Haute-Saône en région Bourgogne-Franche-Comté. Son positionnement stratégique et commercial se développe au bord de la Saône. La ville s'insère selon le paysage dans la vallée de la Saône avec une occupation du sol très faible sur l'ensemble du département. Gray s'est développée de manière linéaire au cours du temps. En effet, au XVIe et XVIIe siècles, le centre historique est entouré de bastions puis commence l'extension de la ville médiévale. Au XIXe siècle, la périphérie est consacrée aux faubourgs et au développement industriel. Le XXe siècle est associé au développement du pavillonnaire. Le secteur du théâtre est stratégique à proximité du centre historique et d'axes routiers majeurs. En effet, étant à l'entrée de la ville, l'avenue de la Libération, l'avenue Revon et l'avenue des Capucins sont des axes routiers très fréquentés, entraînant une forte nuisance sonore. Autrefois vivant et attractif, le site est désormais marqué par l'usage de la voiture. Le percement des rues en 1891 a complétement morcelé le paysage. Ce secteur présente pourtant plusieurs lieux importants : le théâtre, le parking, le parc des tilleuls, le parc de la maison pour tous, l'ancien couvent et l'ancienne école.

Plusieurs axes sont programmés : créer un espace de verdure majeur dans la ville et ainsi circuler dans une ville verte ; recentraliser le théâtre pour lui redonner une position attractive et un aspect monumental ; et recréer un lien entre les différentes infrastructures historiques et patrimoniales en implantant une place au cœur de cet îlot de verdure venant redynamiser la lisière urbaine.

Notre projet tend à redonner au théâtre de Gray un contexte favorable à son rayonnement. Nous créons un large corridor végétal en lisière de ville historique. Ce geste radical est notre proposition pour remettre le théâtre au centre de l'espace et lui redonner sa belle image d'autrefois. Pour cela, nous nous occupons des parcs urbains en remaniant l'existant et en déprivatisant du foncier (jardins et bâtis privés). Nous faisons le choix de raser l'école vacante qui bloque selon nous la vue sur la façade frontale du théâtre afin d'obtenir une vue plus attractive avec du recul sur le bâtiment. Nous souhaitons également œuvrer pour réduire le bruit et la circulation de ce site. Ainsi, la rue Victor Hugo et l'avenue Revon sont réaménagées pour s'intégrer au parc et recréer du lien dans ces espaces démantelés. L'espace vert s'étend ainsi du parc historique des Tilleuls à la place du lycée Ferret. Nous travaillons pour le futur de la ville de Gray ; l'environnement est donc au centre de notre projet. Nous désimperméabilisons les places existantes pour atteindre un objectif plus bas en carbone. La circulation organisée sur les voies existantes autour de l'îlot, permettant de retrouver la tranquillité de ce site très bruyant. Un parking est implanté au sud du parc, pour faciliter le stationnement lors des événements, des foires et des marchés. Il est situé stratégiquement, en lien avec les routes menant aux villes voisines. (Besançon, Dole, Dijon...)

D'un point de vue historique, nous décidons de rassembler le couvent, séparé pour créer la rue Victor-Hugo. La récupération de ce foncier privé agrandit la Maison pour tous déjà existante et délimite l'espace vert et le nouveau parc en lisière. Le passage est ainsi marqué et accentué par le travail topographique devant le couvent où la hauteur est rattrapée par un système de large gradin. En lien avec la salle des congrès qui fait dorénavant face au théâtre, en créant pour la première fois une réelle communication en face à face, nous décidons d'implanter la place centrale du parc. Cette place, reliant tous les éléments existants et nouveaux du site, est un véritable cœur de ville et accueille des événements en faveur de l'attractivité de la ville de Gray. Un nouveau bâtiment devient un pôle culturel à proximité directe et en lien avec le théâtre : il héberge la médiathèque et une guinguette qui rappelle le passé du site puisqu'il en existait une dans les années 1960.

(1) FRISE CHRONOLOGIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU SITE DU THÉÂTRE

1805
AGRANDISSEMENT DU PARC DES TILLEULS, DÉPLACEMENT DE LA RUE DES CAPUCINS

1849
CONSTRUCTION DU THÉÂTRE DE GRAY

1960
CRÉATION DU KIOSQUE À MUSIQUE DANS LE PARC DES TILLEULS

2003
REMANIEMENT DU PARC DES TILLEULS, NOUVEAU KIOSQUE CONTEMPORAIN

1750 — 1843 — 1996 — 2006 — 2023

APPARITION DE LA PLACE DES TILLEULS, ANCIENNEMENT COURS SAINT-JOSEPH

CONSTRUCTION DU THÉÂTRE DE DOLE

ENV. 1950
APPARITION DE L'ÉCOLE ET AMÉNAGEMENT DU JARDIN DU COLLÈGE

FERMETURE DU THÉÂTRE POUR TRAVAUX / DÉBUT DE L'ÉTUDE DE JEAN NOUVEL

FIN DES TRAVAUX ET RÉOUVERTURE DU THÉÂTRE

(2) UN SECTEUR MARQUÉ ET DIVISÉ PAR LA PRÉSENCE DE LA VOITURE

ANCIENNE BERGERIE

THÉÂTRE

ANCIEN COUVENT

CÈDRE CLASSÉ

(3) NOUVELLE ORGANISATION DU SITE

- PARC / ESPACES PUBLICS
- ESPACES PRIVÉS
- PARKING / PLACE MINÉRALE
- DÉMOLITION
- LOGEMENTS EXISTANTS
- BÂTIS EXISTANTS IMPORTANTS
- NOUVELLES CONSTRUCTIONS

1 — D'UN ESPACE VERT MORCELÉ À UN PARC HOMOGÈNE
2 — DÉFRAGMENTATION DU RÉSEAU VIAIRE
3 — NOUVELLE RELATION DU BÂTI

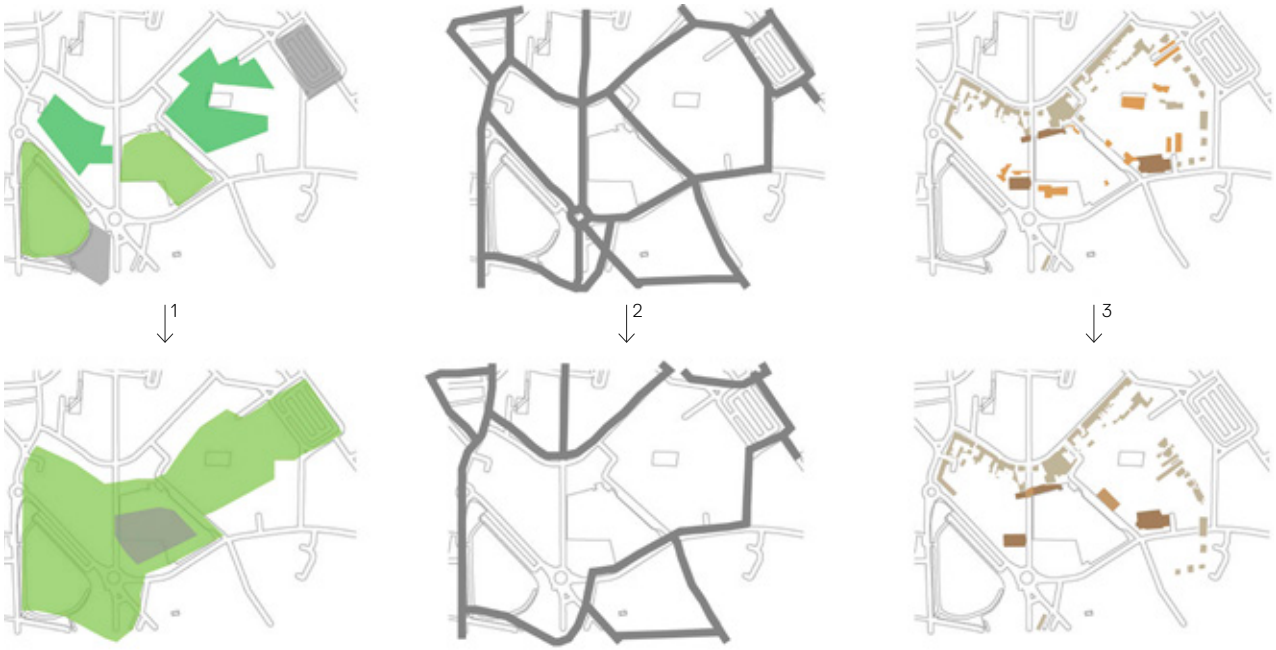

(4) SCHÉMA D'INTENTION D'INTERVENTION CRÉATION D'UN PÔLE VERT CENTRAL POUR LA VILLE

- ZONES ARBORÉES
- ZONES IMPERMÉABLES
- ROUTES PRINCIPALES
- NOUVEAUX BÂTIS
- ELÉMENTS PATRIMONIAUX DU SITE CONSERVÉS
- DIRECTIONS
- LIENS ENTRE LE BÂTI ET LA PLACE CENTRALE

N

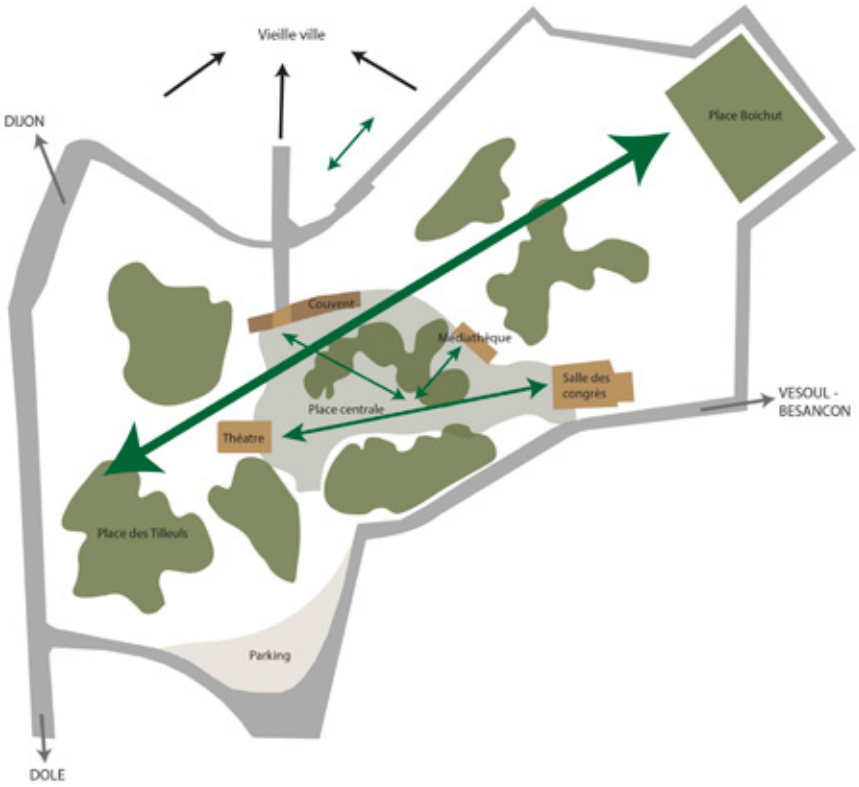

(5) PLAN DE MASSE DU PROJET
D'AMÉNAGEMENT SUR LE SITE

(6) PLAN DE LA MÉDIATHÈQUE ET GUINGUETTE

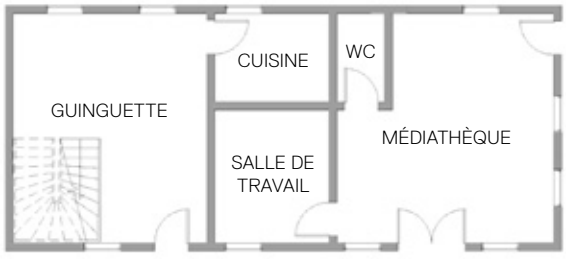

RDC

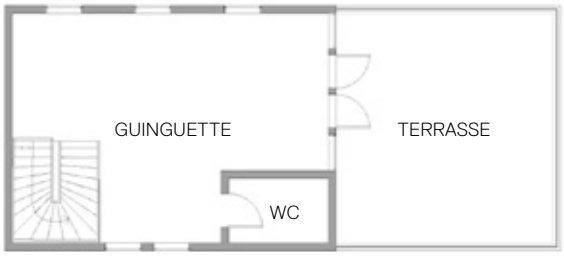

R+1

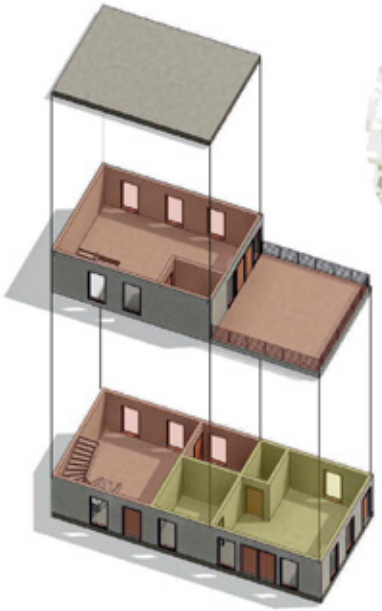

PLAN DE LOCALISATION

AXONOMÉTRIE

GUINGUETTE

MÉDIATHÈQUE

Théâtre
à l'italienne

UNE ENTRÉE THÉÂTRALE DANS LA VILLE DE GRAY

Antoine Brochard
Arthur Chenet – Léa Ehret
Bonnie Lassaragne – Eden Phan

Les enjeux repérés sur le site du théâtre sont sa mise en valeur par l'espace public, une qualification de la façade sud trop visible depuis le développement des routes et enfin l'école fermée en face du théâtre dont la façade sur rue semble vouloir rentrer en concurrence avec la face est remarquable du théâtre.

À l'échelle urbaine, le groupe a souhaité modifier la circulation et le stationnement automobile autour du théâtre. L'avenue Revon est condamnée et fait désormais partie du parc qui se développe largement. Cette avenue devient une allée perméable et structurante du parc des Tilleuls, restant accessible lors des représentations au théâtre. En effet elle est un passage de rencontre entre piétons, cyclistes et voitures de manière temporaire. Quatre-vingts places de stationnement sont prévues le long de l'allée. Elles sont évidemment intégrées au parc avec des surfaces perméables, végétalisées mais résistantes. Une allée similaire est créée le long de la rue des Tilleuls avec d'autres places de stationnement. Au total, une centaine de places de parking apparaissent afin de remplacer le grand parking existant. Le parc s'étend sur le parking actuel et l'avenue Revon. La circulation est régulée autour de ce parc au lieu de le traverser et créer des fractures inutiles. Ainsi, le théâtre de Gray est placé au milieu d'une grande bande végétale entre le parc des Tilleuls et le parc de la Maison pour tous.

La façade sud du bâtiment a besoin d'une qualification pour mettre le patrimoine architectural en valeur. C'est le rôle d'une extension au théâtre destinée à un accueil et un bar. Elle se dresse devant la façade sud de l'édifice afin de renforcer sa valeur et non la cacher. Un contraste fort est nécessaire caractérisé par la présence de poteaux inclinés, rappelant aussi les arbres du parc en face. Les façades sont vitrées et marquées par la succession des poteaux, en acier gris anthracite, à l'exception de la façade est, sur rue, qui pour ne pas concéder à la modénature de la façade du théâtre, est pleine et sobre. Sa matérialité est en pierre de taille. Nous préconisons une toiture légère et flottante en utilisant du zinc.

En face du théâtre, l'école semble rentrer en concurrence avec l'édifice. Nous avons réfléchi à une modification et à une démolition partielle. Le bâtiment ayant une forme atypique, il est facile de déterminer la partie démolie et la partie conservée. Le fragment avant, sans véritable qualité pour l'ancienne école ni pour le théâtre, est détruite. Nous conservons un bâtiment en retrait de la rue pour éviter toute confrontation avec le théâtre. Cette ancienne école, inutilisée, peut être programmée en salle communale. Bien qu'abandonnée, elle présente des qualités architecturales évidentes, avec des pièces généreuses, une lumière abondante et des vues sur l'extérieur et notamment le parc.

(1) ORIGINE DU SITE
DE L'ANCIEN COUVENT
DES CARMES DÉCHAUSSÉS
ET IMPLANTATION
DES OUVRAGES

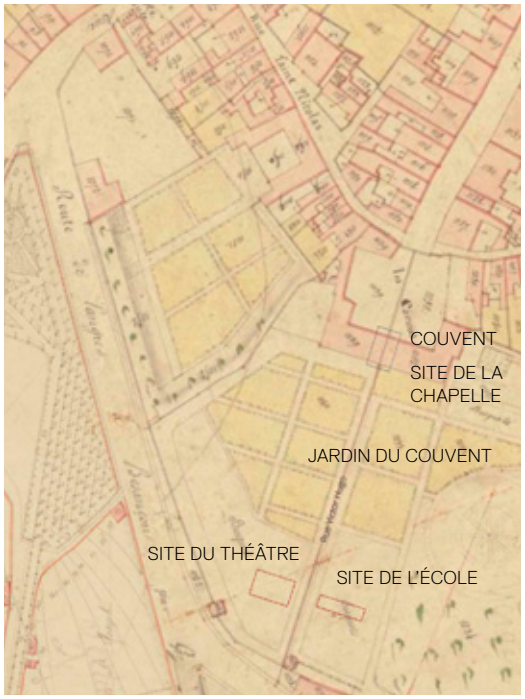

CADASTRE NAPOLÉONIEN DU SITE
DU THÉÂTRE ET DE L'ÉCOLE

PLAN DU SECTEUR
AU XVIIe SIÈCLE

FAÇADE DE LA CHAPELLE
SUPPRIMÉE POUR LAISSER PLACE
À LA RUE VICTOR-HUGO

(2) PLAN DE MASSE ET
INTENTIONS

— ORIENTATION DE L'EXTENSION
VERS LE PARC
— AMÉNAGEMENT DU PARC
— TRANSFORMATION
DE L'AVENUE REVON

N

(3) TRAVAIL DE L'ESPACE PUBLIC

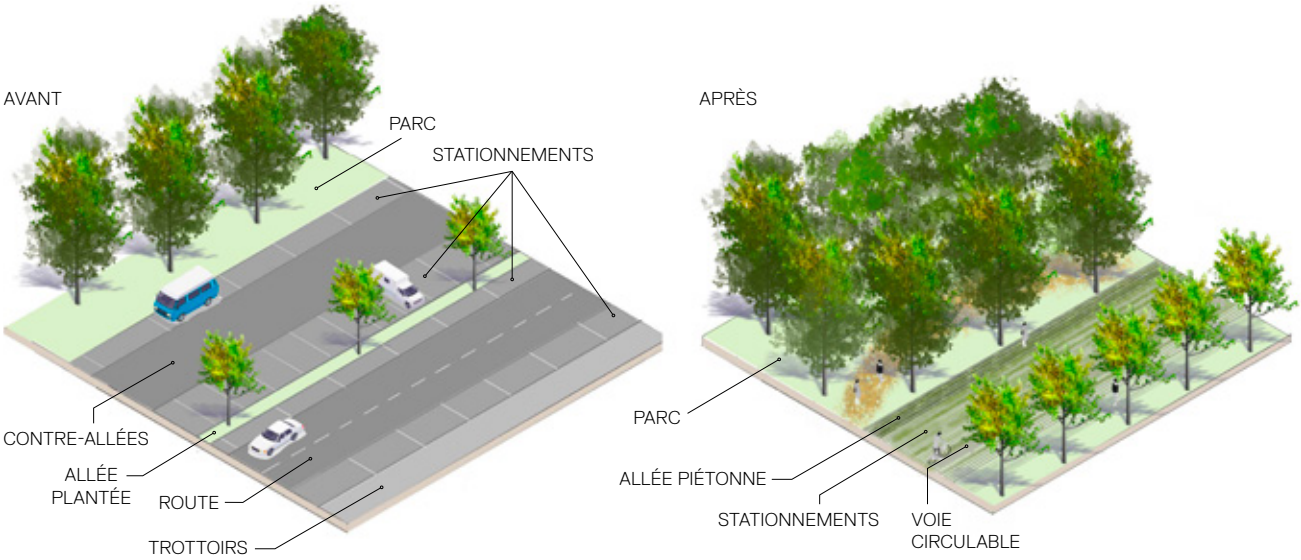

(4) AVENUE REVON, DES QUALITÉS RETROUVÉES

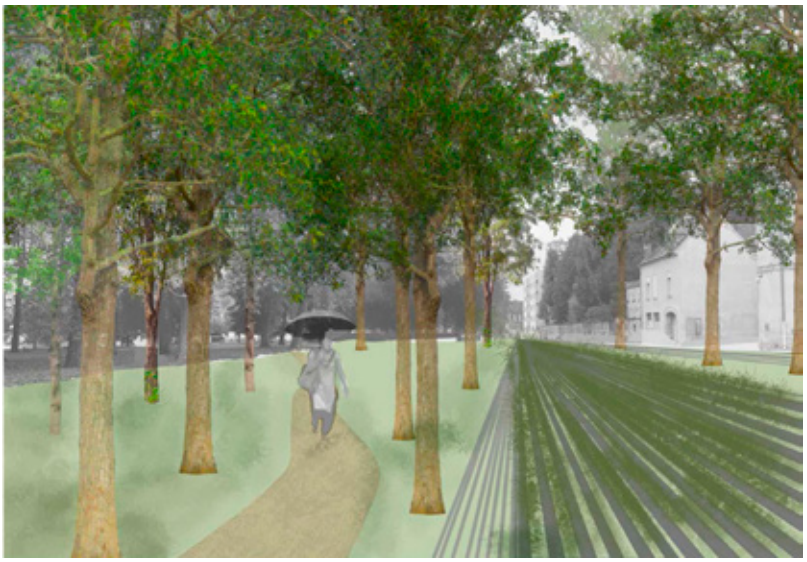

MATÉRIALITÉ DU SOL PERMÉABLE

(5) PLAN DE L'INTERVENTION

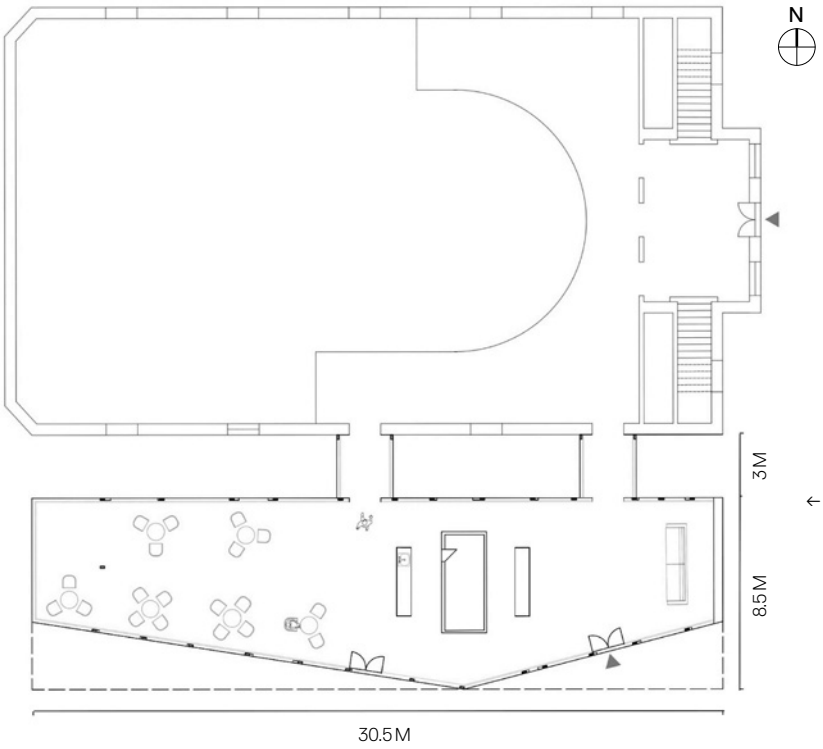

← PLAN DE L'EXTENSION

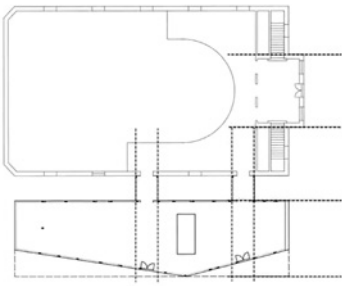

↑ L'EXTENSION SUIT LA TRAME
INITIALE DU THÉÂTRE
POUR CRÉER UNE UNIFORMITÉ

(6) FAÇADES ET PERSPECTIVE DE L'EXTENSION DU THÉÂTRE

FAÇADE EST

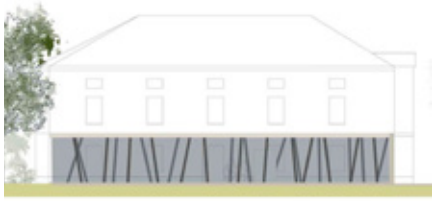

FAÇADE SUD

PERSPECTIVE

(8) MAQUETTE EXTENSION DU THÉÂTRE

Théâtre
à l'italienne

LA BRASSERIE DU THÉÂTRE

Aurélie Husson
Camille Aymonin – Jeanne Humbert
Gijs Netto – Solal Salaun

Le site est au cœur géographique de la ville de Gray. Il a aujourd'hui un statut d'entrée vers le centre historique au croisement des grands axes routiers menant à Besançon, Dole, Dijon, Langres ou Vesoul. La ville s'est débord développée autour d'un bourg castral fortifié. Le site étudié est d'ailleurs marqué par sa situation historique dans le glacis des fortifications de la ville. Après leur démantèlement pour agrandir la ville au XVII^{e} siècle, de nombreux couvents sont bâtis. Ils bénéficient de généreux jardins qui créent une véritable ceinture verte autour de la ville. Le théâtre, premier objet d'étude, s'implante dans ces anciens jardins entre 1846 et 1849 selon les plans de l'architecte bisontin Jean-Baptiste Martin. Il est restauré entre 1996-2006. Toutefois, la trame verte offerte par les jardins est progressivement morcelée et le site du théâtre devient une enclave dans la ville.

Après analyse, il apparaît que les voies prennent une place trop importante et morcellent la trame verte antérieure. De plus, le théâtre semble complètement désaxé et sa façade principale n'est pas mise en avant. Aussi, la présence de l'ancienne école maternelle juste en face du théâtre offre une opportunité foncière particulièrement intéressante. Les enjeux sont de réussir à affirmer la place du théâtre, de créer un pôle social et culturel à l'échelle de la ville mais aussi de restaurer la trame verte antérieure. Nous envisageons alors de créer un véritable lien entre l'ancienne école et le théâtre et de l'ouvrir vers le parc des Tilleuls et le parc de la Maison pour tous. De plus, de nouveaux usages sont à imaginer pour investir l'ancienne école selon les besoins de la ville.

Le projet propose de doter le théâtre d'une annexe liée par une galerie couverte et un espace végétalisé. Cette nouvelle construction est destinée à accueillir une brasserie qui peut fonctionner de manière autonome ou en lien direct avec le théâtre pour des événements ponctuels. Le lieu est alors privatisé. Par ailleurs, une portion de la rue Victor-Hugo est piétonnisée. Cela conduit à la création d'un parvis minéral devant la façade principale qui s'ouvre désormais vers le parc de la Maison pour tous. Une galerie, associée à l'ancienne école et répondant à celle liée au bar structure l'entrée du théâtre et crée un cheminement vers la salle des congrès. Aussi, l'école est réhabilitée en un musée numérique, un fablab ou encore des salles pour des cours de numérique. Les voies de circulation sont également réaménagées ; l'avenue Revon est détournée, son rond-point est déplacé. Cela permet alors de restaurer la trame verte antérieure et de créer une véritable promenade entre les infrastructures présentes et à venir jusqu'au parc des Tilleuls.

(1) LES GRANDS BOULEVARDS VERTS DU XIXe À GRAY

EMPRISE
DES ESPACES VERTS
PLAN DE 1807
(CF. ZPPAUP 1998)

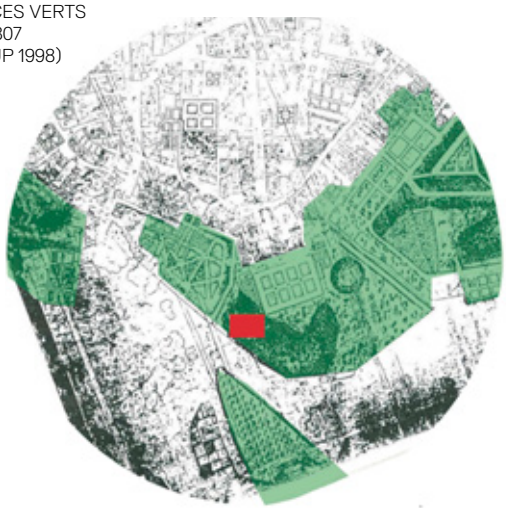

CARTE PORTALE DU THÉÂTRE AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE

(2) CARTE DE L'INFLUENCE DES THÉÂTRES ALENTOUR

— 9 THÉÂTRES DANS UN RAYON DE 70KM AUTOUR DE GRAY
— GRAY : THÉÂTRE DE TAILLE MOYENNE : 320 PLACES
— AU MILIEU DE TROIS GRANDS THÉÂTRES :
  · DIJON › 50KM
  · BESANÇON › 50KM
  · VESOUL › 57KM

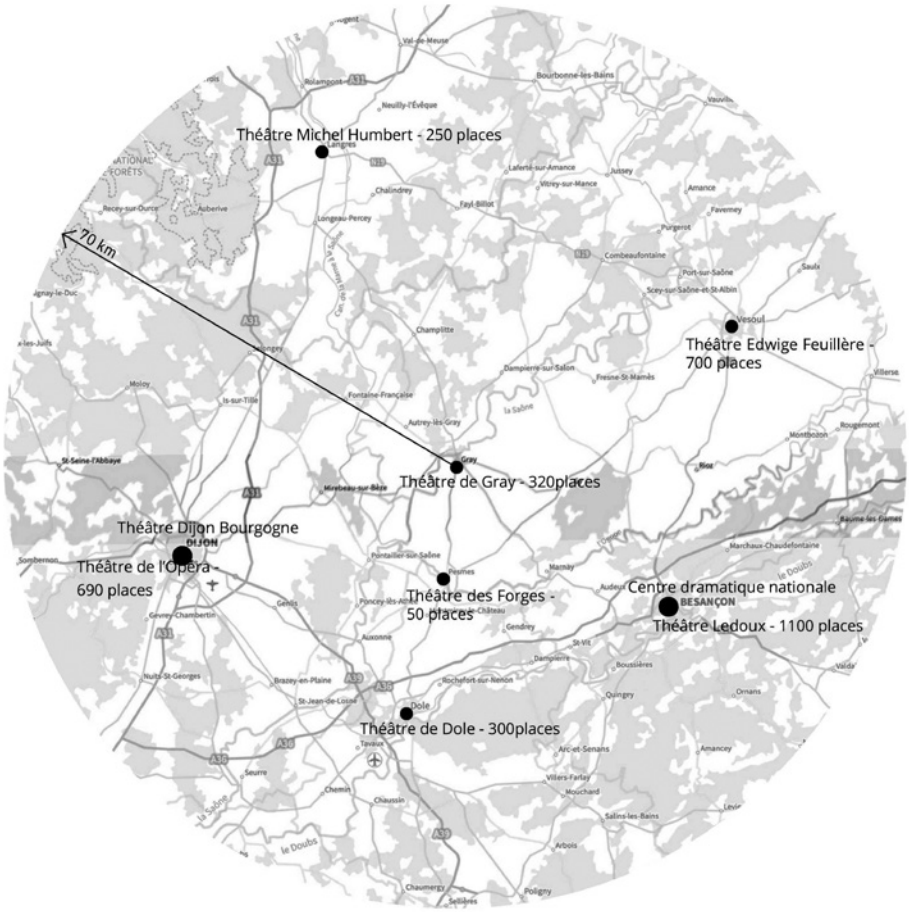

N

PLAN DE MASSE PROJET

(3)

PLAN DE MASSE D'ÉTUDE DE 1891

(4)

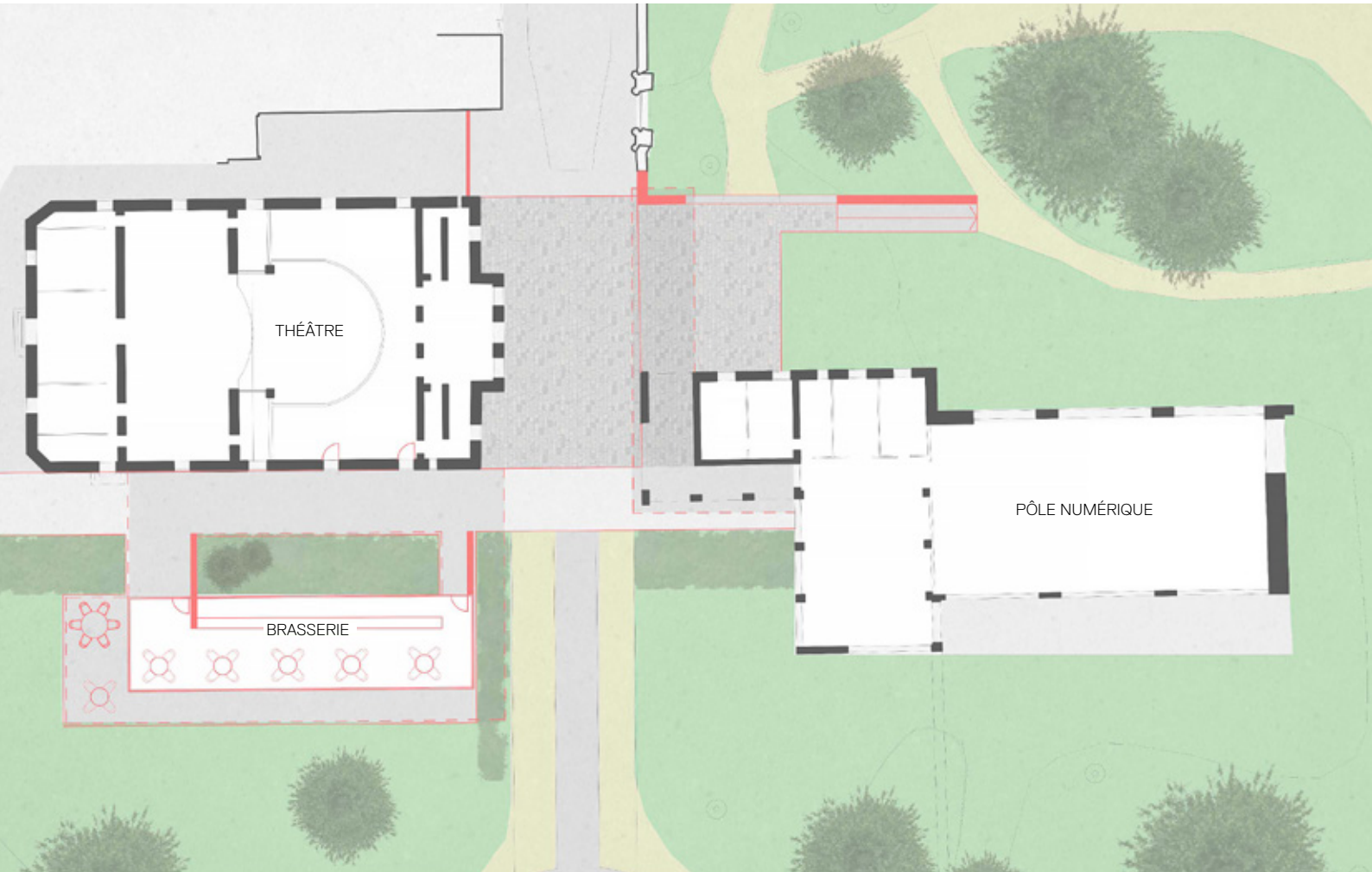

(5)

AVANT

APRÈS

(6)

FAÇADE EST

FAÇADE SUD

(7)

(3) PLAN DE MASSE DU PROJET EN COMPARAISON AVEC PLAN DE 1891
(4) PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE DU PROJET
(5) AVANT-APRÈS CRÉATION D'UNE EXTENSION AU THÉÂTRE
(6) FAÇADES THÉÂTRE ET EXTENSION
(7) PERSPECTIVE D'AMBIANCE CÔTÉ RUE VICTOR-HUGO

Théâtre à l'italienne

UNE VILLE AU PASSÉ PORTUAIRE RAYONNANT EN RECHERCHE DE COHÉRENCE ET DE VISIBILITÉ

Jean-Pascal Lemeunier
William Mourichoux – Céleste Bordet
Lola Olivier-Vialard – Alexandre Klein

Le site que nous avons étudié se trouve dans la ville de Gray, commune de 5560 habitants actuellement cinquième couronne de Dijon et qui a pour projet d'être dans les trois premières couronnes d'ici à 2026. Gray s'est implantée en bordure de Saône et s'est développée dans un premier temps le long du fleuve, puis dans un second temps, autour d'axes principaux vers le sud du centre-bourg. Cette ville a été marquée par trois périodes phares. La première, au XIII^{e} siècle concerne la reconstruction de la ville après un important incendie en 1324 ; la seconde se situe au XVII^{e} siècle avec une forte influence catholique et la construction d'infrastructures religieuses telles que le couvent situé en bordure sud du centre-bourg. La troisième période marquante de la ville de Gray s'inscrit dans la seconde moitié du XX^{e} siècle avec son essor économique et commercial remarquable ainsi que l'installation d'infrastructures culturelles. Cette ville garde de ces périodes un riche patrimoine notamment culturel. Parmi les édifices, on retrouve le théâtre de Gray, un bâtiment initialement construit intra-muros, puis déplacé extra-muros en 1847 pour créer le théâtre à l'italienne que l'on connaît. Avant les travaux de rénovation du théâtre de 1996 à 2006, il renfermait un café guinguette.

Après notre analyse, nous concluons que les enjeux liés au théâtre de Gray émanent à deux échelles. À l'échelle urbaine, les différents espaces verts ont été liés créant une promenade verte à l'entrée sud de Gray, divisés ensuite en parcelles puis vendus à des particuliers. À une échelle plus restreinte, une ancienne école maternelle, vacante depuis 2019 après l'effondrement d'une partie de la toiture, se situe juste en face du théâtre de Gray et présente de grandes qualités d'espaces intérieurs ainsi que des façades en pierre et des pavés de verres très intéressants qui constituent un patrimoine à conserver. Nous souhaitons créer un nouveau dynamisme aux alentours du théâtre et une centralité dans le quartier en implantant au sein de cette ancienne école une maison de quartier abritant une guinguette, un café, un espace de vente de produits locaux, un espace de travail ainsi qu'une salle de conférences.

Dans un premier temps, le projet à l'échelle urbaine consiste à rendre la rue Victor-Hugo, dans laquelle se trouve l'entrée du théâtre, majoritairement piétonne en conservant un accès aux résidents de la rue. Ainsi, nous relions le théâtre au parc de la Maison pour tous de façon plus agréable en changeant en même temps la matérialité du sol en dalles de gazon. Nous prévoyons de rendre public le parc se trouvant à l'arrière du théâtre afin de reconstituer cette promenade verte dont les habitants ont bénéficié auparavant. Pour caractériser le secteur de balade, l'important parking des Tilleuls, aujourd'hui goudronné, devient plus agréable pour les piétons avec l'installation, comme dans la rue Victor-Hugo, d'un sol en dalles de gazon. À l'échelle du projet architectural concernant l'ancienne école en face du théâtre, nous souhaitons garder le volume existant en rez-de-chaussée en modifiant quelques éléments du plan pour l'adapter au nouveau programme de maison de quartier. En revanche, l'étage est démoli pour créer un nouvel espace plus convivial et plus ouvert en béton et bois accueillant une salle de conférences ouvrant la vue sur le théâtre ainsi que sur le parc de la Maison pour tous, ainsi qu'un toit terrasse pour profiter de la vue depuis un point haut. De plus, un rafraîchissement des façades est engagé pour donner une seconde vie au bâtiment en adaptant les ouvertures au nouveau programme. La façade ouest ne change que très peu en rez-de-chaussée afin de conserver les éléments tels que la pierre et les fenêtres vitrées qui font de ce bâtiment un patrimoine remarquable.

(1) UN PATRIMOINE EN PÉRIL

PERSPECTIVE DU THÉÂTRE
ET DE L'ANCIENNE ÉCOLE

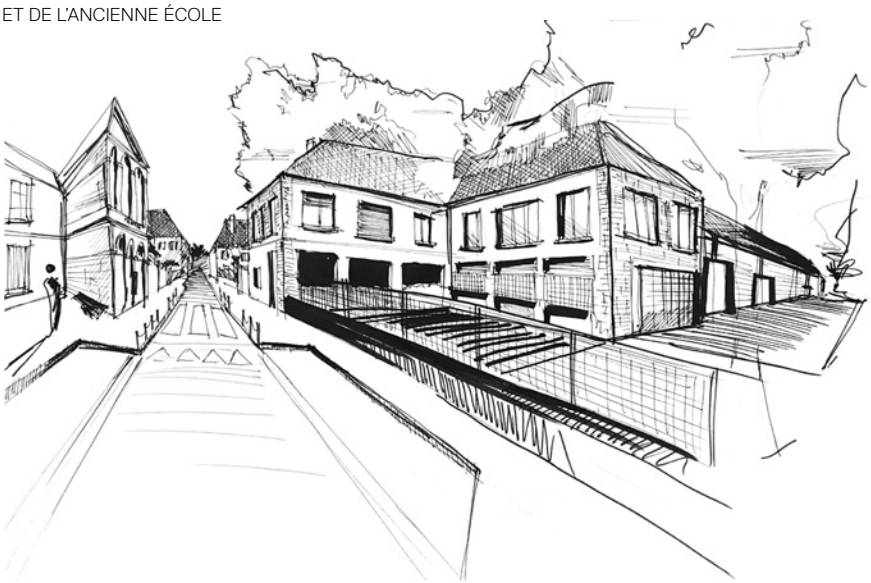

(2) UN PATRIMOINE À CONSERVER

A — ELÉVATION OUEST ÉCOLE
B — PHOTOGRAPHIE ÉTAT EXISTANT
C — PLAN ACTUEL

A

B

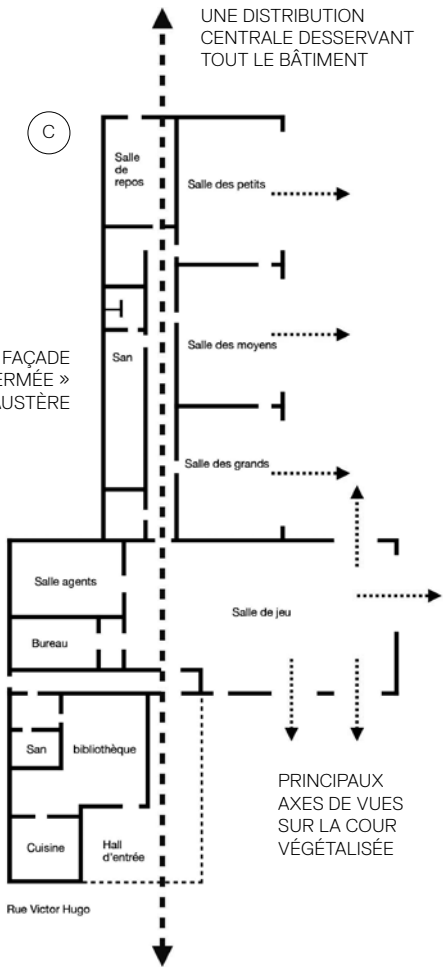

(3) CRÉATION D'UN ESPACE TAMPON À L'ENTRÉE DE VILLE

— SOL EN DALLES DE GAZON
— RUE VICTOR-HUGO ACCESSIBLE AUX MODES DE TRANSPORTS DOUX
— BACS VÉGÉTALISÉS
— PLANTATION D'ARBRES

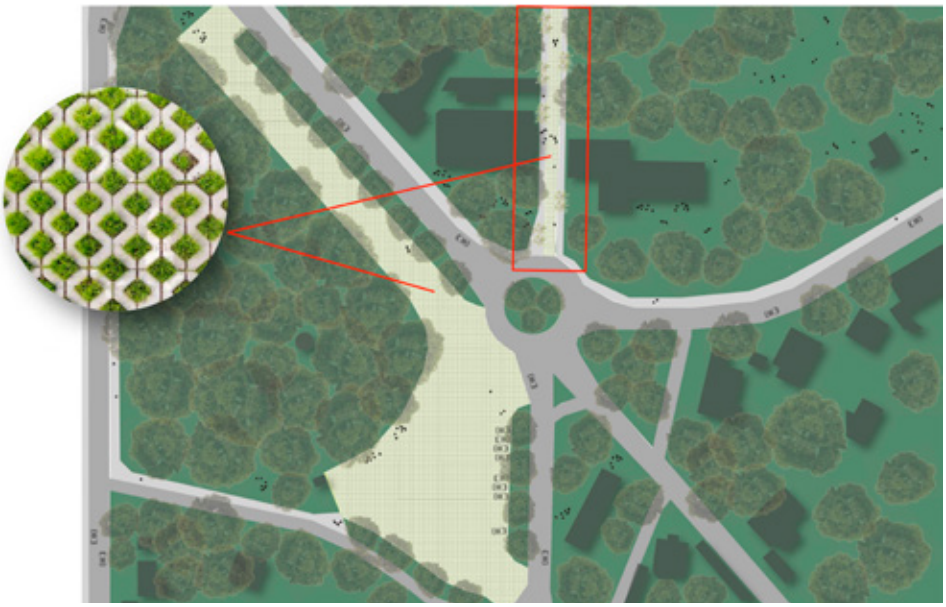

(4) UN RENOUVEAU POUR L'ÉCOLE

AXONOMÉTRIE PROGRAMMATIQUE

↙ ÉTAGE DÉMOLI

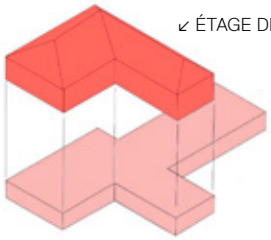

NOUVELLE EXTENSION ↘

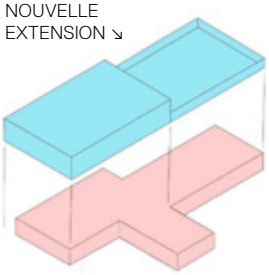

AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE DU PROJET

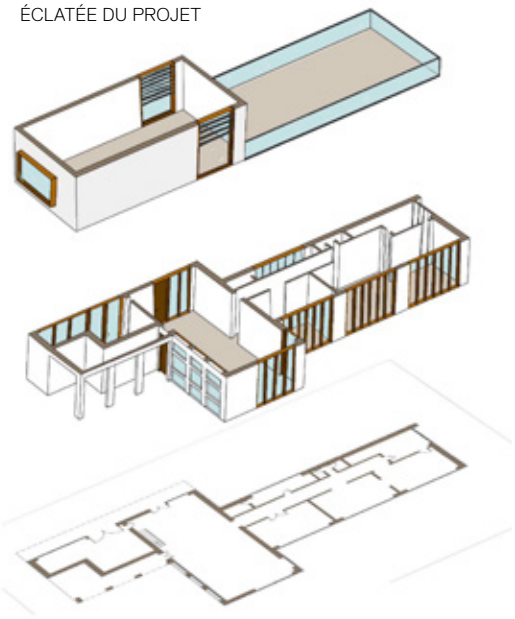

(5) PLAN DE NIVEAUX DU PROJET

(6) JARDINS DE L'ÉCOLE
AVANT ET APRÈS
LES AMÉNAGEMENTS

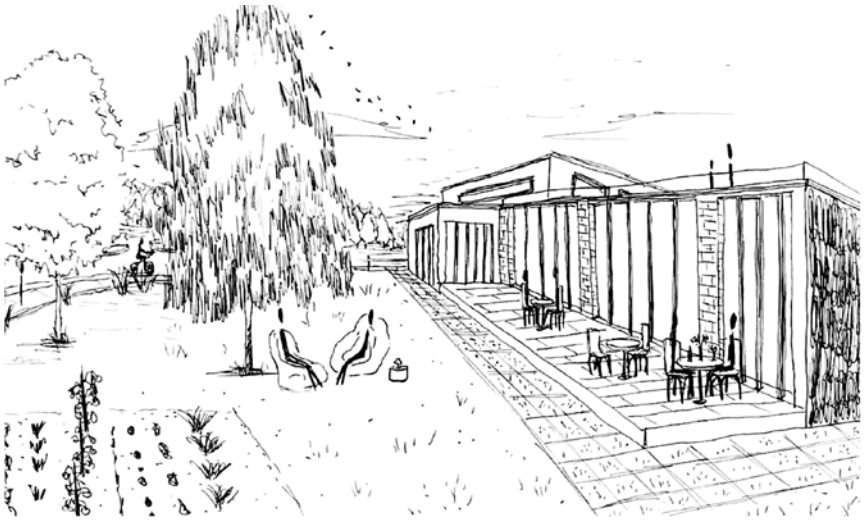

(7) PERSPECTIVE À VOL D'OISEAU DU PROJET

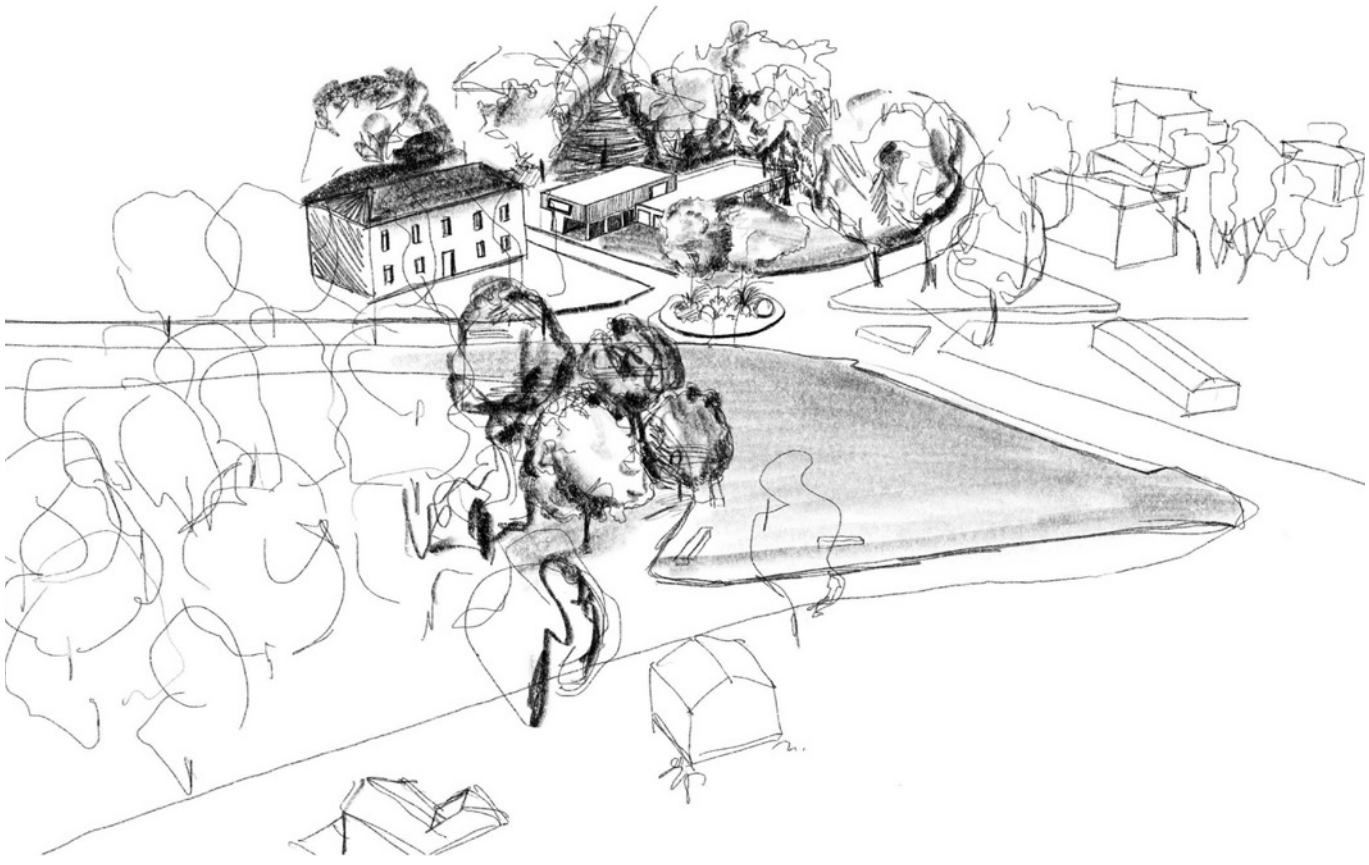

In situ

04
LE MOULIN HYDRO-ÉLECTRIQUE

: analyse

: programme

: projet

Le moulin
hydroélectrique

LE MOULIN, ACTEUR DE LA RECONQUÊTE DES BORDS DE SAÔNE

Matthieu Lardière
Baptiste Boyer – Louna Marmolle
Taha Sekhsokh – Juliette Selin

Le grand moulin occupe une place privilégiée et stratégique à Gray. Au bord de la Saône, il est une trace éminente du patrimoine et de l'histoire de la ville. Construit en dehors des fortifications médiévales, il intègre l'enceinte de la ville et devient un phare dans la ville jusqu'en 1921 avant sa destruction presque totale lors de l'incendie. Aujourd'hui le moulin est toujours en activité mais il a perdu de son influence. Notre objectif est alors de le sortir de cet état de sommeil pour retrouver l'effervescence des bords de Saône (sociale, paysagère ou patrimoniale). Cet objectif ambitieux est possible par la réhabilitation du patrimoine. Pour répondre aux enjeux patrimoniaux, sociaux et paysagers, nous proposons le retour d'une relation forte avec la Saône. Nous gardons la fonction première du moulin tout en diversifiant son programme par des activités touristiques, notamment avec l'installation d'un restaurant. Nous valorisons le contexte élargi du moulin par des aménagements et une continuité écologique tout au long des berges. Notre travail se traduit finalement par un ensemble urbain allant de l'actuel parking jusqu'au parc de Sauzay en passant par la place du 4 septembre. Mais pour faire du moulin un cœur dans un environnement si exigu, nous nous inspirons de la soustraction positive en retirant ce qui ne fait pas patrimoine et qui est une entrave au bon développement pour créer un grand espace public.

La valeur patrimoniale du moulin, comme sa fonction et son emplacement, est une vraie force pour le projet. Ainsi, les machines et turbines sont préservées. Cela pérennise la production d'énergie verte pour la ville. En complément, pour que ce lieu soit un point de rencontre et de convivialité, nous créons un restaurant avec une terrasse belvédère au-dessus des salles de turbines existantes. L'architecture du nouveau restaurant contraste avec celle du bâti existant, d'une part pour marquer notre intervention et d'autre part pour lire les différents programmes depuis la façade. L'élévation du moulin l'inscrit dans la skyline de Gray ; il retrouve ainsi sa position de repère visuel. Pour finir, la requalification des berges de Saône met en valeur le projet du moulin. En aval sur l'actuel parking, nous qualifions un parc, un îlot de fraîcheur en cœur de ville avec des activités et aménagements urbains. Le transport fluvial est également mis en valeur par une base nautique et une capitainerie. En amont, une promenade est aménagée comme un jardin anglais. Ce parcours est ponctué par des structures dédiées aux savoir-faire et à l'artisanat. L'implantation d'un restaurant propose une halte dans notre promenade paysagère le long des berges.
Le moulin devient un point d'articulation à l'échelle du quartier et de la ville. Ce projet est l'opportunité de retrouver une dynamique autour du fleuve et de changer le rapport à la Saône afin de ne plus subir le fleuve mais le transformer en un élément à part entière du territoire. Ce projet est d'ailleurs perméable et n'est pas limité. Ainsi par extension, nous pouvons envisager de relier les deux berges en créant une passerelle exclusivement dédiée aux mobilités douces et proposer par la suite de nouvelles possibilités de projets sur la rive droite.

(1) LE MOULIN ET SA PLACE IMPORTANTE
DANS L'HISTOIRE DE LA VILLE

GRAVURE DE GRAY VUE VERS LES MOULINS ET LE PONT
/ ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VESOUL

PHOTOGRAPHIE DU MOULIN VUE DE L'OUEST
/ FOND AUGUSTE LENOIR

PHOTOGRAPHIE DE L'INCENDIE DU MOULIN, 16 JANVIER 1921
/ ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VESOUL

(2) PLAN DE MASSE PROJET :
LE MOULIN, UN VÉRITABLE POTENTIEL DE PROJET

N

(3) PERSPECTIVE DU PROJET DEPUIS LA SAÔNE /
CRÉATION D'UNE SURÉLÉVATION DE L'ANCIEN MOULIN

(4) UN RESTAURANT BELVÉDÈRE

RESTAURANT
LA ROTONDE
— VICHY, 1998
PAR DOMINIQUE
JANVIER BUGNON ET
JEAN CHARBONNIER

LE MOULIN DE QUINARD
— SAINT-MALO, 2019
PFE ROBERT PAUL

AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE DU PROJET :
1— RESTAURANT BELVÉDÈRE
2— PASSERELLE PIÉTONNE
3— CENTRALE DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

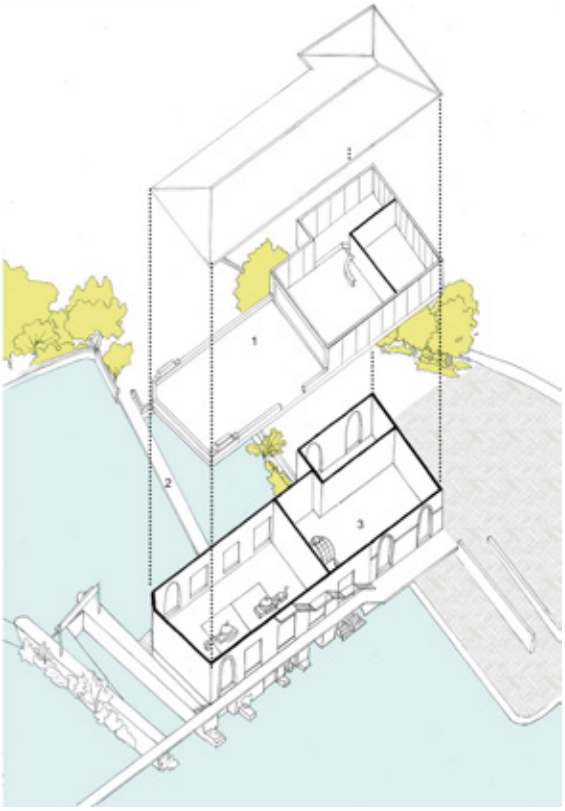

(5) EN AMONT, UN RENOUVEAU DES SAVOIR-FAIRE

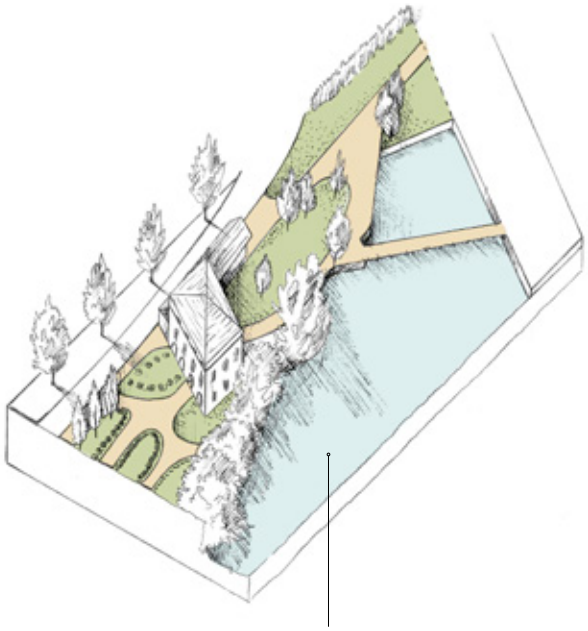

AXONOMÉTRIE DU PROJET
AU BORD DES BERGES

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
DU PARC DE LA FONTAINE MARY-ROSE
ET DU LAC DE CANEBIÈRE, GRANS

BERGES DU THIOU
À ANNECY

NOUVEAU QUAI EN CONTREBAS DE LA PLACE DU 4 SEPTEMBRE
QUI MÈNE VERS LE PARC DE SAUZAY POUR LE DÉSENCLAVER
EN VALORISANT LA MOBILITÉ DOUCE SUR LE SITE

(6) A TRIBORD, LIAISON ET DYNAMISME DES QUAIS EN GRADINS

AUJOURD'HUI

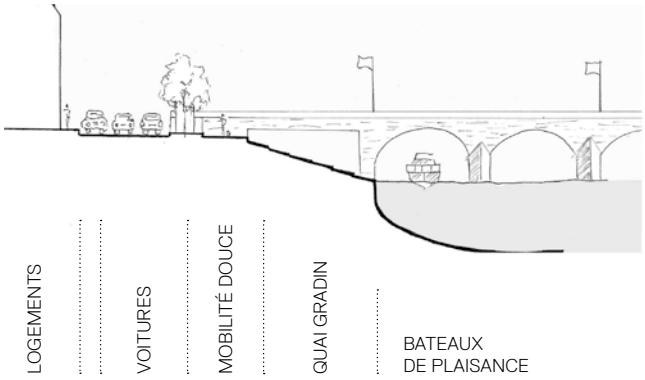

PROJET

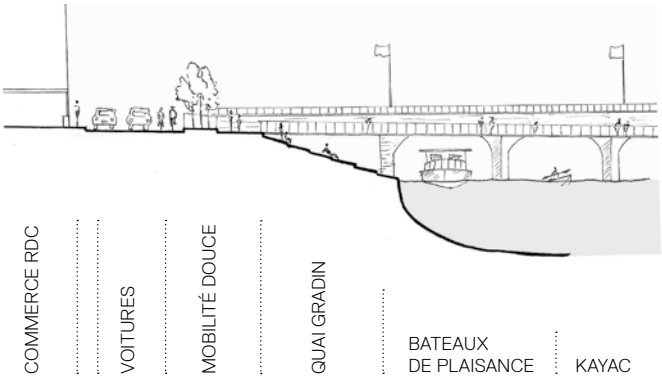

(7) EN AVAL, UN NOUVEAU LIEU DE VIE

PHOTOGRAPHIE PARC
DE LA PÉPINIÈRE À NANCY

PHOTOGRAPHIE
DES QUAIS À ANVERS

PROJET DES BERGES
À VICHY

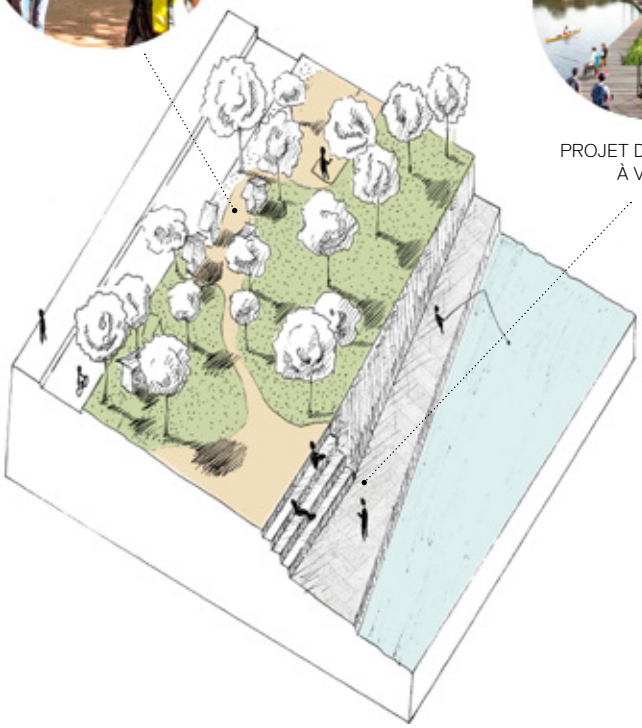

PLAN DU PARC

Le moulin hydroélectrique

AU RYTHME DES GRANDS MOULINS

Le site des Grands Moulins est actuellement occupé par une centrale hydroélectrique. Auparavant, ce moulin était beaucoup plus imposant. Il était un élément phare du marché du grain et du vin participant au développement de Gray. Après l'incendie de 1921, l'activité du moulin a disparu et la centrale hydroélectrique a pris place. La zone est devenue un espace privé invisibilisant le patrimoine et créant une rupture entre le centre-ville et la Saône. En effet, depuis le centre, on ne devine pas la valeur du patrimoine du moulin ; on ne peut l'apercevoir que depuis l'autre berge. De plus, le rapport à l'eau n'est pas exploité : les berges sont surélevées par rapport au niveau de l'eau, créant une limite que l'on craint de franchir. La place dédiée à la voiture est également très importante dans cette zone ; un grand parking occupe la partie haute de la berge. De plus, le seul moyen d'accéder à l'autre côté de la ville est d'emprunter le pont soumis à un trafic routier plutôt dense.

Plusieurs enjeux apparaissent afin d'intégrer le site à la ville. Le premier consiste à rendre au site des Grands Moulins sa valeur sociale et patrimoniale en le transformant en un lieu de rencontre et d'activités (places publiques, commerces, zones de loisirs). Le bâtiment en lui-même mérite une rénovation qui lui apporte de la valeur pour retrouver son rayonnement d'antan. De plus, nous réfléchissons à un moyen d'intégrer l'eau à la ville, de la rendre plus accessible. Cela peut se traduire par la connexion des deux berges en créant un lien dédié à la mobilité douce. Le sport étant un élément qui compte pour les graylois, il nous semble judicieux d'intégrer des activités sportives au site. Enfin, il est intéressant d'offrir une perméabilité et un vrai lien entre la ville et le site en exploitant les terrains actuellement privés qui font barrière au paysage, par leur transformation en espaces publics.

Même si le site d'études concerne directement le moulin, nous décidons de nous concentrer également sur les berges afin de recréer un dialogue et de la continuité entre les deux rives. Ainsi, nous programmons plusieurs types d'équipements autour du moulin, reliés par des espaces publics. Afin de connecter les deux rives, nous réalisons une passerelle à mobilité douce, parti pris fort dans le paysage qui crée des points de vues grâce aux belvédères et enrichit donc les interactions entre les deux berges. Nous proposons un nouveau ponton le long de la berge afin de permettre aux cyclistes et piétons de longer la Saône. Enfin, la mise en place de gradins disséminés par endroit vient répondre à la rive d'en face. Pour dynamiser le secteur, nous exploitons les arcades existantes sur le bâtiment de logements afin d'y installer des commerces. Cette intention est prolongée par la création d'un nouveau bâtiment de logements accolé offrant des locaux de qualité sur un nouvel axe commerçant. Pour valoriser le sport au centre-ville, nous créons une base nautique afin d'apporter une nouvelle fonction aux berges. Ce lieu offre par la même occasion un espace convivial pour accueillir des événements locaux. L'espace public qui relie la base nautique à la zone des arcades est conçu comme un lieu d'accueil et d'événements modulable. Le point phare du projet est la réhabilitation du moulin qui articule le reste des espaces. Nous nous servons du bâti actuel comme socle pour développer un second niveau avec un nouveau programme : une salle de danse et un espace de coworking. L'activité hydroélectrique du rez-de-chaussée est conservée et modernisée, tandis qu'à l'étage, la grande salle de danse avec vue panoramique peut également servir pour des événements.

Jean-Pascal Lemeunier
Clélia Dacremont – Maëlis Danielo
Marie Riotte – Amélia Roussel

(1) MISE EN VALEUR DU PHARE DE LA VILLE

A — AXONOMÉTRIE DU PROJET EN RELATION AVEC LA SAÔNE
B — AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE DES ADJONCTIONS CONTEMPORAINES

A

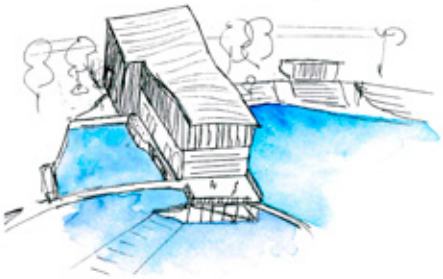

B

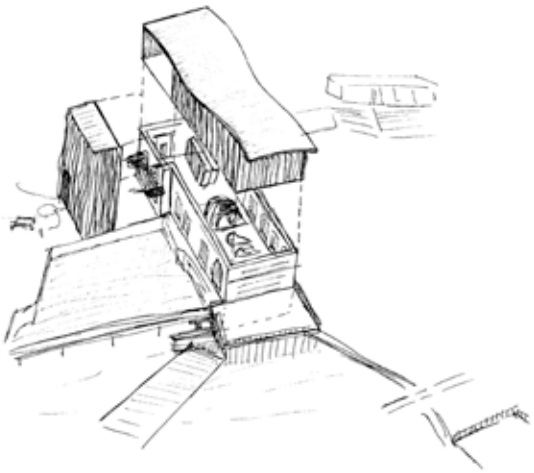

(2) PASSERELLE POUR RELIER LES DEUX RIVES

A — VUE AÉRIENNE LIAISON DES DEUX RIVES
B — PERSPECTIVE DE LA PASSERELLE CRÉÉE

A

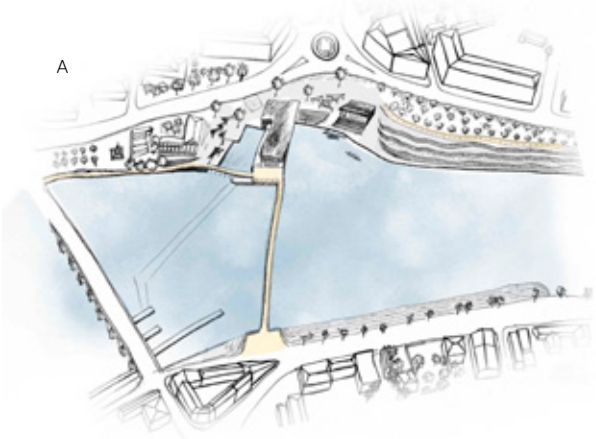

B

(3) PLACE PUBLIQUE

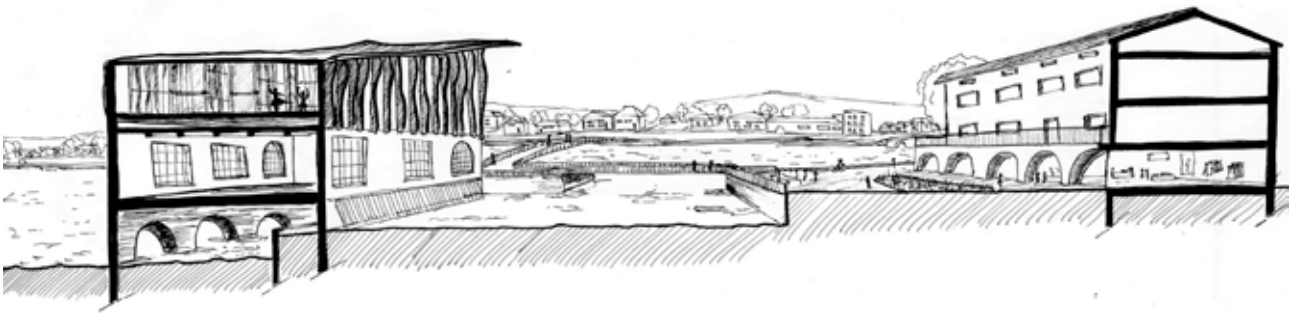

(4) PLAN DE MASSE DU PROJET

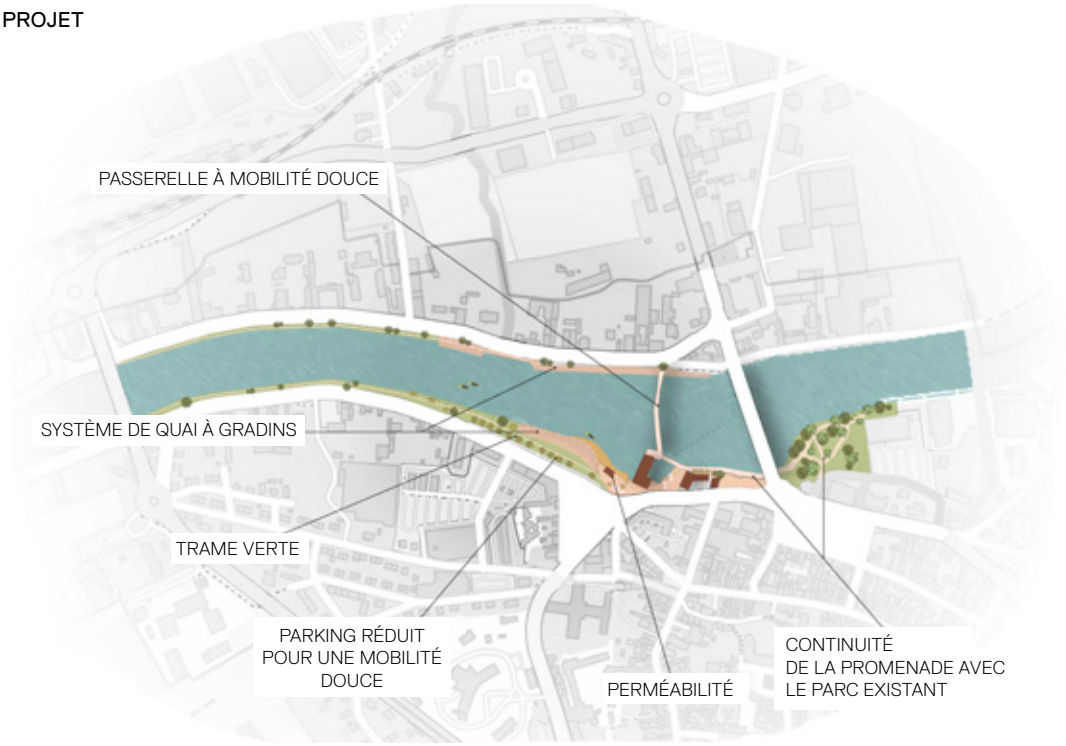

(5) PERSPECTIVE DU PROJET DEPUIS L'ESPACE PUBLIC

LE MONUMENT "PHARE" DE GRAY

Le moulin hydroélectrique

Située au bord de la Saône, la ville de Gray a tiré profit du commerce fluvial pour son développement, avec le site des Grands moulins comme point central abritant diverses activités. Malheureusement, la concurrence des voies ferrées et un incendie en 1921 ont amoindri le rayonnement des Grands moulins devenus aujourd'hui un bâtiment unique anonyme. Actuellement proches du centre historique, les Grands moulins sont visibles depuis les rives bien que leur emplacement soit éloigné des berges attractives. Leur implantation offre une visibilité remarquable aussi depuis le pont, soulignant ainsi leur importance historique. Le site est actuellement marqué par une imperméabilisation massive du sol, ce qui entrave les promenades le long de la Saône et crée une discontinuité végétale. La proximité du centre-ville historique, de l'écluse, du pont de pierre, du cinéma Mavia et du parc de Sauzay ajoutent une dimension culturelle au lieu, contribuant à son attractivité malgré les contraintes.

Dans l'objectif de revitaliser l'artisanat et de le rendre visible au sein du centre historique, nous entreprenons la création d'une salle polyvalente. Cet espace vise à créer une continuité de la trame verte. Tout en respectant la préservation du patrimoine existant, le système hydroélectrique du moulin génère de l'énergie et alimente la ville en énergie verte. Le moulin demeure ainsi un vecteur majeur dans la production durable d'énergie. Par ailleurs, nous nous engageons à ouvrir les portes du moulin à la communauté grayloise. Alors qu'il était auparavant fermé au public, notre initiative transforme cet espace en lieu de rencontre et d'apprentissage. Particulièrement orienté vers les jeunes, le nouveau lieu est propice à l'exploration de divers métiers et techniques, contribuant à l'éducation et au développement des compétences locales.

Créer une salle polyvalente nécessite une extension ainsi qu'une revalorisation du bâtiment, avec une approche architecturale pour valoriser le lieu à travers des matériaux naturels comme le bois pour ne pas créer d'énorme rupture avec la trame verte qui se prolonge sur les berges et une partie du parking. La fonction polyvalente tournée vers l'usager du site lui redonne une position marquée à Gray pour en faire un véritable élément phare, exemplaire grâce à l'énergie des turbines.

Hélène Corset Maillard
Lina Benazouz – Nasma El Asri
Elsa Monin Veyret – Maude Trany

(1) ÉVOLUTION DU SITE DES GRANDS MOULINS

01—LE MOULIN HYDRAULIQUE DURANT LE XVII^{e} SIÈCLE
02—LE MOULIN HYDRAULIQUE APRÈS LES CRUES DE 1624
03—LE MOULIN HYDRAULIQUE À PARTIR DE 1850
04—LE MOULIN HYDRAULIQUE APRÈS L'INCENDIE DE 1921

01

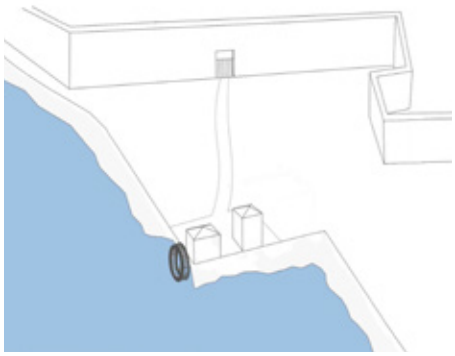

02

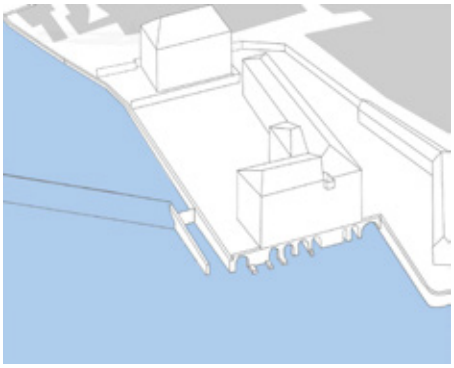

03

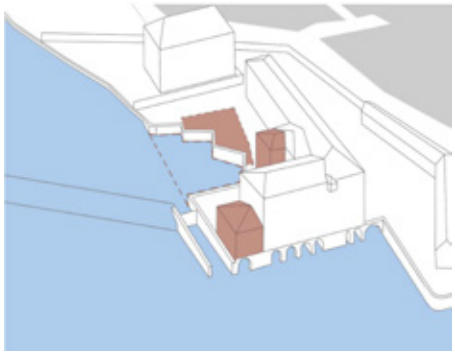

04

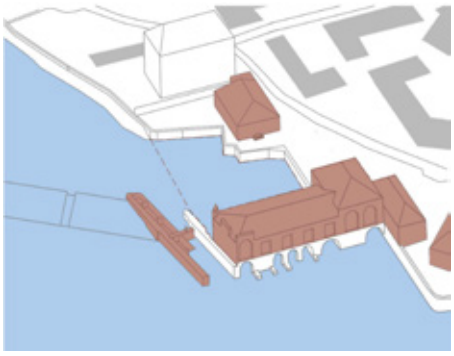

(2) LES ANCIENS GRANDS MOULINS

PHOTOGRAPHIE DES GRANDS MOULINS AVANT L'INCENDIE DE 1921, FOND AUGUSTE LENOIR

ELÉVATION DES GRANDS MOULINS AU XIX^{e} SIÈCLE

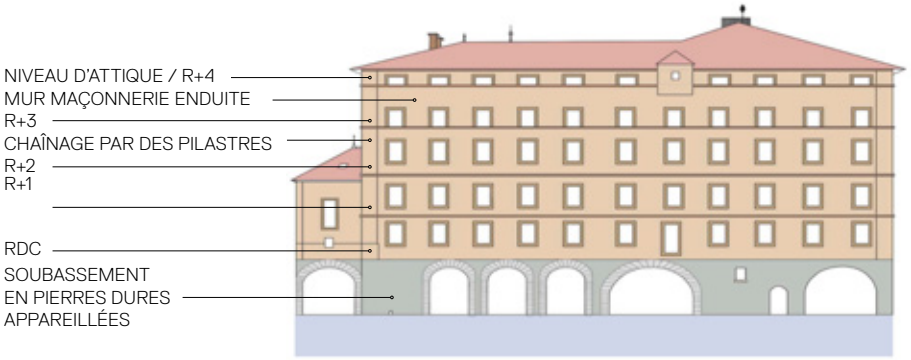

(3) UN BÂTIMENT INCONTOURNABLE DEVENU ANONYME

PHOTOGRAPHIE DES GRANDS MOULINS AVANT L'INCENDIE DE 1921, FOND AUGUSTE LENOIR

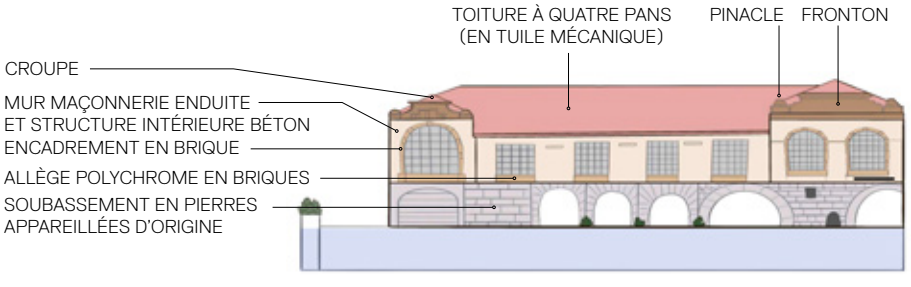

ELÉVATION DES GRANDS MOULINS RECONSTRUITS AU XIX^{e} SIÈCLE

(4) CRÉATION D'UNE
PROMENADE PAYSAGÈRE
LE LONG DE LA SAÔNE

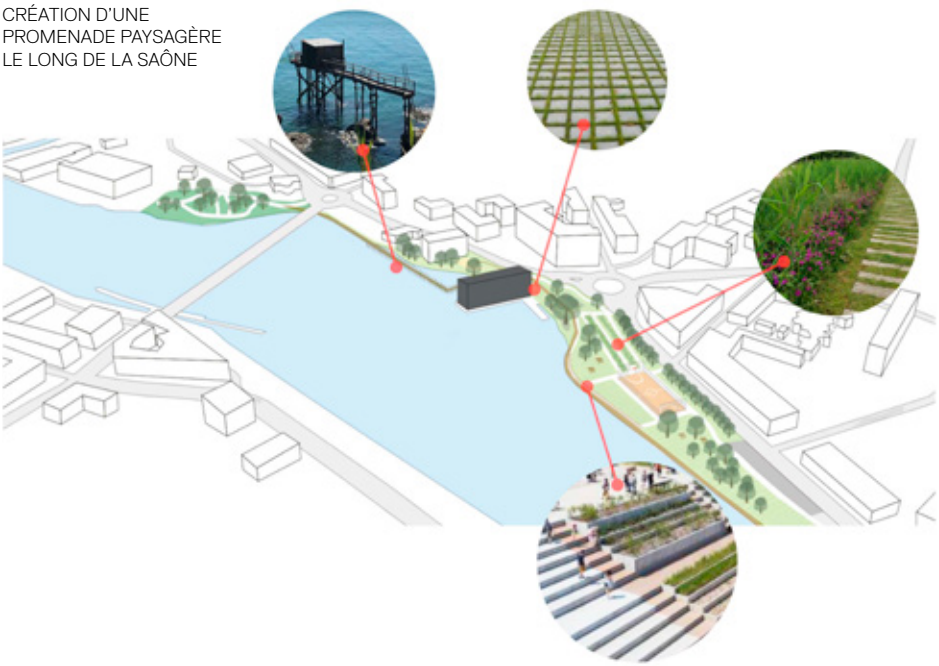

(5)

(4) RELIER LA VILLE PAR LE PAYSAGE
(5) UN PHARE DANS LA VILLE / PERSPECTIVE DE NUIT
(6) RETROUVER L'IMAGE D'UN PATRIMOINE ET RECONQUÉRIR LES BERGESE
(7) COUPE PERSPECTIVE

(6) INTÉGRATION CONTEMPORAINE DE LA SURÉLÉVATION
EN RELATION AVEC LA PROMENADE PAYSAGÈRE.

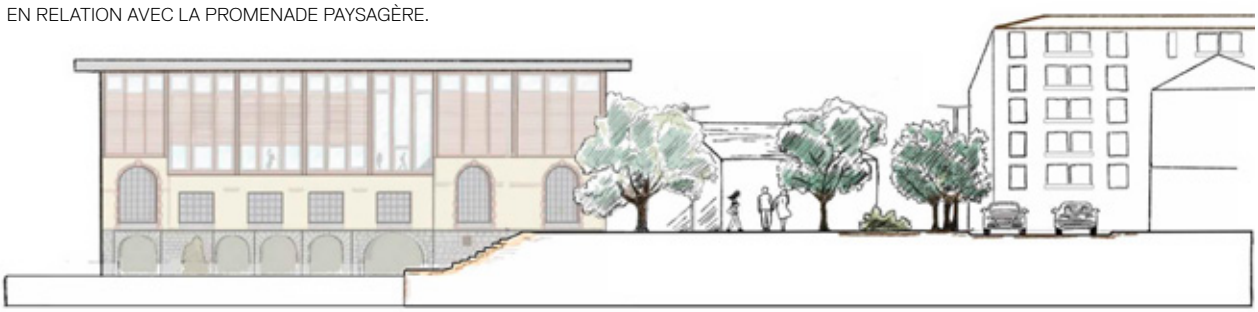

(7) A — PARTIE RDC CONSERVÉE DANS SA FONCTION ACTUELLE
DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ AVEC SA STRUCTURE BÉTON.
B — PARTIE SURÉLEVÉE AVEC LA CRÉATION D'UNE SALLE
POLYVALENTE AVEC UNE STRUCTURE EN BOIS.

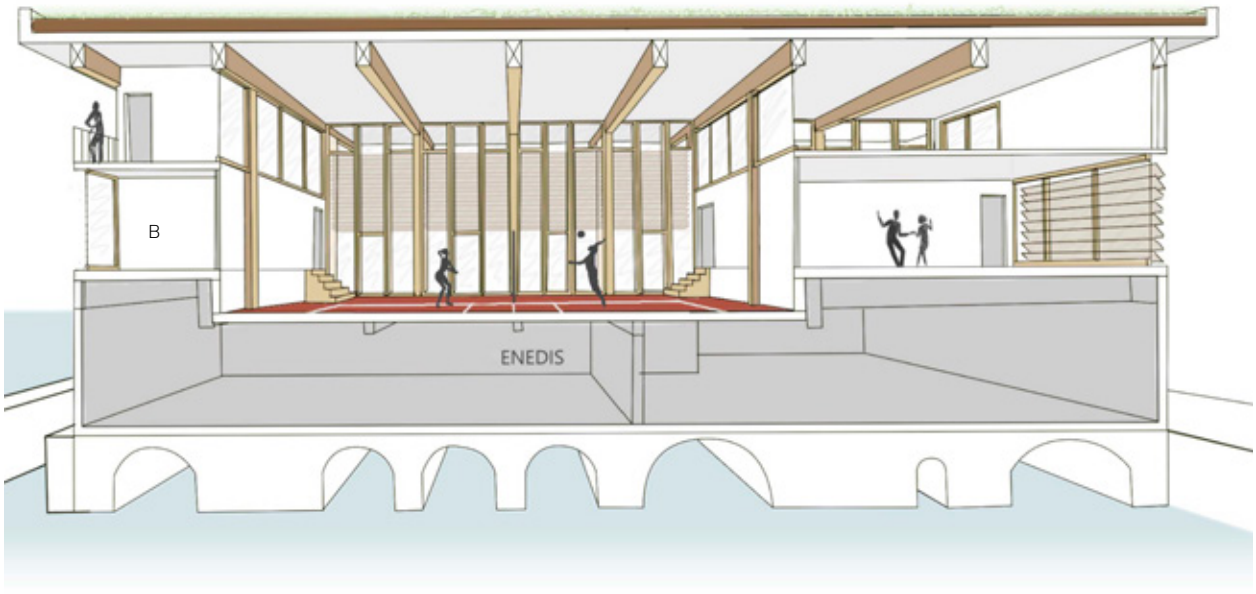

Le moulin hydroélectrique

RAVIVER—PRODUIRE —OUVRIR

Après l'incendie de 1921, la commune de Gray a perdu l'un de ses repères principaux ; repère à la fois structurant et impactant du paysage, mais également un patrimoine mémoriel d'une activité majeure pour la région. Les Grands Moulins étaient sources d'une grande diversité liée à l'artisanat local ; ainsi, ce lieu regroupait différent corps de métiers, comme la tannerie, le flottage du bois, la mouture, etc...
Au sein de la ville, on retrouvait également une multitude de métiers d'arts. Il est important de souligner que les Grands Moulins sont indissociables de la Saône, qui l'alimentait en énergie de manière autosuffisante. Ses quais étaient un lieu attractif de rencontre pour les graylois. Aujourd'hui, le moulin produit de l'électricité comme unique activité. Autrefois lieu de rencontre et d'activité, il s'est peu à peu renfermé sur lui-même jusqu'à créer une rupture dans le paysage des rives de Saône et de la pratique des quais.

Afin de raviver les savoir-faire délocalisés de la ville et de redonner un statut structurant dans le paysage du centre historique, nous décidons de créer un lieu pour regrouper les artisans locaux au sein d'un atelier collaboratif, dédié au partage, à l'échange et à la transmission aux habitants et aux touristes. Les jeunes sont particulièrement conviés à explorer ce lieu pour découvrir différents métiers et techniques. Tout en restant dans une logique de conservation de l'existant, le système hydroélectrique produit de l'énergie et le redistribue à la ville. Le moulin est donc un système de production majeur d'énergies vertes de la ville. En outre, notre projet vise à ouvrir les portes de ce lieu aux habitants de Gray.

Notre aménagement urbain sur les rives de la Saône proche du moulin a pour objet de rapprocher les habitants de l'eau, de restaurer un lien vital entre la ville et la rivière. En supprimant les obstacles physiques, nous créons une continuité entre les rives facilitant le déplacement des riverains et la reconnexion à cet élément naturel. Le système de circulation améliore l'accès au moulin et renforce son rôle de centre de production intra-muros.
Sur la question architecturale, l'insertion du projet dans l'existant suit le procédé suivant : un volume transfiguratif s'imbrique dans les façades historiques du bâti en les soulignant. La passerelle extérieure que nous ajoutons a un rôle clé. Elle relie l'extension au bâtiment principal tout en offrant une vue imprenable sur la Saône. L'espace extérieur est aménagé pour favoriser les rencontres et les activités communautaires. Un belvédère est installé sur l'ancien pertuis de navigation pour encourager les habitants à s'intéresser à cet espace. La passerelle devient un point focal, un lieu de connexion. A l'intérieur, l'intervention au rez-de-chaussée consiste à sécuriser l'accès aux différentes machines sans pour autant les cacher ; notre geste est modeste et frugal. À l'inverse, le volume ajouté au R+1 est une toile blanche mise à disposition des artisans pour une appropriation singulière des lieux. Ce volume supérieur propose de nombreuses perspectives sur les extérieurs et entretient un lien particulier avec la Saône. Notre intervention a pour but de préserver et restaurer les éléments historiques du bâtiment tout en les adaptant aux besoins contemporains. Notre désir est de créer un équilibre entre l'ancien et le nouveau en respectant l'âme de ce moulin. Notre projet d'architecture est une célébration de l'histoire locale, de l'eau qui a façonné ce lieu et de la communauté. L'ambition est d'y créer un espace de travail, d'apprentissage, et de convivialité qui profite à tous, tout en promouvant l'utilisation de l'énergie verte.

Aurélie Husson
Hugo Arbez – Laura Cauzeret
Lou Morel – Héloïse Paillard

(1) ENJEUX DE PROJET

(2) PLAN DE MASSE PROJET

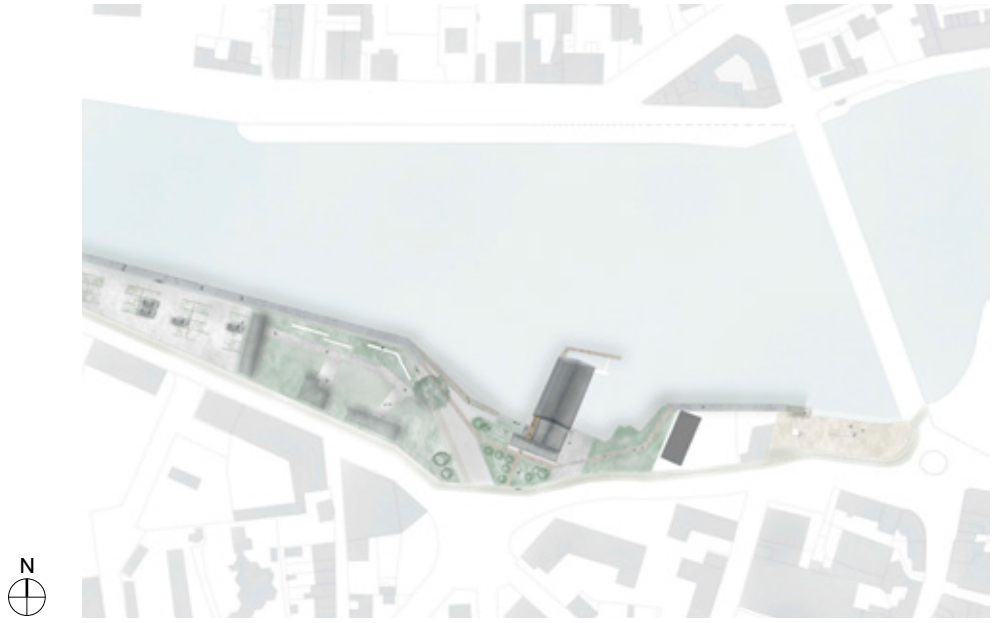

(3) CONNEXIONS AVEC LA SAÔNE

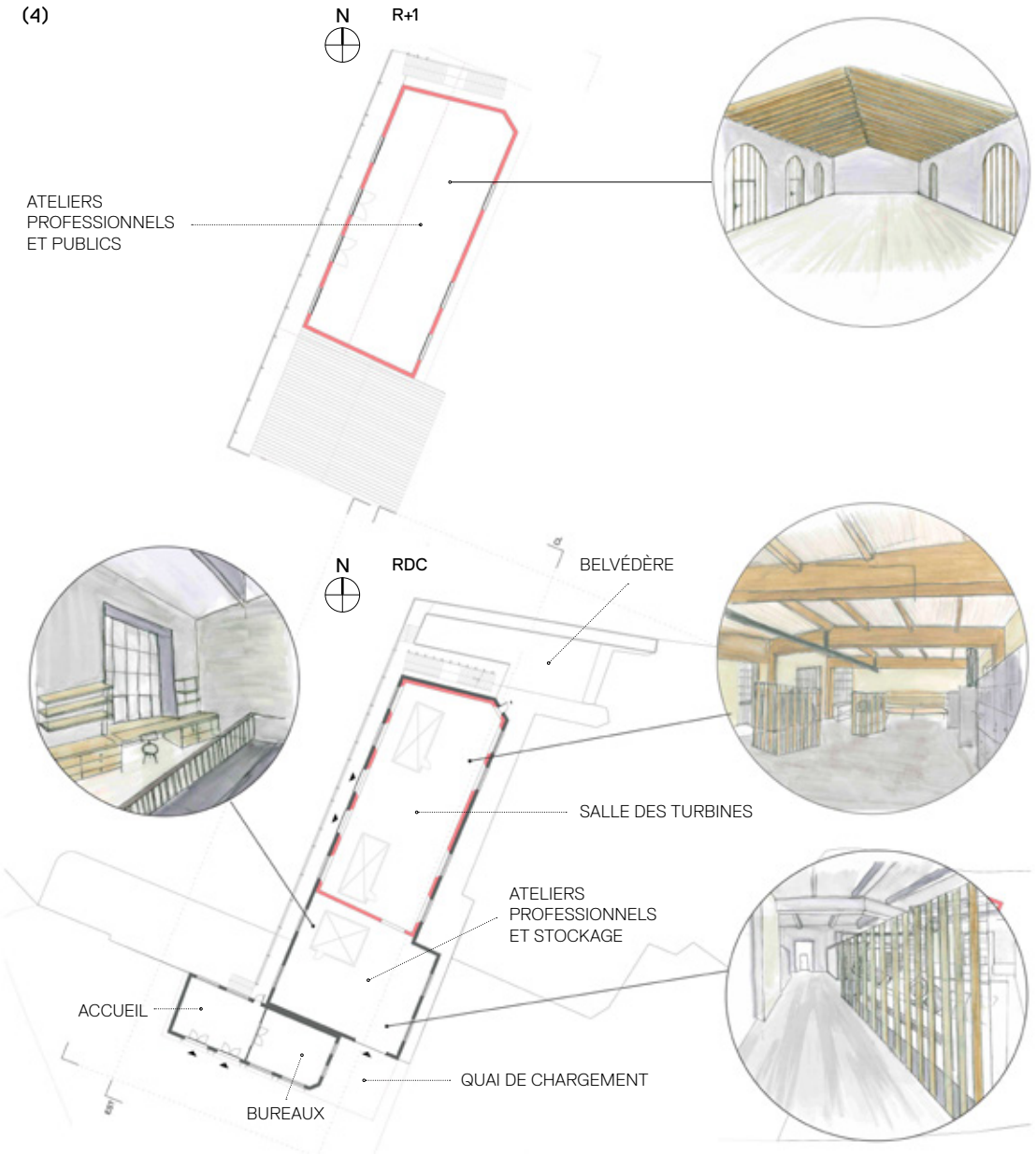

(4) PLANS DE NIVEAUX AVEC PROGRAMME ET PERSPECTIVES
(5) FAÇADES COURSIVE
(6) FAÇADES BELVÉDÈRE

(5)

(6)

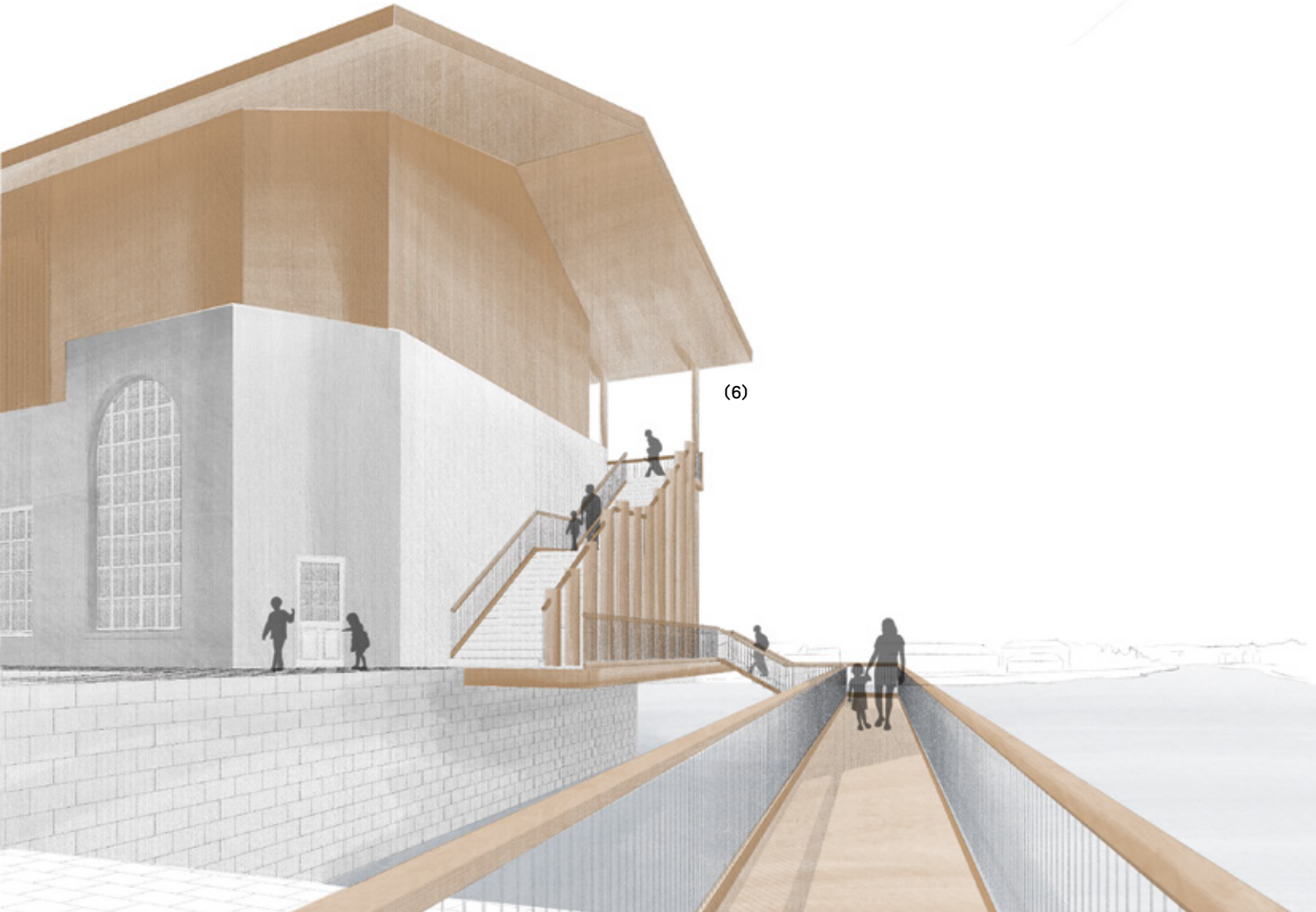

(7)

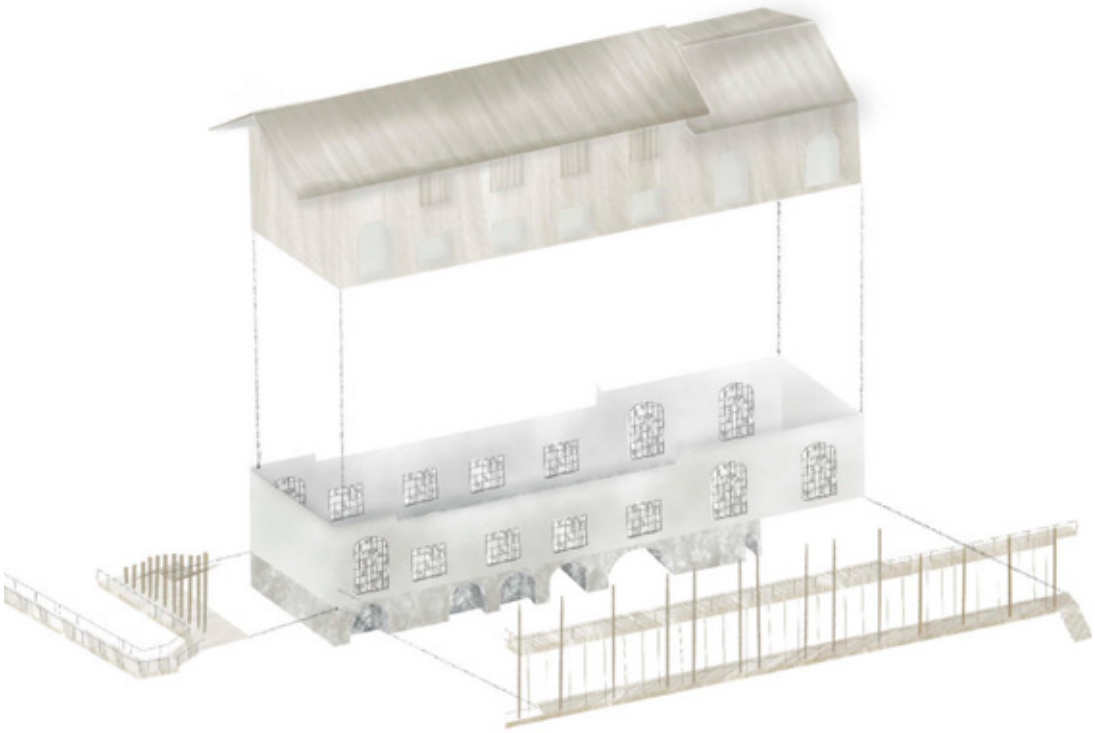

(8)

(7) PHOTOS DE MAQUETTE
(8) AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE

Le moulin hydroélectrique

VERS UN NOUVEAU PARCOURS DU PAYSAGE

Située au bord de la Saône, la ville de Gray a bénéficié du commerce fluvial comme levier de développement. La zone des Grands moulins était alors un lieu phare de la ville en faveur de l'activité de l'artisanat, la tannerie, le flottage de bois avec son marché et les rencontres qui rythmaient la vie de Gray. La concurrence des voies ferrées a amoindri le rôle des voies fluviales et donc des moulins, et après l'incendie de 1921 qui a détruit une grande partie des bâtiments, seule la centrale hydroélectrique a été reconstruite. Aujourd'hui, les moulins sont à proximité du centre-ville historique, de l'écluse et du pont de pierre, et aussi de certains lieux de loisirs comme le cinéma Mavia et le parc de Sauzay. Ils sont également dans une situation d'éloignement des berges attractives, du camping, du port de plaisance et des paysages arborés en limite de ville. De plus, le site des Grands moulins est grandement imperméabilisé, ce qui constitue une barrière à la promenade le long de la Saône et entraîne une fracture dans la continuité végétale. Toutefois, nous soulignons une qualité liée à leur implantation ; l'avancée du bâtiment principal sur la Saône leur confère une grande visibilité depuis les rives et le pont.

Afin de revitaliser cette partie de la ville, nous déterminons l'axe de notre programme sur le mot « continuité ». Une continuité multiple, à la fois dans les mobilités douces et dans les différents loisirs proposés, mais également une continuité de la trame verte et une continuité visuelle de la rue à la rivière. L'objectif est de tourner la ville vers la Saône et d'intégrer les Grands moulins dans le paysage public et dans le parcours le long du quai. En cohérence avec les enjeux environnementaux, nous conservons les turbines encore en activité.

Le premier axe du projet est de redynamiser cette zone aujourd'hui trop peu exploitée grâce au secteur du loisir. Le parking sur le quai devient un skatepark pour attirer des populations jeunes et animer ce côté de la rive. Le réaménagement d'une partie des bâtiments des moulins concerne le centre de sports nautiques en réutilisant le hangar et la partie sud du bâtiment principal pour ses bureaux. Ce centre d'activités directement lié au contexte hydraulique offre ainsi un nouvel usage des moulins, une nouvelle façon de voir et de parcourir la Saône. Le second axe concerne la promenade amorcée le long du quai, pour la faire passer par le site des moulins tout en instaurant une continuité végétale et visuelle sur la Saône depuis la rue. Pour ce faire, deux corps de bâti du site sont démolis. Ce nouvel espace public est alors aménagé par des sentiers de promenade, pour vélos comme pour piétons avec du mobilier urbain adapté, en veillant à prévoir une place majeure aux espaces verts en continuité du parc de Sauzay. Les sols sont désimperméabilisés. La promenade est dessinée en lien avec le point culminant de notre projet, une passerelle reliant les abords des moulins et facilitant la traversée vers la partie nord du site. Une pièce couverte fait alors office de kiosque, offrant des points de vue sur la Saône, mais également de petite salle polyvalente qui peut, grâce à ses gradins, abriter de petits événements. Enfin, un bandeau vitré situé en haut des marches donne une vue sur les turbines du moulin encore en fonction, invitant toujours plus les habitants à connaître leur patrimoine.

Antoine Brochard
Anaïs Bernardin – Mathis Raux
Gabrielle Riviere – Rym Racha Yahia

(1) HISTORIQUE SITE DES ANCIENS GRANDS MOULINS

SCHÉMAS : ÉVOLUTION DE L'EMPRISE DU SITE

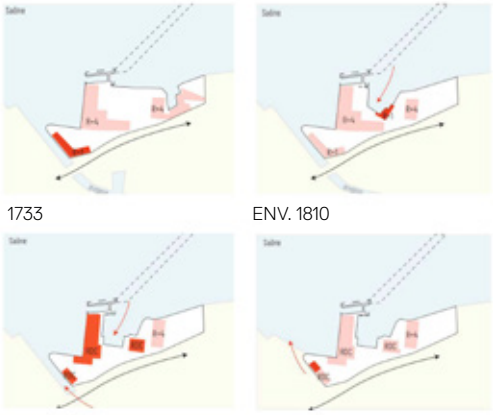

1733 ENV. 1810

ENV. 1950 AUJOURD'HUI

RUE DU MOULIN

MODIFICATIONS DE L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

1 — LA SAÔNE ET LE MOULIN
2 — CARTE DU PARCOURS ET DU PAYSAGE DE LA SAÔNE
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE ET BOURGS CASTRAUX

1 2

(2) RECONSTITUTION DE LA SKYLINE DES QUAIS AVEC LES GRANDS MOULINS

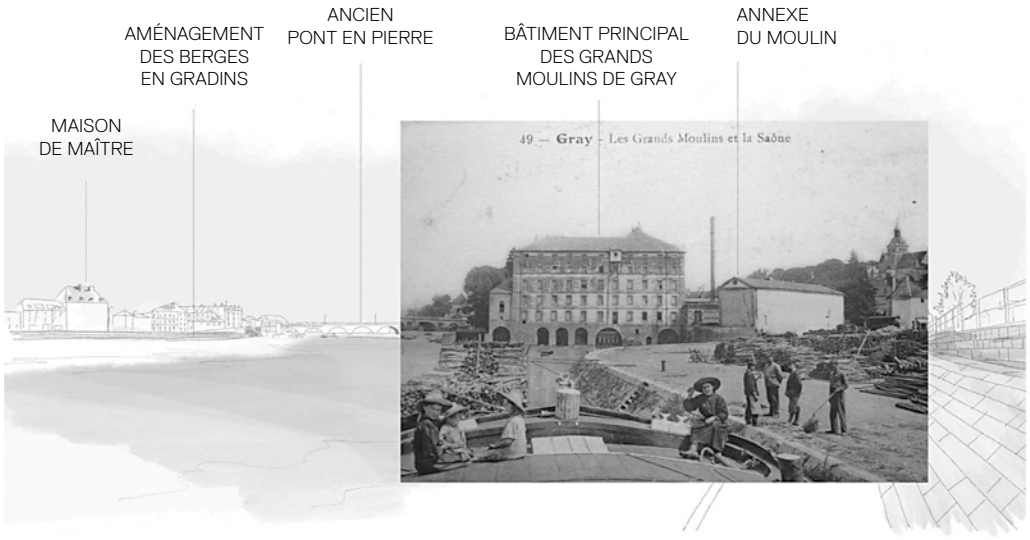

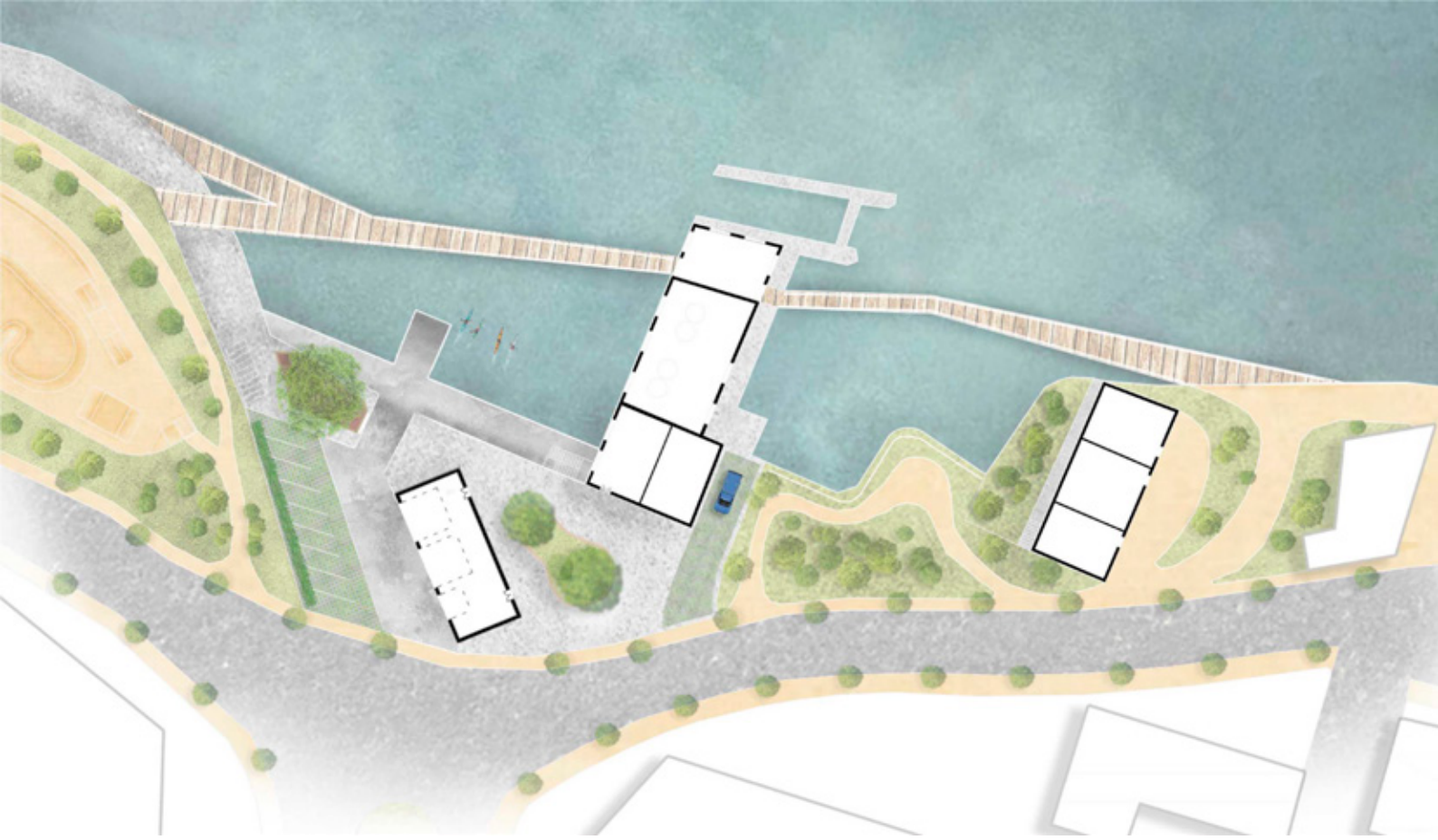

(3) PLAN DE MASSE PROJET

(4) AXONOMÉTRIE PROGRAMMATIQUE

LOISIRS
ENERGIE
MOBILITÉS DOUCES

1 — DALLE DE PARKING DRAINANTE
2 — SKATEPARK
3 — PASSERELLE
4 — HANGAR CLUB NAUTIQUE
5 — LOCAUX CLUB NAUTIQUE
6 — LOCAUX ENEDIS
7 — KIOSQUE
8 — LOGEMENTS
9 — PARCS
10 — BRASSERIE

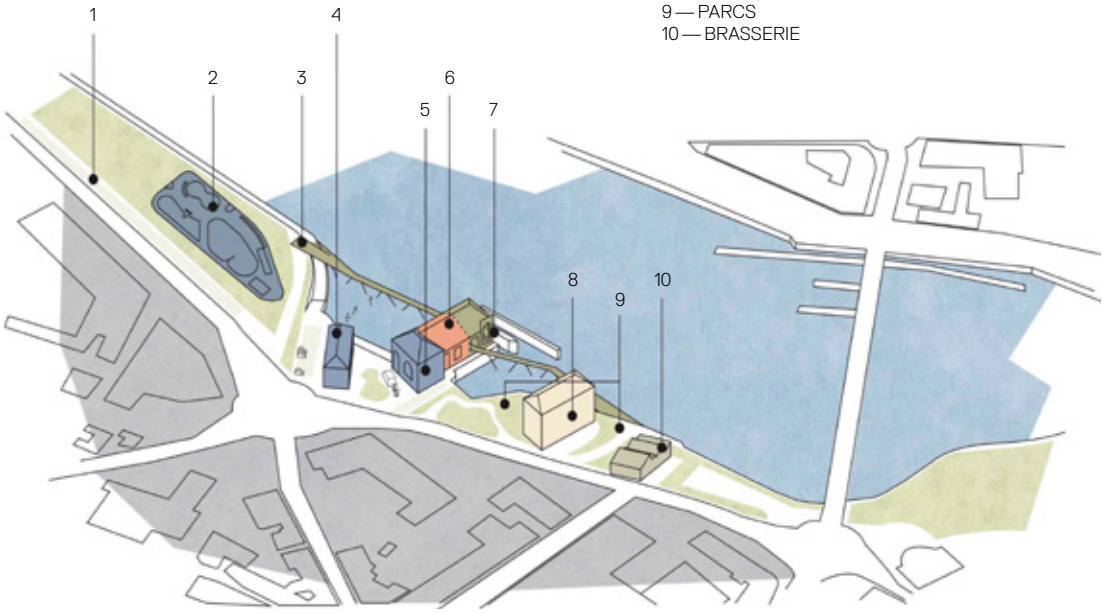

(5) AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE DE LA PASSERELLE ET DES MOULINS

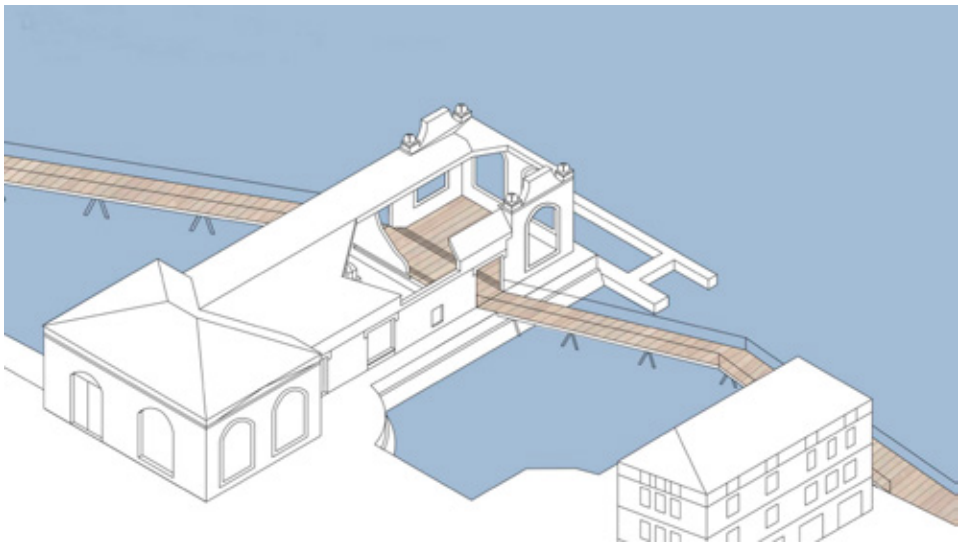

(6) PERSPECTIVES POINTS DE VUE VARIÉS DEPUIS LES MOULINS

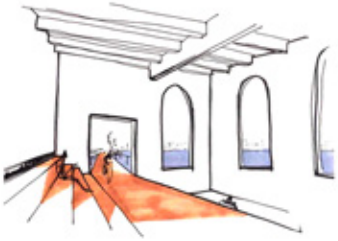

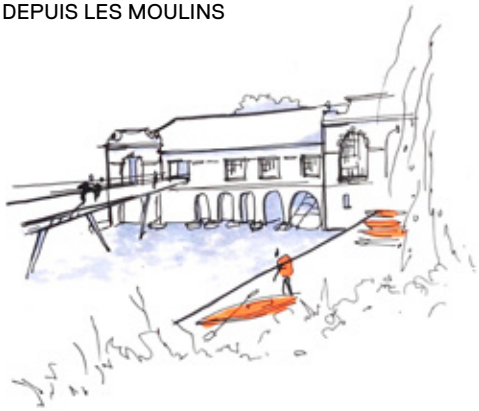

(7) MAQUETTE AVEC INTENTIONS DE PROJET

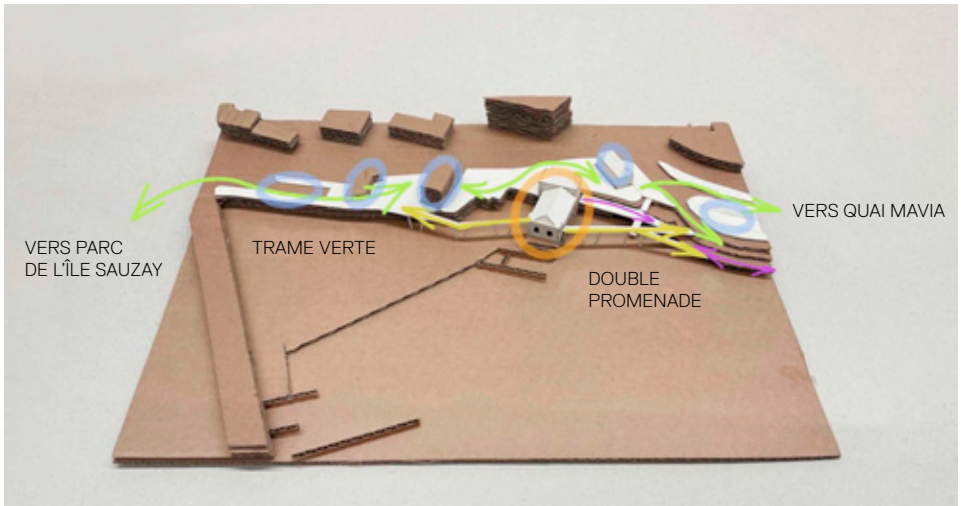

05 CHÂTEAU FORT ET HAUTS-FOURNEAUX DU PETIT VALAY

: analyse

: programme

: projet

L'ÉCOLE DU FER

Château fort et hauts-fourneaux du Petit Valay

Le site que nous étudions est à Valay, un village riche en patrimoine, au cœur d'un réseau de villes importantes. Dijon est à 57 minutes en voiture, Dôle à 30 minutes et Besançon à 47 minutes. La plus grande ville à proximité est Gray avec seulement 14 minutes de voiture. Nous avons étudié le réseau de voies ferrées de la région et les villes citées précédemment sont reliées entre elles et permettent un trajet plus rapide (30 minutes). Les villes proches de Gray, Valay et Pesmes ne bénéficient plus d'un accès autre que les transports routiers et Valay est plutôt dépendant de ce réseau de villes. La trace d'une voie ferrée anciennement utilisée reliant Dijon et Gray est encore visible. Nous avons analysé les services de Gray, Dijon, Pesmes et Valay. Un coiffeur et une boulangerie sont installés dans le village. Deux pôles scolaires regroupent les huit communes alentour. En comparant la carte de l'état-major de 1820-1866 et une carte plus actuelle, nous observons que les grands axes structurant la ville n'ont pas beaucoup évolué. Les anciens hauts-fourneaux se situent dans le Petit Valay. Le château a été construit entre 1200 et 1300. Un haut-fourneau est bâti à l'entrée du village (Grand Valay) en 1689. Les Frères Ménans et Charles Bouveret acquièrent le vieux château en 1854. La construction du premier haut-fourneau date de 1855 suivie du deuxième en 1860. En 1949, un incendie important détruit les entrepôts et certains bâtiments annexes. Aujourd'hui, le site appartient à des propriétaires privés qui y logent.

Les points forts du site après notre analyse mettent en exergue un attachement à la vie en communauté, une forte présence de la communauté scolaire, une population plutôt familiale, un riche patrimoine et un héritage remarquable. Valay est cependant très dépendante des villes voisine, manque de réseaux de communication avec les villes alentour et son activité est ralentie. Notre programme consiste à créer une école du fer en l'intégrant dans un réseau d'écoles de métallurgie déjà existantes dans la région pour y enseigner la ferronnerie d'art à environ 4 niveaux de classes, avec une capacité d'accueil entre 60 et 80 élèves. Nous souhaitons nous inspirer de la cité ouvrière sur le vivre ensemble en reprenant le principe général des compagnons du devoir.

L'école est divisée en deux espaces. L'un est réservé aux étudiants et personnels de l'école (chambres et sanitaires, cafétéria et cuisine, foyer, atelier, salle de dessin, salles de classe, salle informatique, stockage) L'autre espace est ouvert aux usagers externes (bibliothèque, salle polyvalente, salle d'exposition, atelier découverte pour le public). Nous conservons les trois bâtiments du site en ajoutant un bâtiment plus contemporain au fond de la parcelle. Nous choisissons de l'acier Corten en contraste avec la pierre ancienne du site et des murs de l'enceinte. Ce choix fait notamment écho à l'ancienne activité industrielle autour du fer. Le nouveau bâtiment est réservé à des espaces ouverts au public. Nous renforçons les murs de l'enceinte par un espace couvert en acier Corten également. La troisième tour en partie effondrée est au coeur de l'intervention contemporaine pour permettre la création d'un belvédère. Les espaces tels que l'atelier, le stockage, la salle de dessin, la salle d'exposition, sont plutôt ouverts sur l'extérieur. Nous créons une balade paysagère au fil de sculptures et de l'eau accessible au public.

Jean-Pascal Lemeunier
Juliette Aguila – Coline Bonno
Lou Cormoreche – Alice Moritz

(1) L'ÉCOLE DU FER

(2) PLAN DE MASSE EXISTANT ET PROJET

PLAN DE MASSE EXISTANT

PLAN DE MASSE PROJET

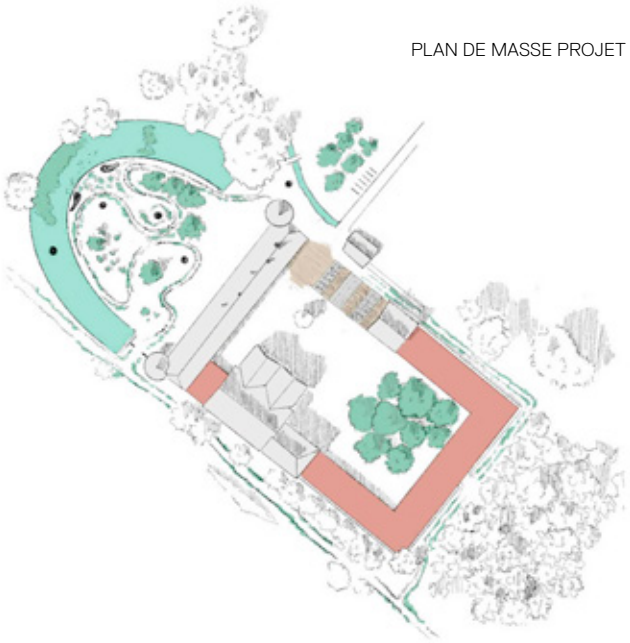

(3) PLANS DES NIVEAUX ET PROGRAMME

PLAN DE RDC :

- ATELIER
- STOCKAGE
- ESPACE SCOLAIRE
- CUISINE ET SALLE DE RESTAURATION
- CONCIERGERIE
- SALLE DE CONFÉRENCE
- SALLE D'EXPOSITION
- ATELIER DE DÉCOUVERTE

PLAN DE R+1 :

- SALLE DE DESSIN
- LOGEMENTS ÉTUDIANTS
- SANITAIRES
- LOGEMENT DU GARDIEN
- BIBLIOTHÈQUE

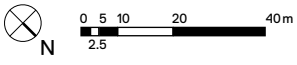

RDC

R+1

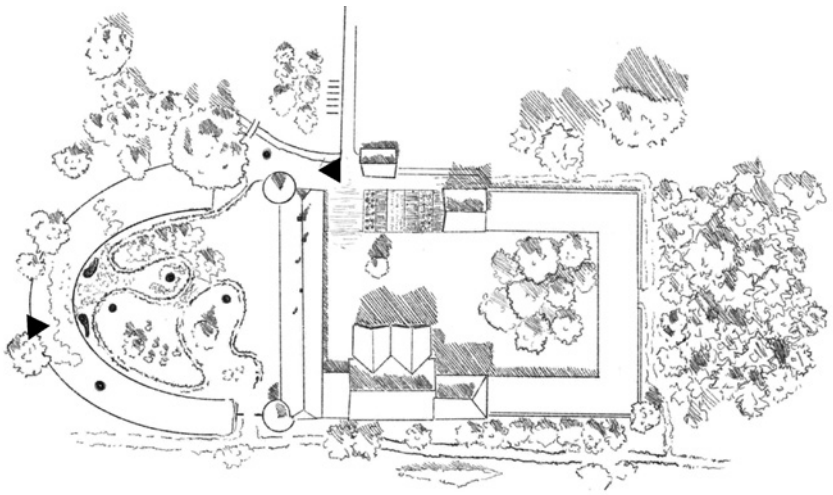

(5) COUPE PERSPECTIVE
(6) PERSPECTIVE ET MATÉRIALITÉ
(7) MAQUETTE DU PROJET

(5)

RÉFÉRENCE : CASTELO NOVO, PAR COMOCO AQIUITECTOS,
FUNDAO (PORTUGAL), 2008

(6)

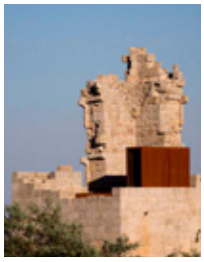

(7)

PROJET DE RÉNOVATION DU CHÂTEAU DU PETIT VALAY

Château fort et hauts-fourneaux du Petit Valay

Matthieu Lardière
Mathéo Liard – Nour Jabri
Antoine Simon – Daniel Edlich

Nous avons rapidement identifié le village de Valay comme un lieu excentré. Nous en déduisons les enjeux et les contraintes liés à la taille de cette commune (manque d'attractivité, d'activité...). Pourtant, à l'échelle de sa région, le village de Valay présente une situation assez intéressante puisqu'il n'est finalement pas si loin des grandes villes structurantes telles que Dijon, Besançon et Gray. Après la visite de Valay, son passé dans l'industrie métallurgique nous apparaît évident et accessible. Ce rapport à l'histoire nous semble donc très lié au territoire à la fois à l'échelle du village avec la forge de grand Valay ainsi que celle du petit Valay (Château) mais aussi à une échelle plus large. En effet, la région était une place forte nationale dans l'industrie du fer et de la métallurgie mais ne semble finalement pas réellement l'assumer. Cette hypothèse nous a peu à peu guidés vers nos ambitions de projet. Enfin, le château est intéressant dans l'opposition des architectures, la bâtisse noble dans un état très correcte et ce grand bâtiment industriel qui a accueilli deux hauts fourneaux par le passé.

Après avoir identifié les enjeux, nous décidons d'imaginer un lieu culturel qui présente à la fois l'histoire métallurgique des lieux et de la région sous la forme d'une exposition permanente, d'ateliers audiovisuels éducatifs. En effet, la région n'accueille pas de musée de la métallurgie et n'exploite pas encore cette facette de son histoire. La place centrale d'un tel lieu devient donc un atout puisqu'il peut notamment attirer les écoles des villes alentour pour des visites pédagogiques mais aussi des familles ou de simples curieux. Inscrire ce programme dans un lieu qui porte encore les traces de cette histoire et ouvrir les portes d'un site patrimonial devient donc notre priorité. Nous proposons qu'il soit également un lieu d'expositions temporaires pour renforcer son attractivité et nous intégrons un espace de restauration ainsi qu'un hall de réceptions.

La bâtisse est « vidée » de ses murs non porteurs pour composer une scénographie globale. La partie nord-est de ce bâtiment accueille un espace de restauration, un accueil et un secrétariat. La passerelle dessinée entre les deux éléments principaux est une intervention assez importante dans le programme et dans la volumétrie du site. Elle crée un lien et tient une place centrale dans la séquence scénographique de projet. Nous imaginons un dessin des façades du bâtiment industriel un peu différent de l'actuel. Les ouvertures sont agrandies pour apporter de la lumière à l'espace intérieur, mais joue aussi un rôle de vitrine pour le haut-fourneau exposé à l'intérieur. Nous proposons un traitement du fond de la parcelle en jouant sur la typologie du mur d'enceinte. Une première tour, brulée en 1949, est redessinée avec des poutres et poteaux en bois représentant son squelette. L'autre tour n'a jamais été construite et n'a même certainement jamais été imaginée dans le projet d'origine. Pour marquer notre intervention et interpeller le visiteur, nous dessinons une tour ronde reprenant la typologie de ses voisines mais avec des matériaux différents et une allure contemporaine.

(1) MISE EN VALEUR D'UN PARCOURS HISTORIQUE

A — LA FORGE
B — LE CENTRE-BOURG
C — LE CHÂTEAU / ANCIENS HAUTS FOURNEAUX

(2) HISTORIQUE DU SITE

1689
UN HAUT-FOURNEAU EST CONSTRUIT DANS LE CANTON DE PESMES «LA FORGE DU GRAND VALAY »

1855
UN HAUT-FOURNEAU EST CONSTRUIT DANS LE CANTON DE PESMES «LA FORGE DU GRAND VALAY »

1949
UN INCENDIE DÉTRUIT LES MAGASINS ET LES ENTREPÔTS SITUÉS CONTRE L'ENCEINTE SUD. ILS NE SONT PAS RECONSTRUITS. LE CHÂTEAU ÉTAIT ALORS OCCUPÉ PAR UN MARCHAND DE VIN DEPUIS ENVIRON CINQUANTE ANS

XIIIe SIÈCLE,
PEU DE SOURCES EXISTENT, LE CHÂTEAU AURAIT ÉTÉ CONSTRUIT À CETTE ÉPOQUE

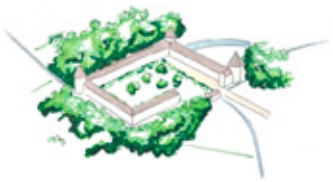

1854
LES FRÈRES MÉNANS AINSI QUE CHARLES BOUVERET ACQUIÈRENT LE « VIEUX CHÂTEAU »

1905
LA PRODUCTION DU DERNIER HAUT-FOURNEAU DU SITE EST ARRÊTÉE

2023
LE SITE APPARTIENT À UN PARTICULIER. UNE PARTIE DE LA DÉPENDANCE SERT DE LOGEMENT ET LE RESTE COMME ENTREPÔT

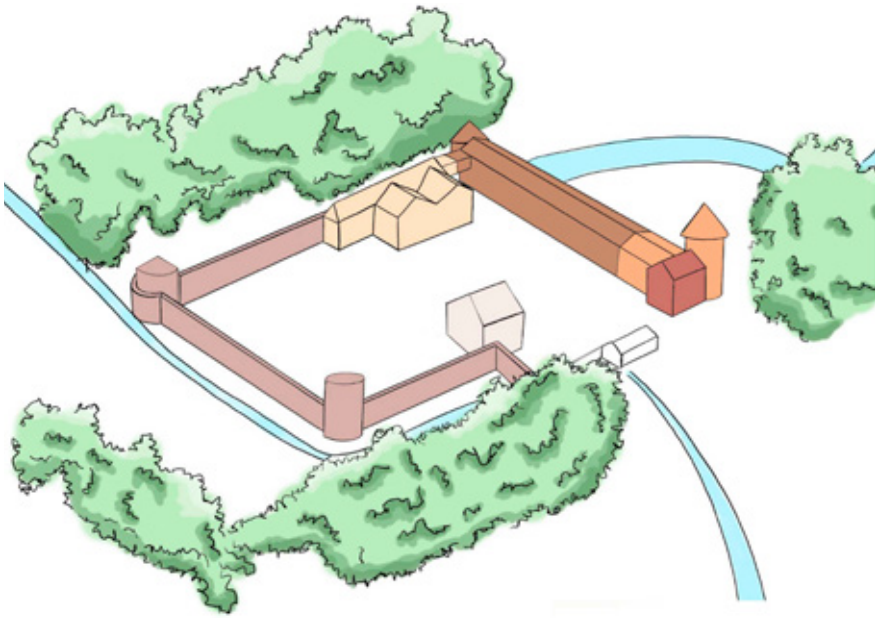

(3) AXONOMÉTRIE PROGRAMMATIQUE

- ACCUEIL
- RESTAURANT
- EXPOSITION TEMPORELLE
- MUSÉE MÉTALLURGIE
- TOURS RÉNOVÉES
- BÂTIMENT FLEXIBLE RÉNOVÉ

(4) PROJET DE SCÉNOGRAPHIE

RDC

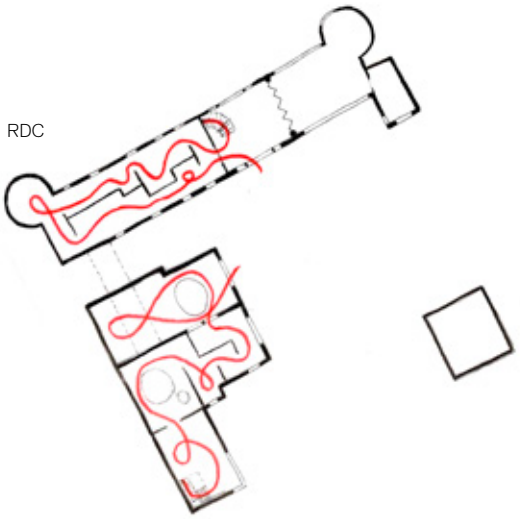

R+1

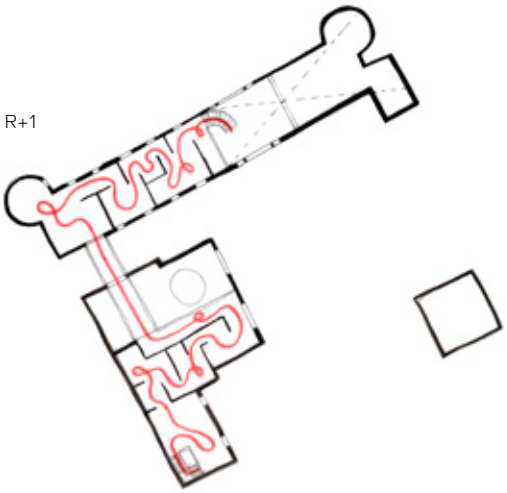

COUPE PAYSAGÈRE

(5) PROJET DANS LES ANCIENS
HAUTS-FOURNEAUX

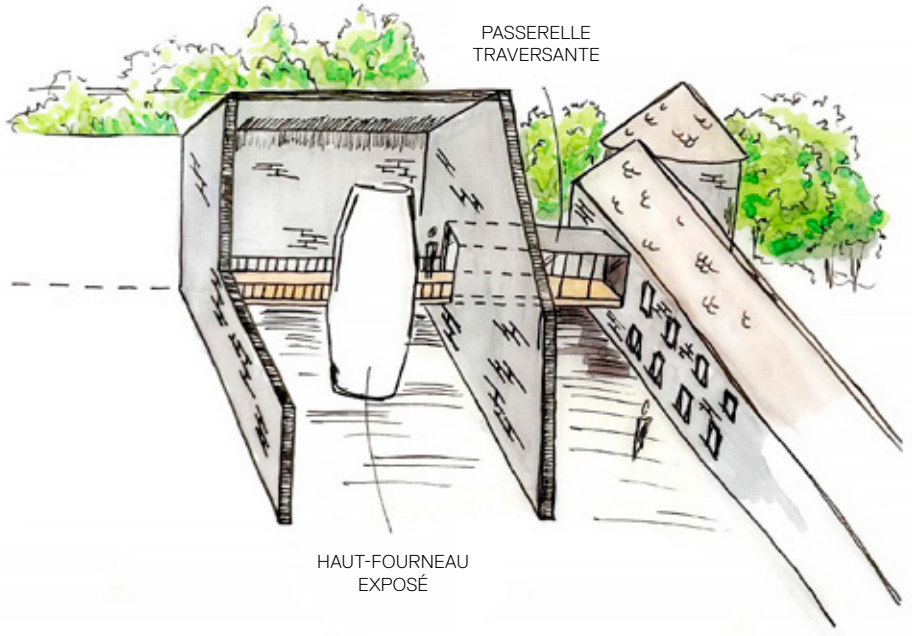

(6) PROJET DE RECRÉER
UNE TOUR CONTEMPORAINE

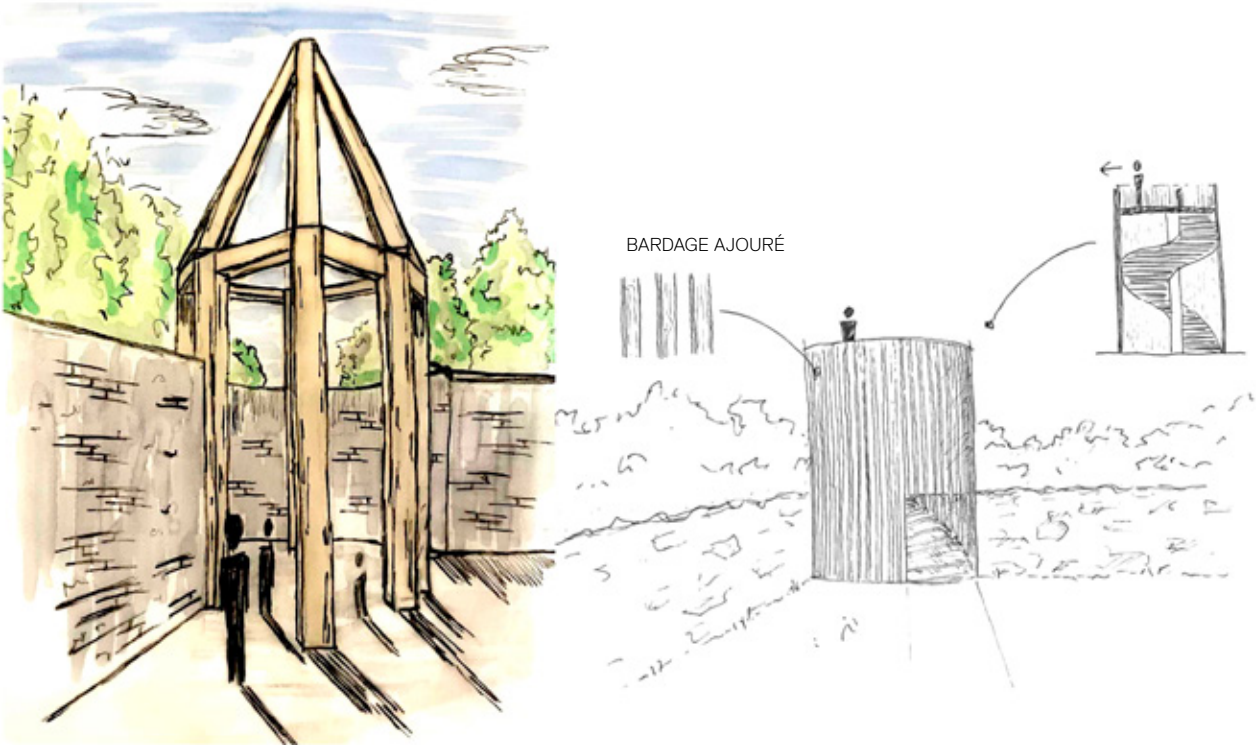

LE CHÂTEAU DE L'ARTISANAT

Château fort et hauts-fourneaux du Petit Valay

Antoine Brochard
Eliza Janiak – Myriam Kidzie
Raphaël Palandre – Orlando Riviera Cardenas

Le village de Valay est situé à vingt minutes au sud de Gray. Son emplacement est stratégique à moins d'une heure de Besançon, de Vesoul et de Dijon. Cette commune offre cependant assez peu de commerces et souffre d'un manque d'attractivité. Notre site est celui du Petit Valay, un château fort datant du XII^{e} siècle. Le village de Valay date de cette même époque et a connu son âge d'or au XIX^{e} siècle grâce à l'industrie métallurgique. Ainsi, les frères Ménans ont acheté les forges du Grand Valay et installé des hauts-fourneaux sur le site du château fort. Avec la révolution industrielle, les forges ont fermé et les locaux du château ont été reconvertis en scierie entre 1900 et 1970. Nous avons identifié trois enjeux de notre analyse de site :

1 — retrouver et faire renaître les savoir-faire oubliés,
2 — créer un lieu attractif à l'échelle régionale,
3 — mettre en valeur le paysage et le bâti existant grâce à l'architecture.

À partir de ces enjeux, nous élaborons un programme qui comprend un centre de formation à disposition de jeunes artisans, des logements individuels et des appartements partagés, mais aussi la construction d'une salle polyvalente dans le but d'accueillir des événements plus ponctuels et d'attirer un public plus large. Ce programme nécessite ainsi plusieurs éléments architecturaux :

1 — de grands ateliers et des salles de classe,
2 — des logements,
3 — un bâtiment administratif,
4 — une salle polyvalente.

En plus de répondre au programme et aux enjeux énoncés plus haut, nous pensons la communication entre les espaces et les bâtiments. Le parc et le jardin deviennent ainsi des espaces de circulations continus. En effet, le corps de bâti principal, reconverti en logements est aussi un nouvel espace de communication entre le jardin et le parc. Ce bâtiment est un élément de liaison et de continuité paysagère qui se prolonge vers les nouvelles ouvertures créées dans les murs d'enceinte du site. L'édifice en lui-même est distribué au rez-de-chaussée par des logements individuels traversants et un réfectoire – salle commune - central aux dimensions généreuses. Au premier étage, nous installons trois colocations qui autorisent différentes typologies et manières de vivre dans un même bâtiment. Elles disposent toutes d'un salon traversant.

Les ateliers sont dans un bâtiment imposant aux grand espaces intérieurs. En divisant l'ensemble du bâtiment dans sa longueur, nous respectons les trames de charpente et créons des salles de classes et des petits ateliers à l'entrée du bâtiment (désormais divisé en deux niveaux). La façade en pignons est laissée intacte et les ouvertures sont faites sur les côtés du corps de bâti. Au fond du bâtiment sont installés les grands ateliers illuminés par des ouvertures zénithales. L'ancienne maison de maître située à l'entrée du site est désormais occupée par l'administration du centre de formation et sert d'espace pour la nouvelle salle polyvalente, reliée à la maison par un couloir. Cette salle est décalée du mur d'enceinte afin de créer une cour intime pour les usagers. Elle est totalement vitrée et maintenue par une structure en portiques d'acier.

(1) SCHÉMA DE PROJET 01

OUVERTURES LONGITUDINALES DU SITE POUR LIER LES ESPACES

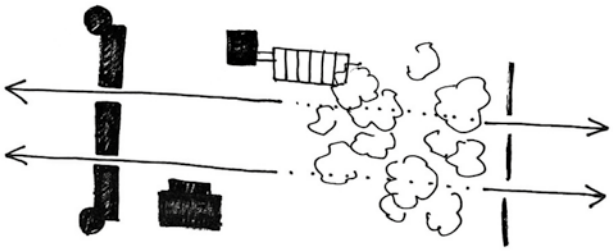

(2) SCHÉMAS DE PROJET 02
NOUVELLE ORGANISATION DE L'ESPACE EXISTANT

OUVERTURES LATÉRALES

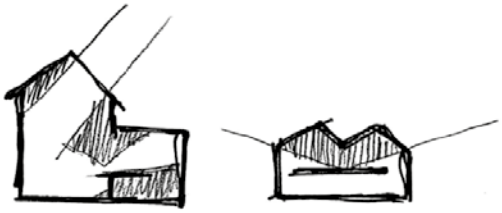

OUVERTURES ZÉNITHALES

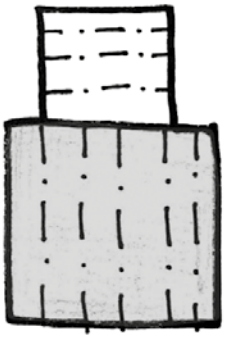

ROTATION DES ESPACES

(3) PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE
DU PROJET

N

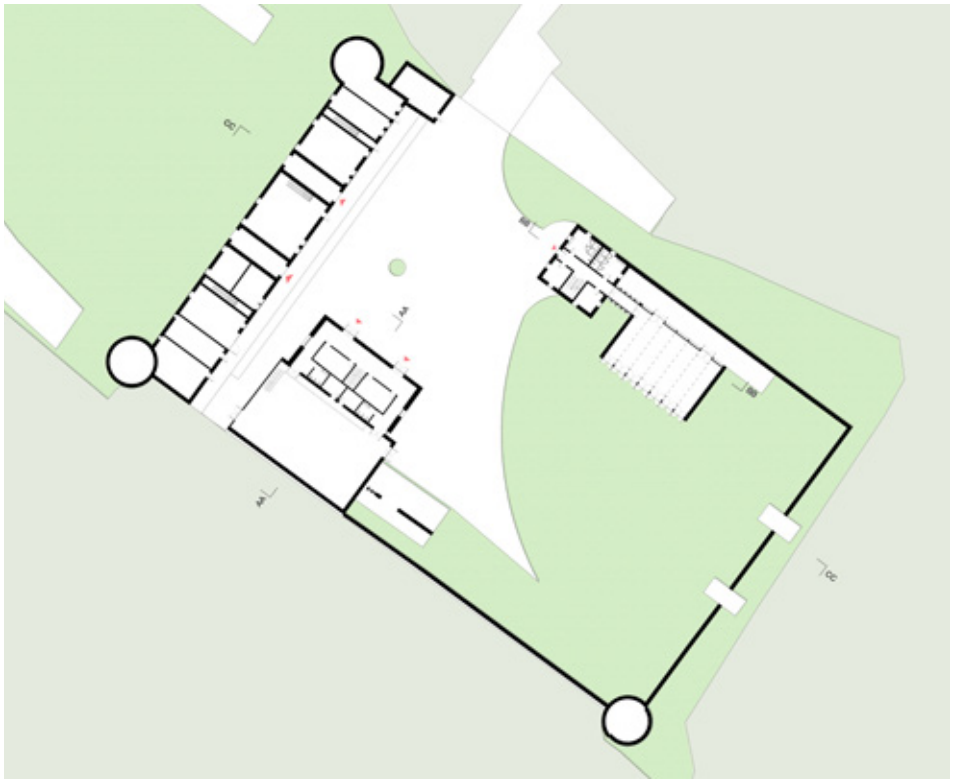

(4)

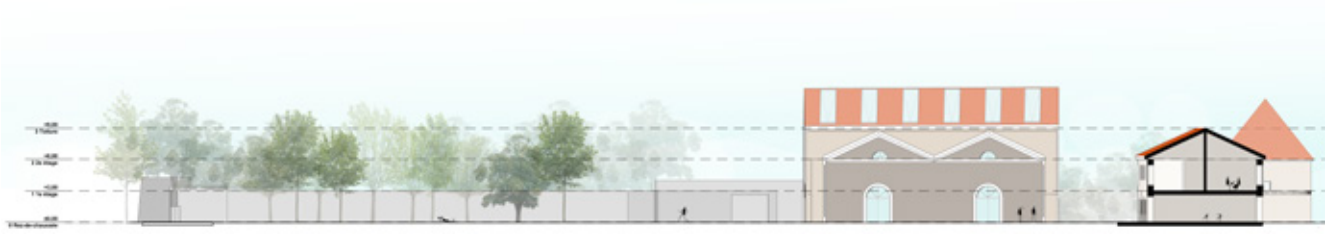

(5)

(4) VUE AÉRIENNE DU PROJET MODÉLISÉ
(5) COUPE PAYSAGÈRE SUR LE CHÂTEAU ET LES JARDINS

Château fort et hauts-fourneaux du Petit Valay

ENTRE FORGE ET FORÊT
LE VIEUX CHÂTEAU, NOUVEAU LIEU DE PARTAGE

Hélène Corset Maillard
Audrey Castillo – Nella Lenain
Louane Le Perron-Gourvil – Romane Parrain

Le village de Valay est en région Bourgogne-Franche-Comté dans le département de la Haute-Saône. Situé à proximité de la ville de Gray, ce village de 680 habitants est marqué par son histoire liée à l'industrie métallurgique. A l'origine, implanté au nord de la commune de Valay, un premier site de forge émerge en 1689. Riche de son socle géographique, Valay devient un lieu majeur grâce à sa proximité avec la Saône et à sa terre fertile. A la suite d'une période d'industrialisation forte, le vieux château édifié au XIII^{e} siècle devient le deuxième site métallurgique de la commune. Anciennement constitué d'un mur d'enceinte, de trois tours et d'un corps de logis, ce château médiéval est doté de hauts-fourneaux et d'un logement patronal en 1855. Fort de sa proximité avec la forêt environnante et le ruisseau de la Résie, ce site s'inscrit dans un écrin paysager remarquable.

Après l'analyse du site et une discussion avec le premier édile de Valay, la problématique de la revitalisation des centres-bourgs et des villages nous apparaît pertinente et il nous semble nécessaire de travailler sur la question des biens communs de cette commune. Actuellement domaine privé, nous imaginons notre projet avec la volonté de le rendre accessible aux habitants. Dans le but d'offrir une nouvelle centralité au village, nous dessinons une place publique assurant ainsi la liaison entre les corps de bâtiments aux diverses fonctions. Nous apportons une multifonctionnalité au site en imaginant des espaces communs et partagés. De surcroît, la création de logements au service de la communauté permet aux habitants d'obtenir un site aux usages complémentaires.

Pour conserver et magnifier le patrimoine bâti, nous prenons le parti de réhabiliter et de restaurer les différents bâtiments de ce domaine. Tout d'abord, nous conservons les deux jardins qui renferment de la végétation présente depuis de nombreuses années et constituent un élément majeur de l'écrin paysager du site. Nous dessinons une place publique au centre de la parcelle afin de créer une zone ouverte vers le village pouvant accueillir des événements temporaires. Notre démarche compte plusieurs étapes. Une première phase est focalisée sur le corps de logis principal ainsi que sur les anciens hauts-fourneaux. Nous créons des logements aux superficies diverses en réinterprétant le modèle de la cellule ouvrière du XIX^{e} siècle au sein du corps de logis. Cet aménagement offre des habitations T2, T2 bis ou T3. Nous travaillons aussi sur la relation entre la nouvelle place publique dessinée et le jardin ouest. Nous proposons une percée visuelle au sein d'une des cellules du corps de logis. En offrant une perméabilité des vues, elle lie l'ensemble des éléments caractéristiques de la trame paysagère du lieu. L'espace des anciens hauts-fourneaux présente une mixité d'usage par la mise en place de diverses hauteurs sous toiture. Sur la première moitié du bâti, l'importante hauteur est soulignée par une charpente bois monumentale. La deuxième moitié de ce bâtiment est composée d'un rez-de-chaussée, d'une mezzanine ainsi que d'un espace plus restreint et recentré sur lui-même au premier étage. Ces trois espaces sont destinés à devenir des lieux d'exposition, de séminaires, de grands ateliers ou encore de FAB-LAB. Pour finir, la démolition des écuries est justifiée par la volonté d'ouvrir le bâtiment sur le nouvel espace public extérieur et pour anticiper une extension attenante aux bâtiments des anciens hauts-fourneaux du Petit Valay.

(1) ÉVOLUTION DU CHÂTEAU AU PROJET

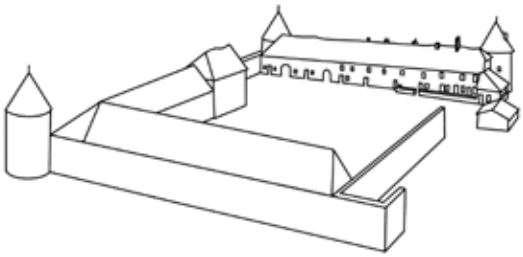

PÉRIODE MÉDIÉVALE :
LE VIEUX CHÂTEAU

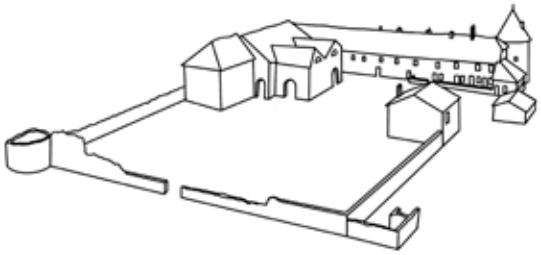

PÉRIODE INDUSTRIELLE :
LES HAUTS-FOURNEAUX
DU PETIT VALAY

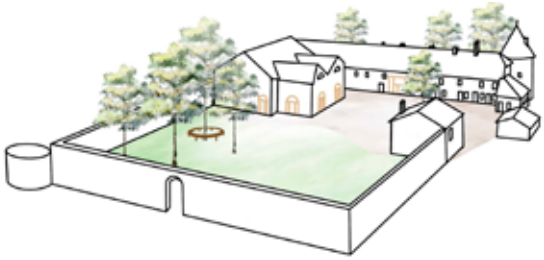

PÉRIODE CONTEMPORAINE :
UN ESPACE PARTAGÉ
ET MULTIFONCTIONNEL
AU SERVICE DE SES HABITANTS

(2) UN SITE INDUSTRIEL À PRÉSERVER

PHOTO DU SITE DES HAUTS-FOURNEAUX

CROQUIS D'AMBIANCE RÉALISÉ *IN SITU*

PHOTO DE LA CHARPENTE,
UNE DOUBLE HAUTEUR, TÉMOIN
DU PASSÉ DES FORGES

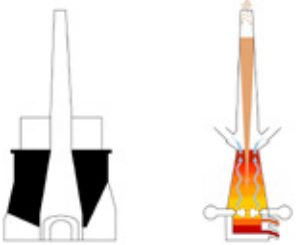

FONCTIONNEMENT DES HAUTS-FOURNEAUX

CARTE POSTALE DÉBUT XX^{e} SIÈCLE
(SOURCE : DRAC BFC)

(3) PLANS DE NIVEAUX

TYPOLOGIES DE BÂTI :
APPARTEMENTS DE FONCTION
APPARTEMENT TYPE T2 / T2 BIS
APPARTEMENT TYPE T3

- ESPACE DE VIE
- ESPACE DE NUIT
- LOGEMENT DE FONCTION
- ESPACE PARTAGÉ

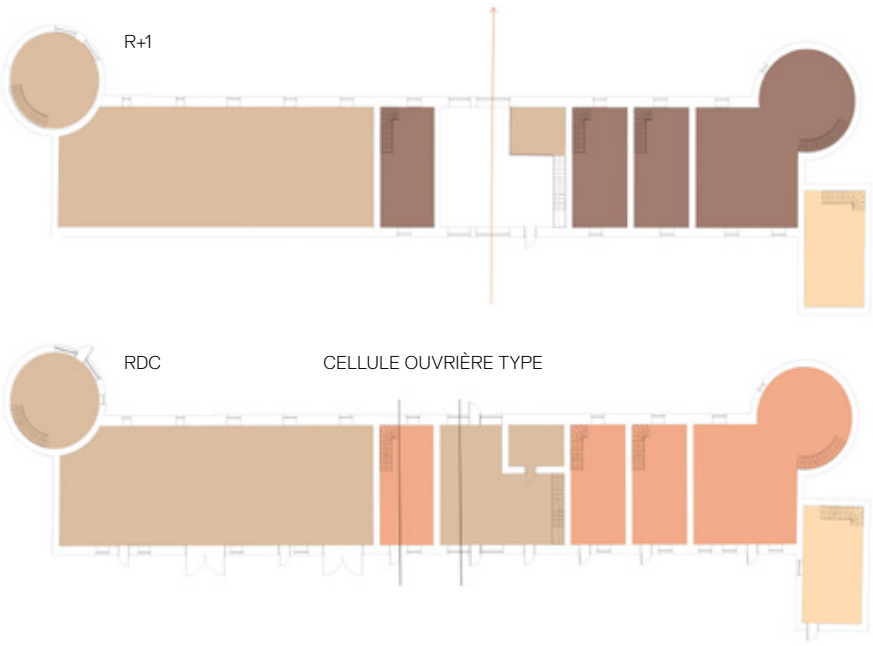

(4) AXONOMÉTRIE DE L'ÉTAT EXISTANT DU BATARDEAU

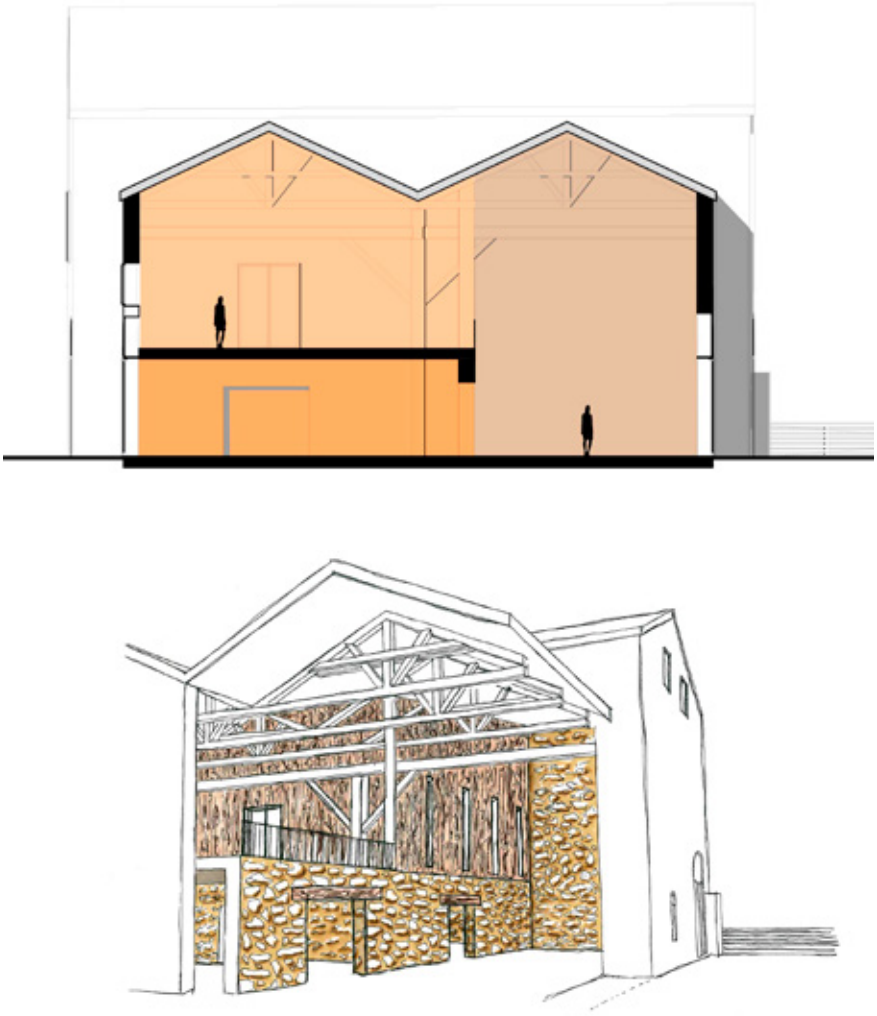

(5) PERSPECTIVE DEPUIS LA COUR VERS
LE BÂTIMENT DES LOGEMENTS

(6) PLAN DE MASSE DU PROJET

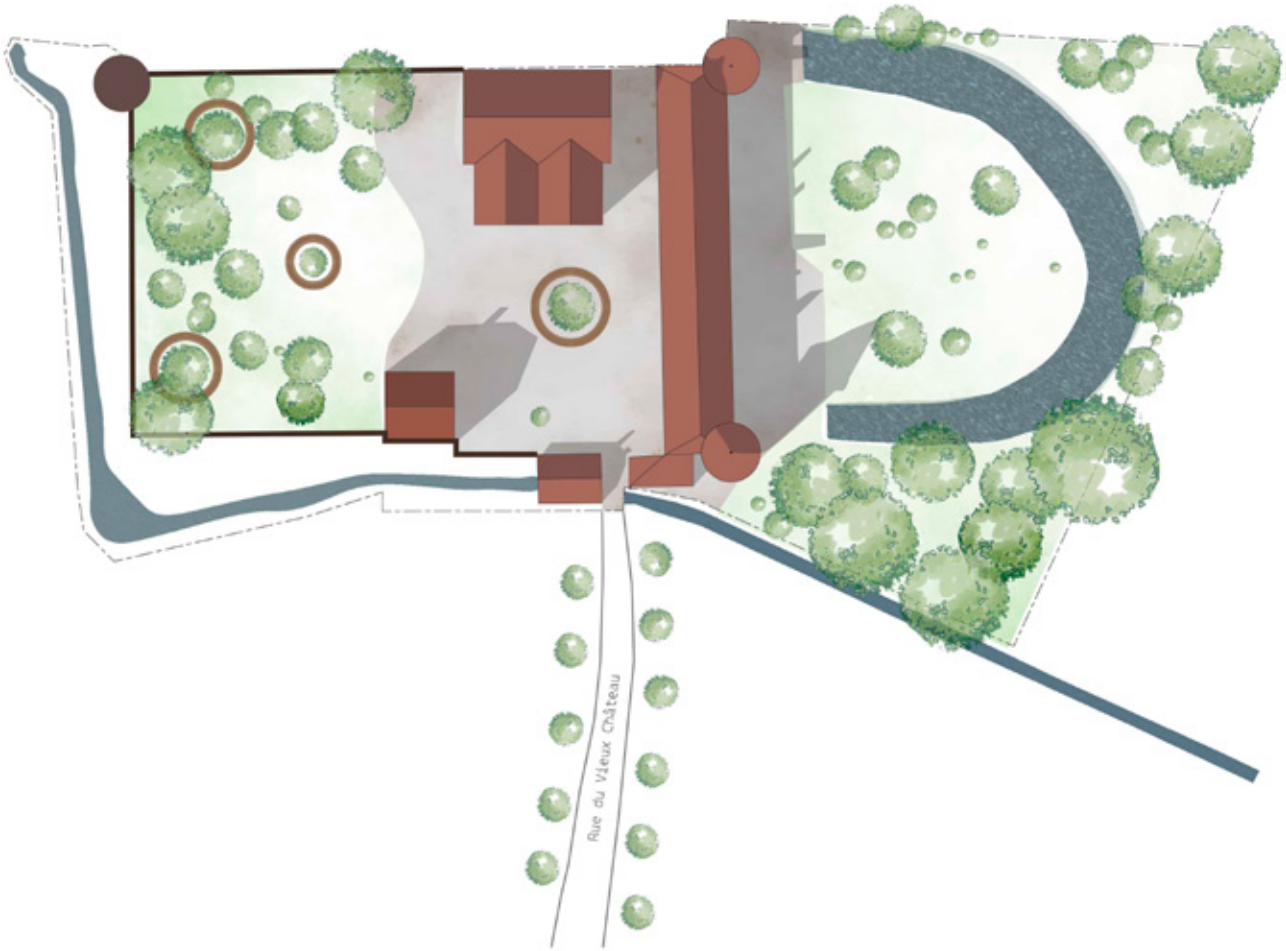

Gray

ARCHI TECTES — ENCADRANTS

2023 — 2024

Aurélie Husson
ARCHITECTE DPLG, ARCHITECTE DU PATRIMOINE, CO-GÉRANTE COLLECTIF STUDIOLADA, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES TPCAU À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE DE LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Aurélie Husson est architecte, a suivi l'enseignement de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy dont une année à la FAUP de Porto. Elle est également architecte du patrimoine diplômée du centre des hautes études de Chaillot. Elle est, depuis 2017, maîtresse de conférences à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, responsable du domaine Architecture Histoire et Patrimoine, responsable de la semaine Architecture et Patrimoine et chercheuse au LHAC. Elle est en charge d'enseignements de projet en cycle Licence, en cycle Master et coordonne la formation Habilitation à la Maitrise d'œuvre en son Nom Propre. Elle exerce en tant qu'architecte libérale en sein du collectif Studiolada depuis 2015 en s'attachant à élaborer une démarche de projet soucieuse du détail, des matières et des matériaux, des savoir-faire et du bon usage des ressources constructives. Elle mène des projets de transformation, réhabilitation d'édifices anciens et de constructions neuves. Elle a exercé également en tant qu'architecte du sein de l'agence Beaudoin-Husson Architectes de 2005 à 2015 et a alors travaillé sur des projets architecturaux et urbains répondant à des enjeux contemporains de mise en valeur du patrimoine.

Antoine Brochard
ARCHITECTE ASSOCIÉ DE L'AGENCE ABDPA, MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ TPCAU À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY.

Diplômé de l'école d'architecture de Paris-Belleville en 2006, il poursuit sa formation par un cursus doctoral en histoire urbaine à l'école des hautes études en Sciences sociales. Avant de participer à la création d'abdpa, il travaille au sein de Frenak-Jullien architectes où il contribue à la conception de nombreux équipements culturels et musées. Depuis 2008, il enseigne dans plusieurs écoles d'architecture dans les champs d'histoire et de projet. Il enseigne actuellement le projet architectural sur l'existant à l'ENSA Nancy. Ses travaux scientifiques portent sur des problématiques territoriales, patrimoniales et sur l'histoire culturelle de l'architecture au 19e et 20e siècle. Au sein d'abdpa, Antoine Brochard est responsable des études historiques et stratégiques (étude patrimoniale et urbaine des sites de l'Onera, diagnostic patrimonial de la Manufacture Cosserat). Il pilote aussi les projets culturels et muséographiques de l'agence (Archéosite de la Haute-Ile, scénographie de l'exposition Architecture en Uniforme ou Tiers-lieu de Milly-la-forêt). L'agence abdpa développe une pratique du projet architectural et urbain articulée précisément aux patrimoines en présence. S'appuyant sur les notions d'adaptation et de réhabilitation, son travail puise dans les conditions préexistantes, les ressources de projets contemporains. L'agence intervient dans les champs de la restauration et de l'adaptation de monuments historiques, dans celui de la réhabilitation écologique et de la conception biosourcée, et dans des études pré-opérationnelles, faisabilités et diagnostic sur des sites remarquables.

Hélène Corset-Maillard
ARCHITECTE URBANISTE EN CHEF DE L'ÉTAT, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE

Après ses études d'architecture menées principalement à Nancy et à l'institut d'architecture de la Cambre à Bruxelles, Hélène Corset Maillard complète sa formation par un DESS sur les pratiques européennes de l'architecture à l'Institut National Polytechnique de Lorraine et à l'école d'architecture de Nancy. Elle obtient en même temps un diplôme de fin d'études au conservatoire à rayonnement régional de Nancy en classe d'orgue en 1999. Elle travaille d'abord dans un cabinet d'architecture à Colmar, puis dans une agence de paysage à Strasbourg, principalement sur des projets d'habitat et de renouvellement urbain. En 2001, elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle, et complète parallèlement sa formation dans le domaine du patrimoine au Centre des hautes études de Chaillot à Paris. En 2006 elle prend la direction du STAP des Ardennes tout en intégrant en 2008 un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche

en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture. En 2013, elle prend la direction de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Bouches-du-Rhône. Sur ce territoire, elle travaille avec les acteurs de l'architecture afin de développer des outils d'accompagnement et de projet en faveur du patrimoine, de sa reconnaissance et de sa réutilisation. Elle participe activement à la création des sites patrimoniaux de Marseille, Saint-Rémy de Provence, Les Baux, mais également à la promotion de la création architecturale dans les centres anciens. Particulièrement intéressée par les enjeux environnementaux, sociaux et culturels liés à la réutilisation contemporaine du patrimoine bâti, elle porte ces sujets dans le cadre de ses missions à l'UDAP des Bouches-du-Rhône et intervient à l'école d'architecture de Nancy depuis 2009, dans le cadre du module en cycle licence intitulé « Semaine Architecture et Patrimoine ». Depuis 2019, Hélène Corset Maillard est directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, ayant œuvré à la création de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires qui regroupe désormais sur un même site à Marseille l'ENSA Marseille, l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional et l'école nationale supérieure du paysage.

Matthieu Lardière
ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG,
DIRECTEUR DU CAUE DE SAÔNE ET LOIRE.

Architecte diplômé du Centre de hautes études de Chaillot, Matthieu Lardière a collaboré avec plusieurs agences lyonnaises auprès d'architectes du patrimoine et d'architectes en chef des monuments historiques. Il travaille alors sur des problématiques urbaines mêlant enjeux actuels et mise en valeur du patrimoine ainsi que sur des édifices prestigieux. Considérant l'architecture et le patrimoine comme un véritable enjeu sociétal, il rejoint le réseau des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) afin de mettre ses compétences d'expertise à disposition du large public et de promouvoir la profession d'architecte du patrimoine en milieu rural. Travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire sur des missions de sensibilisation et de conseils, il prône la valeur le patrimoine paysager, urbain ou bâti, comme vecteur du projet. Dans cet objectif, il participe à des publications collectives ayant pour vocation de faire connaître l'architecture vernaculaire au public. Sensible à la formation des jeunes architectes, Matthieu Lardière a travaillé à la mise en place d'ateliers sur site mettant en lien les étudiants du master héritage et durabilité de l'école d'architecture de Lyon et les différents acteurs du département de l'Ain, comptant parmi eux l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), la direction départementale des territoires et des communes. Il est actuellement directeur du CAUE de Saône et Loire en région Bourgogne Franche-Comté.

Jean-Pascal Lemeunier
ARCHITECTE URBANISTE DE L'ETAT,
CONSERVATEUR DES MONUMENTS
HISTORIQUES, À LA DRAC GRAND EST.

Lorsqu'il fait le choix, en 1997 de passer le concours d'architecte urbaniste de l'État, Jean-Pascal Lemeunier travaille dans les métiers de la conception et de la construction depuis plus de dix ans. Les concours, projets et chantiers se succèdent au sein des agences Soria, Art'ur, Menu. Une collaboration avec l'agence Perron puis le milieu des compagnons l'amènent à s'intéresser aux domaines du patrimoine, de l'urbanisme ancien et des techniques de construction traditionnelles. Ainsi, pendant cinq ans, les études urbaines, ZPPAUP et projets d'intervention dans le bâtiment complètent son expérience et le conduisent à intégrer la fonction publique et suivre la formation du Centre des hautes études de Chaillot. Après avoir occupé les postes d'adjoint en Côte-d'Or, de chef de service dans l'Aube, de conservateur de l'abbaye-prison de Clairvaux et de la cathédrale de Troyes, il devient conseiller à l'architecture pour la DRAC Grand-Est en 2017. Enfin, depuis août 2019, il est Conservateur des Monuments Historiques à la DRAC Grand-Est. Dans ces postes successifs il initie quelques dossiers originaux tels que la ZPPAUP thématique sur la Bonneterie troyenne ou la réalisation d'un film sur le même sujet : "le dossier textile". En marge de ses fonctions, Jean-Pascal Lemeunier intervient comme formateur pour l'administration, est chargé de cours à l'EPF et à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il est enfin vacataire à l'école du Louvre.

fr. → en.

ENGLISH TEXTS

traduction
livret

EDITORIAL

Gaëlle Perraudin
DIRECTOR OF THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY

Following on from the 2022 edition held in Auxerre and its surrounding area, the Architecture and Heritage Week (SAP for *Semaine Architecture et Patrimoine*) – an off-site thematic week for students at the start of their third year of studies at the School of Architecture of Nancy (ENSA) – visited the town of Gray in Haute-Saône in October 2023. This was facilitated to a significant extent by funding from Burgundy-Franche-Comté's Regional Department of Cultural Affairs, a valued historical partner of the SAP events, particularly its architecture adviser, Stéphane Aubertin. ENSA Nancy responded favourably to the equally enthusiastic invitation from Gray's Mayor who did everything possible to make sure the class of over a hundred students was welcomed to Gray in the best possible conditions, supported in this by the Burgundy-Franche-Comté Region.
This 19th edition in Gray once again testifies to the school's continuing drive to provide ever more committed responses to territories requiring expertise and creativity to ensure their own futures and open up the full field of possibilities. The immersive exercise of this week fits perfectly with ENSA Nancy's values as a school. Regions like Burgundy-Franche-Comté do not benefit from having their own local school of architecture so the SAP is an effective response. These thematic weeks foster the dissemination of an architectural, urban and landscape culture for local stakeholders through the students' work. In this, they are supervised by academics and architectural practitioners, heritage architects and experts on architectural interventions in existing buildings.
In the run-up to the 20th anniversary of this structuring teaching week for the School of Architecture of Nancy, the exercise once again demonstrated its full value through the mutual contribution and trust between a local authority and the School. The week is a highly professional and stimulating experience both for the students involved and for local stakeholders and residents who take part in the lectures, presentations and discussions throughout the week. This immersive week is one of the first opportunities for the School's students to apply their architectural design skills to a heritage site needing to be revived or showcased.
The teaching team was encouraged by the successful experience in Auxerre last year and once again proposed that a project site be identified in a rural commune in the broader surroundings beyond the city centre. The idea of opening up to a broader area was shared by local stakeholders and the School itself so the students were given the opportunity to work on four sites in Gray along with a site in the village of Petit Valay.
For the redevelopment of an entire block of houses in Gray, students worked on a major transformation following the demolition of an imposing 1970s department store. This had left a gaping hole to be recomposed by finely interweaving a new development with surviving heritage elements and a recent public facility redevelopment project.
The former synagogue was the subject for excellent exercise in the conversion of an emblematic heritage building in the heart of the old town centre that is part of Gray's urban fabric. This provided the opportunity to redesign the entire neighbouring public space, rethink the place of cars, traffic flows and soft traffic and reintegrate the site into a broader and more comprehensive project.
The direction and site chosen for the municipal theatre at the entrance to the town led to an inspiring urban landscape design that seeks to link an old planted promenade and the now fragmented park.
The students' work on the hydroelectric power station led to a study of the relationship with water and the importance of restoring natural continuity to the river banks while also preserving an industrial heritage element that retains the potential to produce renewable energy.
Finally, in the Valay countryside the students were given the opportunity to study the eventful history of a fortified castle turned into an industrial site and thus given a third cultural life.
During the week, each group of students benefited from rich exchanges with the *Bâtiments de France*[1] architect Camille Vidal and Gray's municipal teams.
During the week, the students' work was further enriched by the expertise of our guest patron, Bernard Quirot, who took part in teaching and also gave a talk for the local public. Bernard Quirot is an architect based very near Gray in Pesmes so he was able to explain to the students the extent of his involvement in the heritage of this town where he has set up his office. He also encouraged them to think a great deal about how an architect who is particularly committed to putting down roots in an area becomes a local stakeholder and this made his presence all the more inspiring and instructive.
At the end of the week, each student team, supervised by a teacher, presented its programming and project outline proposals for their site in the beautiful setting of the municipal theatre to a participatory jury made up of teachers, residents, elected representatives, local architects, the *Bâtiments de France* architect, government department representatives and the owners of both the power station and the *Château du Valay*. Five case studies were presented for each site and these are detailed in this brochure reflecting the work's progress during this 2023 Architecture and Heritage Week and the final presentations made.

Christophe Laurençot
MAYOR OF GRAY

The town of Gray welcomed around a hundred students from Nancy's School of Architecture of Nancy during Architecture and Heritage Week last October which represented a true added value for our town. The students and their teachers worked on 5 heritage sites, paying particular

[1] "Buildings of France" - a national body responsible for protecting and managing the architectural heritage of France

EDITORIAL

attention to on our population's needs and the history of our architectural heritage. They observed, studied, created innovative and realistic designs and put forward bold ideas that respected existing buildings while adding modernity to the mix and preserving the environment. They were able to analyse the different sites in the field or in workshops and contributed their creativity and an outside viewpoint to help them propose a whole new vision.
All the projects were presented to elected representatives in our magnificent Italian-style theatre. The town councillors and I attentively looked at the models of these ambitious and original projects which we hope will see the light of day in coming years. I would like to thank everyone involved in this Architecture and Heritage Week which was a first in our town's history and wish the students every success with their studies.

Stéphane Aubertin
ARCHITECTURE ADVISOR DRAC BFC

Since 2016, the Burgundy-Franche-Comté's Regional Directorate of Cultural Affairs (DRAC-BFC) has been organising architects' residencies to drive architectural innovation and boost community involvement. This year, we were lucky enough to be able to support and take part in a particularly memorable edition of Architecture and Heritage Week in the town of Gray in the Haute-Saône region with the architect Bernard Quirot as its patron.
In the framework of this initiative, around a hundred students in the 3rd year of their degrees at the School of Architecture of Nancy took over the town of Gray and the Château de Valay to explore and reinvent urban space. This is a particularly important event that is part of the national 'Small Towns of Tomorrow' policy. The idea was both to rethink physical infrastructures and revitalise these historic sites' soul and dynamism.
Bernard Quirot, architect emeritus and *Équerre d'Argent* winner, gave an inspiring lecture to share his experience and expertise with the students and Gray residents. His book *'Simplifions'* (Lets Simplify) is shot through with his philosophy that transcends architecture to embrace the very essence of community life. The idea is to simplify to understand better, do more with less, create with sensitivity and respect the history and environment surrounding us.
Bernard Quirot's commitment goes much further than theory and rhetoric. In 2014, he founded the *Avenir Radieux* (A Brighter Future) association, a remarkable initiative with the objective of restoring building heritage and breathing new life into town centres. His commitment illustrates the conviction that architecture is a political act involving responsibility to future generations that also pays a tribute to past generations.
Over the years, the architectural residency weeks supported by the DRAC-BFC have evolved into far more than an educational experience. They are true catalysts for change, spaces for ideas to take shape and communities to come together to shape their shared future.
Even as we celebrate the 19th edition of the School of Architecture of Nancy's Architecture and Heritage Week, we are enthusiastically looking forward to the 20th anniversary celebration planned for October 2024 in Nancy. This will be a prime opportunity to celebrate two decades of collaboration, innovation and shared commitment to our architectural and cultural heritage. Such successes have encouraged us to continue building bridges between the past and the future, the individual and the community, so our towns and villages become jewels of inspiration and creativity for generations to come while testifying to our history.

Karine Terral
PRESIDENT OF THE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CROA

The *Ordre des Architectes* (Board of Architects) is a private organisation with public service missions set out in the French Law on Architecture dated January 3rd 1977. It also guarantees that society complies with article 1 of the law: *"Architectural creation, the quality of constructions, their harmonious integration into the surrounding environment, respect for natural or urban landscapes and for heritage are of public interest. The authorities authorised to issue building permits and subdivision authorisations shall ensure this interest is respected during the examination of applications."*
In this framework, the *Ordre* works on so-called 'sovereign' actions to control and regulate the profession and so-called 'political' actions to represent, convey and promote the quality of architecture to public authorities (the State, local authorities, elected representatives) and private decision-makers to increase respect for the "public interest of architecture". For these reasons, in 2022, the *Ordre des Architectes* published a report – *'Habitat, ville, territoire: l'architecture comme solution' (Housing, cities and towns, territory: architecture as a solution)* - to share its conclusions on the current climate, resources and biodiversity crises and present architects' proposed responses. Our basic premise is that 80% of the towns of tomorrow is already present so we have to work with what already exists. Working with existing architecture means repairing, restoring, rehabilitating, reinventing, restoring diversity and quality of use, converting sites, reducing waste, reusing materials, recycling, densifying, land restoration rewilding and so forth.
When walking around France, we note that old town centres are the most popular parts and are actually seen as one of France's prime economic assets particularly through tourism. When heritage is still full of life, featuring a mix of usages such as shops, leisure activities, housing or

services, this transcends the vitality of its territory. Reinvestment in medium-sized towns and small cities is essential and contemporary architecture can make an important contribution to this. There are existing solutions and each year the students' ideas and thoughts expressed during the Architecture and Heritage Week serve to reveal these in a given context because one specific feature of architects' work is imagining solutions based on field analysis. Tomorrow's architecture involves a great deal of repair work which may be seen as less grandiloquent but it will thus be more respectful of existing architecture. Emphasis will be on making the right intervention in the right place and at the right time rather than grandiose architectural gestures. We can set the objective for ourselves that *"with more grey matter, we'll use less raw materials"* as the architect Nicolas Delon of the *Encore Heureux* collective has put it.

Camille Vidal
ARCHITECT OF THE BUILDINGS OF FRANCE

The Haute-Saône department boasts a remarkable heritage which has great development potential. It has 369 historic monuments (representing around 200 protected areas), 10 *'Remarkable Heritage Sites'*, Le Corbusier's Ronchamp chapel (a UNESCO Heritage site) and emblematic landscapes like the *Val de Saône* (Ray-sur-Saône, Gray), countless lakes and ponds and is also part of the future major *Ballon d'Alsace* site. This predominantly rural region has nothing to envy its neighbours.
Since my arrival in 2019 the town of Gray has shown its attachment to its heritage on a daily basis. Gray is an outstanding heritage site named a ZPPAUP[2] in 1996 and has many hidden treasures just waiting to be revealed. One example is the general plan of 1790 from the Haute-Saône region's archives. On closer inspection this reveals the concentric layout of the many convents (and their gardens) established around the castle from the 13th century onwards. Specific features that merit a closer examination include the town's strategic position perched on a rocky promontory above the river Saône, its relation with the area's natural assets and with water, its organisation with the upper and lower town, the combination of small hills (*tertres**) and alleys (*trages**) that structure the old centre's urban fabric and Gray's history. Its motto '*triplex victoria flammis'** now sounds more like a popular saying with the town gradually emerging from its torpor like a phoenix rising from its ashes and starting its journey towards much-needed revitalisation.
This intensive week of *in situ* workshops, known as Architecture and Heritage Week (SAP) and organised by the School of Architecture of Nancy (there are no architecture schools in the Burgundy-Franche-Comté region so this is the closest ENSA) was an opportunity for me to join the teaching team to try and convey the site's historical interest. I was also able to help raise awareness of important heritage issues involving our towns and villages among architecture students rather than intervening as a last line of defence, as is often the case for *Bâtiments de France* architects. This is a more forward-looking way of promoting high-quality urban planning and architecture in our regions.
Site visits, sharing knowledge through lectures, involved discovering the town's heritage and history, urban analysis and meetings with inspiring local architects such as Bernard Quirot and his associate Chloé Blache, Michel Boyer and the landscape architect Sylvie Maniaque or the heritage architect Stéphanie Honnert. Project sites in Gray were identified with major urban challenges at different scales (rehabilitation of a plot of land, restructuring a block of streets, urban and landscaping developments at the entrance to the town, working on buildings' relations with the river and enhancement of its banks). Also, in a logic of a broader area of influence, there was the partnership with a nearby market town, which is the site of former forges, the château of the *seigneurs* of Valay 9 miles south of Gray.
An architect's process of creation or transformation or Project is currently going through major changes in our schools of architecture with students now asked to take a long-term view, be eco-responsible (low-impact models), use short circuits (local materials and construction methods), adapt to their immediate environment and be operational (which requires a certain versatility) at varying project scales which often presents a complex relationship with existing architecture nowadays. This *modus operandi* is specific to schools of architecture and is very much an innovative method compared with the academic transmission methods used in other university disciplines. This approach combined with other techniques of representation like models, graphic or visual arts helps the process become didactic and easy to understand.
The students' presentation to local councillors and the *préfet* of the Haute-Saône region, Romain Royet, surprised an uninitiated audience gathered for the occasion in Gray's 18th century Italian-style theatre. The detailed field analyses produced by the students impressed the gathering of professionals, local residents and elected representatives as did the high quality of the proposals made in such a short timeframe. The results instantly underlined the value of an architect's vision of the town and the diversity of metamorphosis hypotheses for the strategic sites selected. The interaction between the students and the local authorities helps local councillors understand and adapt to the urban, architectural and heritage issues facing their communities.
What is the future of architectural practice now that it is becoming a militant act to invest in empty spaces, recycle wasteland and rehabilitate existing buildings rather than demolishing them to be replaced by new energy-intensive constructions?
Working on urban planning with zero net artificialisation of land and leaving the inadequacy of *'tabula rasa'* strategies to one side, how can the preservation of our remarkable ecosystems and landscapes be combined with the production of renewable energy which inevitably

[2] Architectural, Urban and Landscape Heritage Protection Area

EDITORIAL

impacts them? How should today's architect manage these a priori antagonistic concepts in our public policies? How can people be convinced that high-quality urban development can act as the driving force behind virtuous dynamics? How should we respond effectively to the challenges of revitalising small towns and enhance a living environment or everyday landscapes that architecture has rendered commonplace? These issues all represent challenges which the next generation needs to be prepared to deal with.

In my view, this experience should be extended to be part of the initial training for students at architecture schools, for future architects and local authorities alike. The latter are the future owners of these vital structural projects for our regions. Rural areas represent the raw material which students will be working with in the future so encouraging them to take an interest in studying and analysing these areas while rediscovering the diversity of this intrinsic wealth of France's local, non-displaceable, urban, heritage, cultural, landscape and environmental resources will ensure the sustainable future of building and thus also the exciting profession of architect.

** Tertre: Small, isolated, flat-topped rise of land; by deformation - overhanging terraces along the cliff above the lower town that offer beautiful panoramic views of Gray.*
** Trage or treige: (Burgundy, Franche-Comté) a corridor or pedestrian passageway used to cross a block of houses from one street to another or to cross blocks through courtyards and gardens.*
triplex victoria flammis: three times victorious over flames

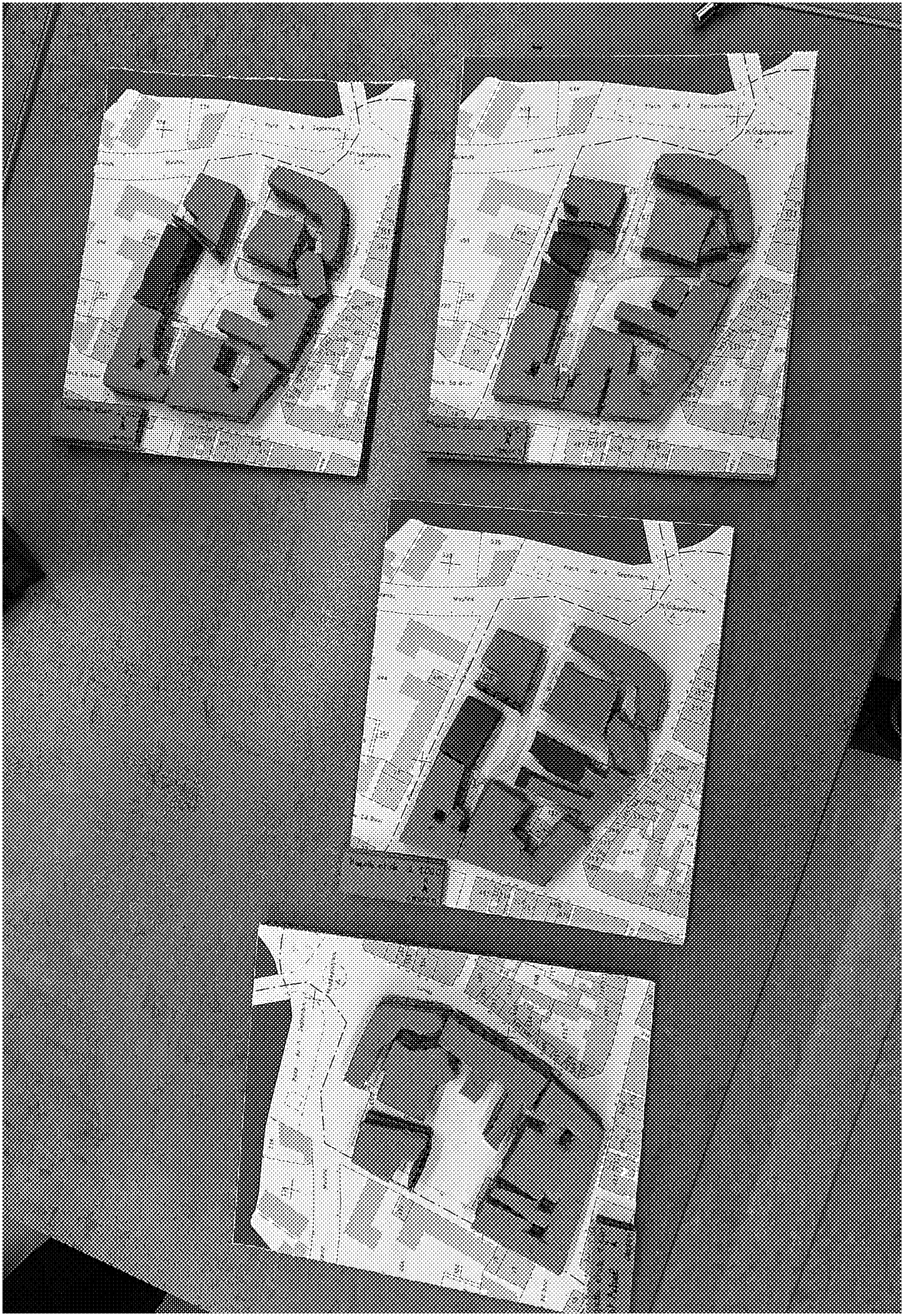

Architecture & Heritage Week

A TOPIC, A PLACE, A METHOD

Gray

A subject

The Architecture and Heritage Week was launched in 2004 and is now one of the highlights of the year at the School of Architecture of Nancy. It is an intensive week spent away from the school in one of its partner towns. It is for all third-year undergraduate students who are thus given their first opportunity to work on diagnosis and design issues for architecture in a heritage environment. A multi-year partnership with the Burgundy-Franche-Comté region began in 2016. Following past events in Dijon, Montbéliard, Dole, Nevers, Belfort and Auxerre, it was Gray's turn to welcome the students and their supervisors for a week.

A site

The town of Gray is built on the left bank of the Saône river and since the Xth century has developed on a thirty-metre high promontory close to the river, with the fortified upper town and castle and the lower town located at the bottom of the walls on the banks of the Saône. The town was structured around two perpendicular axes that correspond to the present-day streets 'rue Vanoise' and 'Grande rue'. The town's first convents were established by Count Othon IV in the Middle Ages along with mendicant orders (the *Cordeliers*), a *Hospitaliers du Saint-Esprit* hospital built at the end of the Grande Rue, a church that was to become the Notre Dame basilica and even a university for a short period. The town's port was then developed with river trade being opened up and mills created. This encouraged numerous traders and craftsmen, including cloth makers, to come to Gray.
During the XIVth century Gray also had an important defensive and military role to play and was mainly developed for this purpose by Jean-Sans-Peur and then Charles Quint who turned it into a defensive stronghold. Until the XVIIth century, numerous building phases embellished the town and produced the remarkable Renaissance town hall. This development coincided with Burgundian political elites' arrival in Gray. These belonged to a form of *bourgeoisie* represented by the former *Hôtel de la Prévôté*.
Then in 1674, Louis XIV conquered the town and had the fortifications dismantled. At the start of the XVIIth century there was significant religious development in Gray featuring the arrival of new religious orders in the upper part of the town. These included the Tiercelines, Annunciades, Ursulines, Carmelites and Discalced Carmelites who used the glacis from the old walls for their construction work. Many of these can still be observed on rue Victor-Hugo (formerly rue Saint-Antoine).
In the 18th and 19th centuries, the port and public buildings of Gray were developed. This included the reconstruction of the hospital, the construction of the theatre on the *glacis* of the old fortifications, the barracks of the *Dragons* or the *Grands Moulins* area on the Saône side with its multitude of shops and warehouses located on both sides of the river. The town became one of the Burgundy region's most important ports, redistributing the region's agricultural and steel production through river trade. This development was slowed down by the arrival of the railways in the second half of the 19th century because of Gray's proximity to Dijon, Besançon and Vesoul which tended to exclude Gray from this new form of modernity. Since then the town has not experienced a similar level of growth. Today, Gray has been labelled as a *'Cité de Caractère de Bourgogne-Franche-Comté'* with a protected area, or ZPPAUP, created in 1994. The latter status is currently being reviewed to protect and enhance its heritage more effectively.
All of this shows how the town of Gray is home to a rich heritage which in itself is bringing up new environmental, cultural and societal challenges in reaction to contemporary issues. Four study sites were chosen in this unique setting to reflect different eras and types of built situation. The sites bring up contemporary issues for the students to deal with, encouraging new flights of the imagination to develop future ways of living in the town of Gray.
Another educational objective involved extending the project to the rural communes surrounding Gray which meant those involved in this intensive project were to take an interest in a fifth site, namely the former fortified château/blast furnace of Petit Valay in the village of Valay with its remarkable industrial heritage. The earliest mention of the château dates back to around 1374. It was transformed in 1854 and 1855 with the addition of two blast furnaces, workers' accommodation between two of the castle's towers, the director's house and finally workshops which were destroyed in a fire.
The sites selected for this year's event are:
— The Tour de Grosse block of houses,
— The old synagogue,
— The Italian-style theatre,
— The hydroelectric mill,
— The Petit Valay fortified castle and blast furnace in the village of Valay.
These five sites all have their different characteristics, challenges, qualities and history. The students from the School of Architecture of Nancy studied them during the week and proposed a new, creative and ambitious vision for the sites' future.

A method

During the week, the students were welcomed to Gray's conference centre by Christophe Laurençot, Mayor of Gray, Philippe Ghiles, deputy mayor for town planning and major projects, Martine Olivier-Paquis, deputy mayor for heritage and culture, and Camille Vidal, an architect from *Bâtiments de France*. The students spent a fruitful first day discovering the city and the study sites accompanied by resource people from the town's municipal services. Such visits are essential for students to get to grips with the town, make analyses, project themselves and weigh up the challenges facing the city and the study sites in particular. Also during the week in Gray the students met the president and members of the *Ordre des Architectes* of the Burgundy-Franche-Comté region and people from Franche-Comté's *Maison de l'Architecture*. In addition they visited the Pesmes school complex designed by the week's guest architect Bernard Quirot. They worked in groups of four to imagine the futures of the study sites with guidance from heritage professionals - Aurélie Husson, Matthieu Lardière, Hélène Corset-Maillard, Antoine Brochard and Jean-Pascal Lemeunier. During this intensive programme, architects and elected representatives took part in conferences, round tables, guided tours and workshop sessions to help the students put their knowledge and expertise into practice.
The architect Bernard Quirot was the patron of this year's project in Gray and shared with the students his approach which is firmly rooted in the area being studied. His support enriched the development of their projects and helped enlighten their choices during the few days he spent in the workshops with them. He and his partner Chloé Blache gave a public talk entitled *'La ville, d'abord la ville'* (*Towns, always towns first)*, evoking their agency's approach to the obligatory link between a project, a city, heritage and architecture. Finally, the students made public spoken presentations of their projects to an audience including elected representatives, administrative staff and the Architecture and Heritage Week's teachers and partners who were all highly impressed by the quality of the students' work.

1 → *The Tour de Grosse block of houses*
This emblematic site in the lower part of Gray between the château and the quays of the Saône was heavily impacted when the Monoprix department store was demolished, with certain vestiges remaining to this day. It is a space rather like a hollow tooth and is bounded by fragments of old buildings, adjoining buildings crossed by alleyways and the recently built music school.
Key issues:
— To restore consistency within the urban fabric and the built-up front
— The relationship with the Saône and the canalised *Drageon*
— The relationship between public and private spaces
— To propose other ways of living on an old block

2 → The old synagogue
This XVth century building is located in Gray's most emblematic street, Rue du Marché, which leads to the Renaissance-style *Hôtel de Ville*. The synagogue has been left in a state of ruin since it burnt down in 2010 but always had a commercial usage on one of the upper town's main streets. Its successive owners have all been of the Jewish faith and have maintained the building's function as a synagogue. Its memorial value means it is an important site for preservation.
Key issues:
— To save endangered heritage
— To create new uses for the town's residents
— To conserve outstanding ruined features and restore facades.
— Transformations among existing architecture and features
— To enhance and open up the core of the block

3 → The Italian-style theatre
This theatre is significantly typical of the buildings constructed in the 19th century on the former fortification's *glacis*, in the former park of the Carmelite convent and bordered by rue Victor-Hugo. The building lost visibility upon the construction of the currently disused Jacques Prévert nursery school, the boulevard des Tilleuls (a major thoroughfare leading into town), the rue Victor-Hugo which is open to traffic and the fenced-in park.
Key issues:
— To rethink a well-preserved 19th century Italian-style theatre to bring it up-to-date with today's requirements for shows (reception area, bar, etc.) through a contemporary intervention.
— To imagine new, welcoming public spaces in this gateway to the town of Gray with its strong car presence (noise pollution, safety, rethinking dedicated spaces and traffic flows, etc.).
— To propose a new urban reading area linked to neighbouring buildings and spaces and thus give the site a new level of visibility.

4 → The hydroelectric mill
The hydroelectric mill of today is located on the site of Gray's large mills of the past – the symbols of the town and its river port's economic prosperity until the early 20th century. The building is used to produce green electricity today and was greatly modified following the 1921 fire that destroyed the original 4-storey mills. Though partly rebuilt at that time, the site has gradually been closed in on itself for safety reasons which has also had the knock-on effect of closing off the quays of the Saône at this point.
Key issues:
— To reclaim the quays of the Saône and partially open the site up to the rest of the town
— To showcase the large mills by turning them into a symbolic site for Gray as a whole
— To preserve energy production to fit into a new programme
— To create a juxtaposition with contemporary architecture by heightening the existing building

5 → The former fortified castle / blast furnace of Petit Valay
In 1855 this 14th century castle was transformed into an industrial site with the creation of two blast furnaces to produce cast iron. This was linked to the village of Valay's mines and forges by the railway that passed through the commune. Currently the site is privately owned and plans are afoot to set up an attractive automobile museum for the local community.
Key issues:
— To work on a heritage site with pre-existing buildings dating from several eras and a whole history that needs to be showcased (the castle towers and walls, former workers' dwellings, blast furnaces, and so on)
— The relationship with the town and the surrounding landscape
— To propose a mixed programme dedicated to visitors and villagers
— To make a contemporary intervention in a context of existing architecture

Architect — Guest

BIOGRAPHY
BERNARD QUIROT

Bernard Quirot comes from Dole and graduated from the Paris-Belleville School of Architecture in 1986. In 1988-1989, he was appointed resident architect at the Villa Medici in Rome where he studied invariants in Western architecture. He set up his first agency in Paris in 1990 with the architects Stéphane Jousselin and Michel Ferranet before founding the *Quirot & Vichard Achitectes* agency in Besançon six years later along with Olivier Vichard. The agency was awarded the 2015 *Équerre d'Argent* prize for the Vézelay health centre. He was nominated for the BSI Swiss Architectural Award in 2010 and the *Grand Prix National d'Architecture* in 2018.
In 2008, the practice moved to the village of Pesmes in the Haute-Saône region and changed its legal status to a SARL (Private limited liability company) called *Bernard Quirot Architecte et Associés* (BQ+A). In 2015, he founded the Avenir Radieux association which combats the desertification and deterioration of Pesmes' historic centre and the surrounding village. This association also runs an annual architecture seminar to explore the ways in which architects can reclaim built heritage by restructuring, densifying and enhancing town centres. This experiment was related in a 2022 publication called *Pesmes – Art de construire et engagement territorial (The art of construction and commitment to a territory)* edited by Emeline Curien and co-published by Building Books and Avenir Radieux. In his essay Simplifions (Cosa Mentale, 2019), Bernard Quirot explains the theoretical foundations of his approach and his vision of the architect's role faced with the full complexity of the contemporary world. The guest architect at the 2023 Architecture and Heritage Week in Gray considers architecture to be an *"art of building"* that serves a territorial commitment by which a site needs tangible development through the choice of the right material and a constructive system. He is associated with the architects Alexandre Lenoble, Chloé Blache and Julie Vielle.

WORKING WITH EXISTING BUILDINGS – THE RETURN OF THE MASTER BUILDER

by Bernard Quirot

I always advise young and not so young architects to read Bernard Marrey's excellent book *Architecte: du maître de l'œuvre au disagneur*[1] (2014, Editions du Linteau). This book traces the evolution that began in the XVIth century when the architect was a master builder fulfilling the twin roles of designer and developer who then gradually become the *disagneur* s/he often is nowadays, having given up the majority of prior skill-based responsibilities to other stakeholders.

This dreadful observation is nonetheless true and would not have been contradicted by Fernand Pouillon. Architects are often reduced to drawing facades for plans dictated to them by the developer or architectural programmer and are considered to be a sort of artist with fairly imprecise knowledge. As for building design and site supervision, it has to be admitted that major companies' generalist engineers are often far more competent in solving technical and regulatory problems than architects. This is obviously true in the housing sector but also applies in many other areas.
This is unfortunately why architecture ceased to be the art of construction a while ago[2] .

But what would be the rules for an architect's art? The answer to this question is complex and yet would enable architecture to be defined as a profession in the same way as the jobs of engineers, surveyors or butchers. Also, it would enable us to define what needs to be taught in schools a little more precisely. Finally, it would mean we can present ourselves to the public as professionals with specific knowledge rather than as artists with no rules.
The first premises of an answer can be found in these words from the architect Gilles Perraudin: *"Sticking to our own very strict rules only leaves us the choice between standing stones or laying them down and means we're approaching the question of form in a very particular way. Rhythm, proportions, light, materials or layout are what's important among other factors. Architectural form is nothing but an embodiment of a spirit in matter and cannot be an end in itself."*
Or in this quote from Peter Zumthor: *"Personally, I'm still looking for the basic building blocks of architecture – materials, construction, load-bearing elements, the sky and the earth. I'm still looking for trust in spaces that can be real spaces."*

Architecture is the art of tectonics, a kind of allegory for construction consisting of formulating a coherent discourse, from a detail to the building as a whole, supported by a precise constructive system. There are few constructive systems – earth, stone, metal, concrete and wood – and these can be combined in the same building if, for example, a light wooden superstructure is superimposed on a masonry base capable of withstanding the earth's pressure. One of the characteristics of our era is that often we can't precisely detail the materials our buildings are made of and why they were selected. We have lost the clarity of construction in multi-layered buildings where an architect's knowledge can no longer operate and be understood by the public.

Choosing a material, distinguishing between loads and load-bearing structural elements, arranging, giving rhythm, carrying light – mastery of all these tasks is part of an architect's knowledge. We need to rediscover the simplicity and obviousness of construction by simply expressing the forces that serve to overcome gravity, from the roof to the ground, in a logical and sensitive articulation of architectural elements like columns, beams or walls that enable the loads to be lowered. The architect uses the tools of geometry and proportion to achieve this and it's all thanks to the magic of shadows and numbers if a building sometimes achieves the status of a work of art.
Articulation is the architect's watchword as

Le Corbusier put it and I agree with Oswald Mathias Ungers who said that *"the essence of art and architecture is number, measure and proportion. Only through these can the sublime find expression"*.

So why the title 'Working with existing buildings – The return of the master builder'? Well because I think the transformation of what's already there is our main task today whether we're working on a city or a building providing the opportunity to reclaim our lost status of master builders. Very often this forces us to design an architecture as a form of construction[3].

Working on a city with a particular heritage means we have to take inspiration from and build on it by reflecting on its materiality rather than creating a pastiche. This means working as a builder to give tangible form to a site using building principles and a form of implementation from his or her own era rather than as a decorator who only focuses on the idea of materials.

The same approach is required to work on a building and on a town. You first need to analyse and understand then you've got to find the logical conditions for its transformation within its tectonic continuity. However this does not exclude using another material.

I am convinced architects are the only people capable of this delicate work provided they're willing to go back to being intellectuals who use reason to draw. Their prime ability is to imagine and build spaces which is absolutely essential when working with existing buildings. We've finally left behind the years when the recognised model promoted was of an architect-artist producing exceptional objects with no regard to their context.

We now need architects with a solid professional grounding who work to serve cities and towns to achieve this work of transformation. We now need master builders who reappropriate the techniques left to other specialists as much as possible, including economics, structure, climate management, acoustics and so on. Also, we need architects who are entrepreneurs, an idea posited by Fernand Pouillon.

In our architectural agency, we modestly try to put this lesson left to us by Fernand Pouillon into practice. When we're faced with a site – even before drafting a design, we try to select a construction principle that fits with the context and the economic fabric of local businesses. We construct buildings with the minimum of materials and, if possible, those that are natural and available close by, and we leave them unfinished and natural, banking on time to give them a patina that will provide their added value. We took part in setting up a small carpentry business and are now getting involved in small-scale self-development and self-build projects.

[1] Bernard Marrey invented this term 'disagneur' to evoke what he sees as the evolution of the profession of architect from master builder, designer, stakeholder and decision-maker in the whole act of construction to this disagneur who is now more of a DESIGNER and project manager of an architectural project who collaborates with engineers, design offices or contractors and is not the only person in charge.
[2] The profession of architect is that of a craftsman, not an artist, as people have thought since the 20th century: modern architects are artists who have freed themselves from the rules of their art. Hans Kollhoff, 2018.
[3] In France, we construct a drawing; in Switzerland, we draw a construction. Henri Bresler.

ARCHITECTS

Aurélie Husson
SENIOR LECTURER AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, HEAD OF THE SCHOOL'S ARCHITECTURE, HISTORY AND HERITAGE SECTION, ASSOCIATE RESEARCHER AT THE LHAC (HISTORY OF CONTEMPORARY ARCHITECTURE LABORATORY, NANCY), HERITAGE ARCHITECT, ARCHITECT, PEDAGOGICAL COORDINATOR OF THE THE ARCHITECTURE AND HERITAGE WEEK

DPLG Architect *(French government architecture diploma)*, heritage architect, co-director of the Studiolada collective, lecturer in TPCAU at the School of Architecture of Nancy.
Aurélie Husson is an architect who graduated from the School of Architecture of Nancy and spent a year studying at the FAUP in Porto. She is also a qualified heritage architect from the *Centre des Hautes Études de Chaillot*.
Since 2017, she has been a lecturer at the School of Architecture of Nancy, head of the Architecture, History and Heritage department, director of the Architecture and Heritage Week and a researcher at the LHAC (a history of contemporary architecture laboratory). She is head of teaching projects in the Bachelor's and Master's degree courses and coordinates the HMONP (the French "authorisation to exercise architecture under one's own name") course.
She has worked as a freelance architect with the Studiolada collective since 2015 and chooses to focusing on developing a project approach that pays attention to details, materials, know-how and the proper use of construction resources. She also works on transformation and renovation projects for old buildings and new constructions alike. From 2005 to 2015 she worked as an architect for Beaudoin-Husson Architectes agency on architectural and urban projects responding to contemporary heritage enhancement challenges.

Antoine Brochard
ARCHITECT, SENIOR LECTURER AT
THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY

Antoine Brochard graduated from the School of Architecture of Paris-Belleville in 2006 before obtaining a doctorate in urban history from the School of Advanced Studies in the Social Sciences (EHESS). Before he co-founded *abdpa*, he worked for *Frenak-Jullien Architectes* where he was involved in the design of a number of cultural facilities and museums.
Since 2008, he has taught history and design in several architecture schools. His scientific work focuses on territorial and heritage issues and on the cultural history of architecture in the 19th and 20th centuries.
The *abdpa* agency develops architectural and urban design practices that are closely linked to existing heritage. Its work is firmly based on the concepts of adaptation and rehabilitation, drawing on pre-existing conditions to create the right resources for contemporary projects.
The essence of this approach is found in acquiring in-depth knowledge, evaluating, planning and putting forward a perfectly well-adapted response for each project. The agency works in the fields of restoration and adaptation of historic monuments, ecological rehabilitation, bio-sourced design and pre-operational, feasibility and diagnostic studies of remarkable sites.
At *abdpa*, Antoine Brochard is in charge of historical and strategic studies such as a heritage and urban study of the Onera sites and a heritage diagnosis of the *Manufacture Cosserat* textile factory in Amiens. He also steers the agency's cultural and museographic projects like *Archéosite de la Haute-Ile* heritage park scenography for the 'Architecture in Uniform' exhibition or the *"tiers lieu"* co-working space at Milly-la-Forêt.

Hélène Corset-Maillard
DIRECTOR OF SCHOOL OF ARCHITECTURE OF MARSEILLE, STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER - AUE, FRENCH ARCHITECTS ACCREDITATION / MEMBER

After architectural studies mainly done in Nancy, and at the La Cambre institute of Architecture in Brussels, hélène Corset-Maillard completed her studies with a DESS (Master / 5th year level) in "European Architectural Practices" at the INPL and the National Architecture School of Nancy. At the same time, she passed an end of studies diploma in organ music at the regional national conservatory of Nancy.interested by both architectural and urban planning practices, she first worked in an architectural firm in Colmar, then in a landscape agency in Strasbourg, mainly on housing and urban renewal projects. in 2001, she joined the body of Architectes Urbanistes de l'État, first at the UDAP in Moselle, and at the same time she completed her training in the heritage field at the Centre des Hautes Études de Chaillot in Paris. In 2006, she became head of the UDAP in Ardennes, while taking on a course

in “sustainable development and environmental quality in architecture” at the IFRB (institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) in Reims in 2008. She has been teaching "heritage in practice" at the School of architecture of Nancy within the third year level of the B.A. since 2009. Concerned about the pedagogical role architects might play within the Ministry of Culture, she runs training courses, in partnership with local institutions, targeted at the elected representatives and professionals, notably in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of the territories. Hélène Corset-Maillard is also a representative of the Architectes Urbanistes de l’état trade-union in the Direction Générale des Patrimoines (heritage head office), in particular in the framework of the CAP. She was head of French departemental architecture and heritage unit (UDAP) in Bouches-du-Rhône until 2018. Hélène Corset Maillard has been the director of the School of Architecture of Marseille since 2019 in the context of the upcoming creation of the Mediterranean Institute of Cities and Territories in Marseille (IMVT). The IMVT’s site in Marseille brings together ENSA Marseille, the *Institut d’Urbanisme et d’Aménagement Régional*[3] and the National School of Landscape Architecture (ENSP).

Matthieu Lardière
DIRECTOR OF THE CAUE OF SAÔNE-ET-LOIRE, HERITAGE ARCHITECT

Matthieu Lardière graduated as an architect from the Centre for Advanced Studies of Chaillot and has worked with several agencies in Lyon in collaboration with Heritage Architects and Head Architects of Historic Monuments. He now works on urban projects combining modern requirements with heritage enhancement and also on prestigious buildings and sites.
As he considers Architecture and Heritage to be an issue of true societal importance, he joined the network of French Councils of Architecture, Urbanism and Environment to use his skills and expertise for the benefit of the public and to promote the profession of Heritage Architect in rural areas. He works in a multidisciplinary team on awareness-raising and consulting missions, advocating the value of landscape, urban or architectural heritage as a vector for projects. To achieve this objective he also contributes to collective publications aimed at raising public awareness of vernacular architecture.

Matthieu Lardière is also interested in training young architects and has set up on-site workshops bringing together students on the Heritage and Sustainability Masters course at the School of Architecture of Lyon with stakeholders from the Ain region including the *Unité Departemental de l’Architecture de du Patrimoine*[4] , the Regional Territorial Offices, towns and villages.

Jean-Pascal Lemeunier
REGIONAL CURATOR OF HISTORICAL MONUMENTS FOR THE GREAT EAST REGION’S DIRECTORATE OF CULTURAL AFFAIRS (DRAC), STATE URBAN ARCHITECT

In 1997, Jean-Pascal Lemeunier passed the State Urban Architect competition and has worked professionally in design and construction for over ten years with successive competitions, projects and construction site for the agencies Soria, Art’ur and Menu. he collaborated with the Perron agency and then the French compagnonnage (guild of artisans) sector which led him to become interested in heritage, urban planning of old towns and tradition construction techniques. thus, his five years working on urban studies, Zones For Protection of Architectural, Urban and Landscape heritage and projects involving existing buildings completed his experience and led to him joining the French civil service and training at the Ecole of Chaillot / Paris. In 2018, he became the architecture advisor for the Great East region’s DRAC after working as a deputy consultant in the Côte-d’Or region, as supervisor in the Aube region and curator of the Clairvaux Abbey-Prison and Troyes cathedral. During these successive posts he led some original projects such as the theme-based ZPPAUP initiative on hat-making in Troyes or directing a film on the same subject - "Le Dossier textile".
In September 2019, Jean-Pascal Lemeunier was appointed regional curator of historical monuments at the Great East region’s Regional Directorate of Cultural Affairs (DRAC). Alongside this work, he is a teacher in the French administration and a lecturer at the EPF School of Engineering and the School of Architecture of Nancy. He is also a temporary lecturer at the Louvre School.

[3] Institute of Urban Planning and Regional Development.
[4] French Regional Architecture and Heritage Unit.

REMERCIEMENTS

› AUX ÉTUDIANTS DE 3e ANNÉE DE CYCLE LICENCE QUI ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE 2023

› AUX ENSEIGNANTS QUI ONT ACCOMPAGNÉ LES ÉTUDIANTS DANS LEUR TRAVAIL :
Hélène Corset-Maillard
ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT
DIRECTRICE DE L'ENSA MARSEILLE
Jean-Pascal Lemeunier
ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, CONSERVATEUR RÉGIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES, DRAC GRAND EST
Matthieu Lardière
ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG ET DIRECTEUR DU CAUE DE SAÔNE ET LOIRE
Antoine Brochard
ARCHITECTE DE-HMONP, MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ À L'ENSA NANCY

› À LA RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA SEMAINE INTENSIVE :
Aurélie Husson
ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES À L'ENSA DE NANCY, RESPONSABLE DU DOMAINE ARCHITECTURE HISTOIRE ET PATRIMOINE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE

› AU COORDINATEUR, POUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE ET LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :
Thomas Baltzer
ARCHITECTE DE-HMONP

› A L'ARCHITECTE INVITÉ, PARRAIN DE CETTE ÉDITION POUR SES INTERVENTIONS INSPIRANTES ET STIMULANTES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :
Bernard Quirot
ARCHITECTE DPLG, EQUERRE D'ARGENT 2015

› AU PRÉFET DE HAUTE-SAÔNE POUR SA PARTICIPATION À LA RESTITUTION DES TRAVAUX :
Romain Royet
PRÉFET DE HAUTE-SAÔNE

› AUX ÉLUS DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION DE GRAY POUR LEUR ACCUEIL ET LEURS INTERVENTIONS :
Christophe Laurençot
MAIRE DE GRAY
Philippe Ghiles
ADJOINT À L'INGÉNIERIE, À L'URBANISME ET AUX GRANDS TRAVAUX
Martine Olivier Paquis
ADJOINTE À L'URBANISME ET AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

› AUX AGENTS ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE GRAY, POUR LEUR IMPLICATION DANS L'ORGANISATION ET AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :
Caroline Laffage,
RESPONSABLE PÔLE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
Samira Lahcene
RESPONSABLE DE LA FUTURE MAISON DE LA CULTURE
Samira Sudre
SECRÉTARIAT DIRECTION GÉNÉRALE

› AUX TECHNICIENS DE LA VILLE DE GRAY POUR LEUR PRÉPARATION ET LEUR SUPPORT DURANT LA SEMAINE AU THÉÂTRE DE GRAY

› À LA COMMUNE DE VALAY POUR L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS POUR LE SITE DU CHÂTEAU DU PETIT VALAY :
Claudie Gauthier
MAIRE DE VALAY

› À LA COMMUNE DE PESMES POUR L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS :
Frédéric Henning
MAIRE DE LA VILLE DE PESMES

› À L'UDAP 70-90 POUR SA CONTRIBUTION ET SON SOUTIEN :
Camille Vidal
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

› AUX CONFÉRENCIERS ET INTERVENANTS DE LA SEMAINE :
Bernard Quirot
ARCHITECTE DPLG, ÉQUERRE D'ARGENT 2015 ET PARRAIN DE L'ÉDITION 2023 DE LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
Stéphane Aubertin
CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
DRAC BFC
Camille Vidal
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE, DRAC BFC, UDAP 70-90
Brigitte Olivier
CONSERVATRICE DU MUSÉE BARON MARTIN
Karine Terral
PRÉSIDENTE DU CROA BFC
Stéphanie Honnert
ARCHITECTE DU PATRIMOINE
Anthony Koening
DIRECTEUR PROJET CŒUR DE VILLE DE LA VILLE DE CHAUMONT
Philippe Vieuxmaire
ARCHITECTE, CHARGÉ DE MISSION CAUE 70
Fanny Cassani
PAYSAGISTE PATRIMOINE ET MEMBRE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE FRANCHE-COMTÉ
Pierre Guillaume
ARCHITECTE DPLG ET MEMBRE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE FRANCHE-COMTÉ
Alexandre Lenoble
ARCHITECTE ASSOCIÉ À L'AGENCE BQ + A ARCHITECTES
Chloé Blache
ARCHITECTE ASSOCIÉE À L'AGENCE BQ + A ARCHITECTES
Philippe Bulle
ARTISAN MENUISIER, ÉBÉNISTE
Marc Verdier
ARCHITECTE URBANISTE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ENSA NANCY
Michel Boyer et Sylvie Maniaque
ARCHITECTE ET PAYSAGISTE

› AU MUSÉE BARON MARTIN À GRAY POUR SA CONTRIBUTION DANS LA PRÉPARATION DOCUMENTAIRE :
Brigitte Olivier
CONSERVATRICE DU MUSÉE BARON MARTIN

› AUX ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE GRAY POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :
Samira Lahcene
RESPONSABLE DE LA FUTURE MAISON DE LA CULTURE

› AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VESOUL, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES
› AUX ARCHIVES NATIONALES DE PIERREFITTE-SUR-SEINE, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES

› À LA DRAC DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :
Aymée Rogé
DIRECTRICE RÉGIONALE
Stéphane Aubertin,
CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

› AU CROA DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :
Karine Terral
PRÉSIDENTE
Téo Ciccone
CHARGÉ DE COMMUNICATION

› À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE FRANCHE-COMTÉ :
Fanny Cassani
PAYSAGISTE SUR PATRIMOINE
Pierre Guillaume
ARCHITECTE DPLG

› À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :
Marie-Guite Dufey
PRÉSIDENTE

› AUX SERVICES DU LYCÉE FERTET DE GRAY QUI ONT PERMIS LA LOGISTIQUE GÉNÉRALE DES ESPACES DE TRAVAIL ET DES DORTOIRS DURANT LA SEMAINE

› À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY :
Gaëlle Perraudin
DIRECTRICE
Olivier Pizon
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Franck Besançon
DIRECTEUR DES ÉTUDES

› LA DIRECTION ET LE SECRÉTARIAT DE DIRECTION,
› LES SERVICES SCOLARITÉ, DOCUMENTATION, VALORISATION, RECHERCHE, INFRASTRUCTURE, RESSOURCES HUMAINES, RESSOURCES FINANCIÈRES, INFORMATIQUE
› L'ATELIER DE MAQUETTAGE SMLXL
› L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DÉCUP'

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY
2, RUE BASTIEN-LEPAGE / BP 40435
54001 NANCY CEDEX
TEL : + 33 (0)3 83 30 81 00
E-MAIL : ENSA@NANCY.ARCHI.FR

PUBLICATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY.
DIFFUSION GRATUITE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : GAËLLE PERRAUDIN
COORDINATION : ESTELLE SEKSIK
CONCEPTION GRAPHIQUE : AUDREY PRUDHOMME
PHOTOGRAPHIES : ENSA NANCY
TRADUCTIONS : INIST-CNRS, RICHARD DICKINSON
IMPRESSION : LORRAINE GRAPHIC IMPRIMERIE,
Z.I. DES SABLES, 3 RUE CHARLES HERMITE,
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

ISBN : 978-2-9061-47-55-3
TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.
PUBLICATION 2024

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, labellisé architecture contemporaine remarquable par le ministère de la Culture, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

L'école d'architecture de Nancy est un établissement d'enseignement et de recherche sous tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines). Elle fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et forme environ 750 étudiants-architectes.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine. Dotée d'un corps enseignant issu du monde professionnel et universitaire, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles et s'inscrit dans une offre universitaire ambitieuse, notamment au travers de son partenariat avec l'Université de Lorraine.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architectes, urbanistes, paysagistes, designers, enseignants, chercheurs tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'école d'architecture, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes. L'école d'architecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). L'école accueille également deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche : la chaire « Architecture et construction bois – du patrimoine au numérique » et la chaire « Nouvelles ruralités – architecture et milieux vivants » qui a pour ambition, dans une approche pluridisciplinaire, d'apporter des éléments de compréhension des évolutions du monde rural et de proposer des concepts innovants pour accompagner les transitions écologique et sociale.

www.nancy.archi.fr

ISBN 978-2-9061-47-55-3

DIFFUSION GRATUITE